DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13264 – 6 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | DIMANCHE 20-LUNDI 21 SEPTEMBRE 1987

L'accord sur les euromissiles et le rapprochement soviéto-américain

Moscou entend progresser vers le désarmement malgré l'obstacle de la « guerre des étoiles »

Les résultats des entretiens de M. Chevardnadze à Washington ont été salués par M. Shultz comme l'indice d'un « changement considérable » dans les relations soviéto-américaines. Moscou semble en effet vouloir accélérer la recherche de nouveaux accords de désarmement malgré l'obstacle de la « guerre des étoiles ».

La satisfaction est quasi générale dans le monde devant le rapprochement soviéto-américain. M. Chirac a cependant mis en garde contre « l'illusion » qui consisterait à croire qu'« un pas important a été fait en matière de sécurité ».



L'Europe soucieuse...

Faut-il s'en réjouir ? Faut-il s'en inquiéter ? L'annonce de la conclusion d'un accord de principe sur l'élimination des forces nucléaires intermédiaires américaines et soviétiques n'a pas, en tout cas, pris les Européens par surprise. Ce serait plutôt le fait que de nouvelles négociations et qu'une nouvelle rencontre Chevardnadze-Shultz soient encore nécessaires pour « boucler » l'accord qui pourrait étonner.

Mais lorsqu'on connaît la complexité de ce genre de tractations, qui implique notamment des procédures de vérification extrêmement subtiles, ce retard est aisément explicable. L'important n'est pas un report de quelques semaines d'un troisième sommet Reagan-Gorbatchev ; c'est au contraire la volonté politique d'aboutir qui a été affichée ces derniers jours aussi bien par MM. Gorbatchev et Chevardnadze que par M. Reagan et Shultz.

C'est cette volonté politique qui va poser problème aux Européens. Tous les dirigeants du Vieux Continent – à l'exception de M. Chirac qui a dit tout haut ce que beaucoup pensent tout bas – se sont officiellement déclarés satisfaits par l'élimination des euromissiles. Il n'en demeure pas moins que si Moscou et Washington en restaient à l'élimination des missiles à portée intermédiaire, l'opération se solderait pour l'Europe occidentale par une sécurité moindre, puisqu'elle resterait soumise au feu nucléaire soviétique après avoir perdu les armes capables d'atteindre le territoire de l'URSS.

Tout va donc dépendre du « suivi » de l'accord de Washington. Américains et Soviétiques, après s'être « fait les dents » sur les euromissiles, vont-ils maintenant s'attaquer aux « gros morceaux », c'est-à-dire à leurs arsenaux centraux et aux armes conventionnelles et chimiques ? MM. Shultz et Chevardnadze ont laissé entendre que leurs conversations de Washington avaient également porté sur les armes stratégiques, mais ils ont été infiniment plus discrets sur les armes conventionnelles.

C'est un sujet de préoccupation pour les Européens, étant donnée la disparité qui existe entre les forces conventionnelles du traité de Varsovie et celles de l'OTAN. C'est sur ce point que M. Chirac a insisté vendredi dans son intervention prononcée à Bordeaux, et son souci est tout à fait légitime.

Il l'est d'autant plus dans le cas de la France que se posera tôt ou tard le problème de notre force de dissuasion si les Américains et les Soviétiques poursuivent sur la voie du désarmement. Les délais, dans ce genre d'exercice, peuvent être extrêmement longs, et on n'est sans doute pas à la veille d'un accord sur les missiles stratégiques. Il n'empêche : le temps presse pour les Européens de songer sérieusement à une défense commune. S'ils ne se réveillent pas vite, ils risquent demain de n'apparaître que comme des nains isolés entre les deux superpuissances, la France, quant à elle, faisant figure de grand empêcheur de désarmer.

La polémique sur les privatisations

M. Chirac riposte aux critiques des socialistes et de M. Barre

M. Chirac a vivement répondu, le vendredi 18 septembre, aux attaques lancées par les socialistes contre la manière dont les sociétés privatisées ont été attribuées. Le premier ministre accueille avec « un mépris de fer » cette « campagne d'insinuations calomnieuses et d'allégations mensongères ». Vendredi, M. Barre a émis des réserves sur « les conditions un peu trop discrétionnaires » des privatisations. Cette polémique, ajoutée au rappel à l'ordre adressé par M. Chalandon au chef de l'Etat dans l'affaire des « Irlandais de Vincennes », porte un nouveau coup à la cohabitation.

Les palais nationaux sentent l'insalubre, ces jours-ci. Le président de la République et le premier ministre sont las de cohabiter. M. Mitterrand estime que cette coexistence forcée présente *« de graves inconvénients »* et que, décidément, ce n'est pas *« la vie rêvée »*. M. Chirac la juge *« difficile »* et demande qu'on le croie sur parole. Il n'y a que M. Barre, évidemment, pour en rire. Squatter en puissance – du lot en son entier, Matignon et l'Elysée, – il s'amuse de cette *« joyeuse fantaisie »*.

Le chef de l'Etat et le premier ministre souhaitent donc en finir au plus vite. Mais il n'y a tout de même pas le feu. Les locaux ouverts en mars 1986 s'effondreront d'eux-mêmes en mai 1988, comme prévu. Il y aurait, pour les deux locataires, quelque difficulté à expliquer pourquoi ils s'empresseraient soudain de démolir avant terme ce qu'ils ont construit sous la contrainte du vote des Français.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 7 et nos informations pages 13 et 16.)

Le procès du Mouvement de la tendance islamique en Tunisie

L'acharnement de M. Bourguiba contre les intégristes

Le verdict du procès, à Tunis, des quatre-vingt-dix intégristes a été reporté au lundi 21 septembre à la suite de l'arrestation, samedi, de trois intégristes en fuite. La condamnation à la peine capitale avait été requise contre tous les accusés. Amnesty International a exprimé des *« doutes extrêmement graves »* quant à l'équité du procès.

TUNIS
de notre envoyé spécial

Pire qu'un crime, ce serait une faute... Mise au conditionnel, la célèbre formule de Talleyrand vient sur toutes les lèvres ces jours-ci, dans les couloirs du procès des intégristes tunisiens qui s'est poursuivi vendredi 18 septembre par les plaidoiries de la défense. Le président Habib Bourguiba enverra-t-il à la potence Rached Ghannouchi, *l'« émir »* du Mouvement de la tendance islamique (MTI) et une bonne dizaine de ceux, disciples et complices, qui lui firent un jour serment d'allégeance ?

La rumeur qui vient du palais de Carthage prête une telle intention au « Combattant suprême ». Si la rumeur dit vrai, l'inflexible obstination du vieux chef courroucé de l'Etat tunisien pourrait bien lui faire commettre une grosse erreur politique.

Mais pourquoi Bourguiba se montre-t-il *intraitable avec les « renégats khomeinistes » ?* L'histoire personnelle du président livre un début de réponse.

Né quand ce siècle avait trois ans, à l'époque de la laïcité triomphante, pétri des idéaux de Jules Ferry depuis son passage au lycée Carnot de Tunis, l'ancien fils d'une famille modeste de Monastir est un anticlérical de vieille roche. Sa profonde méfiance envers toute religion ne s'est jamais apaisée.

Né en terre d'islam, il lui fallut bien sûr composer avec la religion de ses pairs, mais il place toujours dans son système de valeurs la raison loin au-dessus de la foi. L'adjectif « rationnel » mis à toutes les sauces n'est-il pas, depuis trente ans, l'un des mots *préférés du langage bourguibiste* ?

Dès l'article premier de la Constitution qui proclame *« l'islam, religion de la Tunisie »* sans la promouvoir expressément *« religion d'Etat »* comme dans nombre de pays arabes, Bourguiba avait subtilement marqué ses distances. Les audacieuses mesures « modernistes » prises au début de *son règne*, depuis le code du statut personnel supprimant la polygamie jusqu'à l'abolition des tribunaux musulmans, furent autant de coups portés à la tradition religieuse. Bourguiba garde aussi une solide rancune contre les *« vieux turbans »* restés si tièdes envers son combat nationaliste.

Le passé lointain, bien sûr, n'explique pas tout. Mais il éclaire l'actuelle épreuve de force entre les islamistes et Bourguiba, puisque celui-ci y voit l'un de ses grands combats historiques. *« Eradiquer le poison intégriste,* dit-il, *sera le dernier service que je rendrai à la Tunisie. »* Mais ne frappe-t-il pas trop tard, et trop fort ?

Les intégristes en Tunisie – et c'est l'ironie de cette affaire – ne *furent pas toujours* traités en ennemis jurés. Dans une certaine mesure, c'est le régime de Bourguiba lui-même qui leur a mis le pied à l'étrier. D'abord, en encourageant la création, en 1970, d'une Association pour le suffrage du Coran qui lui permit de faire pièce à la gauche, notamment à l'Université, puis en autorisant l'ouverture de mosquées sur les lieux de travail. Un épisode que le régime se garde bien aujourd'hui de rappeler.

Orfèvre dans l'art de diviser pour régner, Bourguiba joua un peu trop avec le feu. Son régime en subit aujourd'hui le retour de flamme. Faute d'avoir pu manipuler à sa guise l'intégrisme après l'avoir une première fois combattu en 1981, Bourguiba a finalement choisi de l'abattre. Mais les hésitations du pouvoir n'ont fait que renforcer le courant intégriste. Ce n'est pas un hasard si chaque regain d'influence des islamistes correspond aux périodes où la gauche politique et syndicale fut bâillonnée.

J.-P. LANGELLIER.

(Lire la suite page 5.)

« Dialogues des carmélites », de Georges Bernanos

Les lendemains de Gethsémani

Gildas Bourdet met en scène à la Comédie-Française l'unique œuvre théâtrale de Georges Bernanos. La dernière. Est-ce la plus réussie ?

« Les camouflages en littérature sont nombreux », disait André Gide. L'œuvre aujourd'hui présentée par la Comédie-Française, sous le titre *Dialogues des carmélites,* est l'objet d'un certain camouflage. Rappelons donc les faits, qui sont d'ailleurs connus. Au mois d'octobre 1947, le Père Raymond Bruckberger s'en va trouver en Tunisie, à Hammamet, Georges Bernanos, qui s'est installé là depuis sept mois parce qu'il ne se sent plus à son aise en France.

Bruckberger apporte à Bernanos un scénario de cinéma, *la Dernière à l'échafaud*, qu'avec Philippe Agostini il a adapté de la nouvelle de l'écrivain allemand Gertrud von Le Fort, parue en 1931. Bruckberger, qui est fasciné par ce texte, inspiré par l'exécution, le 22 juillet 1794, place du Trône, à Paris, de seize religieuses du carmel de Compiègne, avait déjà donné à lire à Bernanos, en 1938, la traduction française.

Bernanos se voit invité par Bruckberger à écrire les dialogues du film. Il accepte. Il n'a en main, pour ce faire, que le scénario, entièrement développé, qui comporte des indications historiques absentes de la nouvelle de Gertrud von Le Fort, dont Bernanos, à Hammamet, n'a d'ailleurs aucun exemplaire.

Georges Bernanos, en 1948, a soixante ans. Il n'a encore jamais *écrit de dialogues de théâtre.* Ni de dialogues de cinéma, qui sont une tâche tout à fait particulière, puisqu'il s'agit de remplir les « blancs » des paroles dans un ouvrage où les actions, les personnages, les décors, sont déjà fixés – *et fixés par d'autres que le dialoguiste.* Enfin, Bernanos, qui va achever cette tâche en mars 1948, aura eu à lutter, ce faisant, contre un inconfort physique : il est gravement malade. Il mourra le 5 juillet 1948.

Les dialogues de Bernanos vont être refusés par les cinéastes du film. Mais, en 1949, l'écrivain et éditeur suisse Albert Béguin publie les dialogues restés en carafe. Il explique dans une postface que, le déchiffrage des manuscrits étant parfois difficile, il a pris pour texte celui d'une copie exécutée par Mme Armel Guerne, *« secrétaire bénévole de Bernanos à l'époque ».*

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 10.)



PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f ; Norvège, 12,70 kr ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 13,70 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 20 septembre. – *Canada :* suite de la visite du pape.

Lundi 21 septembre. – *France :* visite officielle du chef de l'Etat angolais. *Belgique :* réunion des ministres de l'industrie de la CEE à Bruxelles. *Etats-Unis :* New-York, discours de M. Reagan devant l'Assemblée générale de l'ONU.

Mardi 22 septembre. – *Autriche :* reprise de la conférence sur la sécurité et la coopération. *Union soviétique :* visite de M. Jospin à l'invitation du comité central (jusqu'au 26).

Mercredi 23 septembre. – *Etats-Unis :* New-York, discours de M. Chevardnadze devant l'ONU.

Jeudi 24 septembre. – *RFA :* M. Mitterrand assiste à Ingolstadt aux manœuvres franco-allemandes. *Zambie :* réunion du comité *ad hoc* de l'OUA sur le différend frontalier entre le Tchad et la Libye.

Samedi 26 septembre. – *Egypte :* inauguration du métro du Caire en présence de M. Chirac. *Portugal :* visite officielle du président angolais (jusqu'au 29).

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

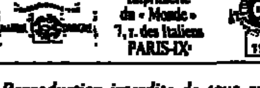
Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX 1986

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 3615 - Tapez *LEMONDE*

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, PNC, 45-45 39 thStreet, LIC, NY 11104.

Il y a quarante ans

La création du Kominform

Conçu comme une réponse à la stratégie de l'endiguement *(containment)* adoptée par les Etats-Unis, le Kominform – abréviation russe de Bureau d'information des partis communistes et ouvriers – voit le jour au mois de septembre 1947. Il procède d'une idéologie d'état de siège plus que de conquête.

ENTOURÉS du secret le plus opaque, les délégués de neuf partis communistes européens se réunissent du 22 au 27 septembre dans la lointaine Szklarska-Poreba, près de Wroclaw, en Pologne. Soviétiques, Yougoslaves, Bulgares, Roumains, Hongrois, Polonais, Tchécoslovaques, Français et Italiens y passent un moment difficile pour les uns, déconcertant pour les autres. Sont en fait présents les représentants des PC dont le pays est devenu d'une façon ou d'une autre un enjeu de la guerre froide : les PC de l'Est qui détiennent le pouvoir sans partage ou cohabitent encore avec des forces politiques diverses, socialistes surtout ; les deux principaux PC occidentaux qui se trouvent dans le point de mire du département d'Etat, soupçonnés de vouloir prendre le pouvoir. L'eurocentrisme du Kominform s'explique donc par le fait que, à ses origines, la guerre froide a pour enjeu l'Europe.

Le rapport lu par Andreï Jdanov à l'ouverture de la rencontre de Pologne constitue avant tout la réponse soviétique au discours du président Truman au Congrès américain le 12 mars 1947. Ce texte, qui restera durant toute la période de la guerre froide comme un document fondamental de l'idéologie communiste, est une sorte de dialogue engagé avec les dirigeants américains. Jdanov enregistre et confirme à sa manière les thèses de Truman. Si les nations doivent choisir, selon Truman, entre deux systèmes politiques, Jdanov entérine le partage en deux camps distincts. Sont ainsi définis le fameux « camp impérialiste » dont les Etats-Unis avaient pris la tête et le non moins fameux « camp démocratique » dont l'URSS se sent le chef suprême.

Les PC français et italien en accusation

Mais au-delà des formulations, il s'agit d'un changement radical de politique. Tandis que le communisme occidental est appelé à renoncer à la tactique frontiste appliquée durant la guerre et dans l'immédiat après-guerre afin de combattre les socialistes – du fait que ces derniers ont accepté le plan Marshall, – le communisme de l'Est est convié à s'orienter vers une prise totale du pouvoir et à éliminer les socialistes par des fusions organiques.

Se rencontrent alors dans la politiqe du Kremlin deux initiatives convergentes. D'une part, les Soviétiques veulent coordonner et unifier les politiques des partis communistes européens par le biais d'un organisme de liaison ; d'autre part, ils veulent changer la tactique de la « transition » des partis des pays de démocratie populaire et mettre un terme aux alliances et coalitions de gouvernement qui ont fleuri de 1944 à 1947.

Dans l'immédiat après-guerre, les idéologues soviétiques prônent l'idée que le régime mis en place dans les pays de l'Est est un régime de démocratie populaire intermédiaire entre le capitalisme et le socialisme. Il devrait être l'illustration même de la voie graduelle d'un changement de société évitant la guerre civile et l'intervention étrangère et préservant le condominium des Trois Grands. Lorsque la guerre froide se déclarera dans les faits, lorsque toute perspective d'une possible entente avec les Américains aura été abandonnée, Staline renoncera de plus en plus clairement à ces expériences de régimes intermédiaires. C'est ainsi que la démocratie populaire deviendra un régime hybride qui dissimulera de plus en plus mal le monopole des communistes sur le pouvoir et la société. Et c'est la création du Kominform qui marque ce tournant dont les effets se feront sentir à partir de 1948.

Un autre aspect important des travaux de la réunion constitutive du Kominform est celui de la mise en accusation des PC français et italien. Ils sont surtout critiqués par les dirigeants yougoslaves, avec la discrète caution des dirigeants soviétiques, pour avoir perdu leur caractère révolutionnaire, n'avoir pas su ou voulu prendre le pouvoir et, par-dessus le marché, s'être fait ignominieusement chasser des gouvernements auxquels ils ont participé.

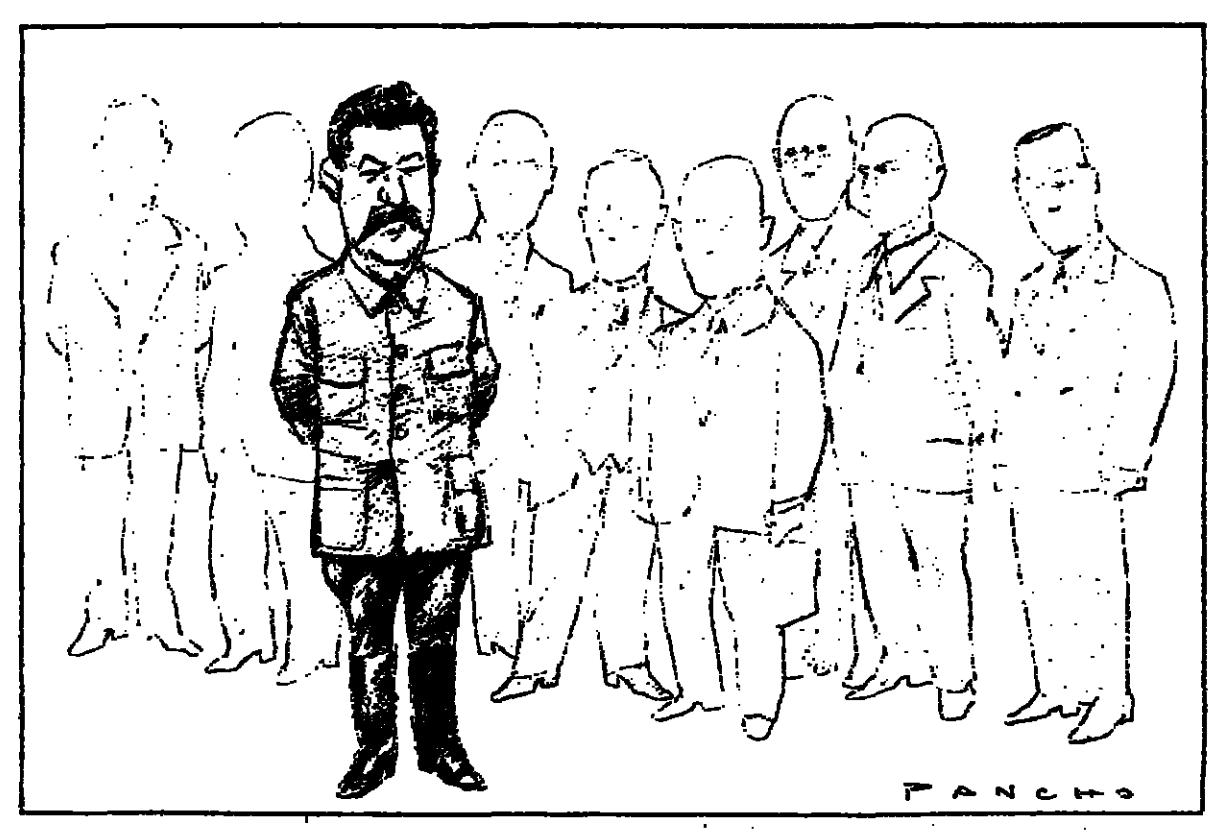
Au-delà de la controverse que cet épisode suscitera par la suite, compte tenu de l'évolution future du Kominform liée à l'exclusion, en juin 1948, du PC de Yougoslavie, il est révélateur des malentendus de la guerre froide. Tandis que l'establishment américain soupçonne ces deux partis de vouloir prendre le pouvoir et font tout pour les combattre, ils sont critiqués dans une instance du communisme mondial pour opportunisme, laxisme et parlementarisme. D'où la ligne dure qu'ils adopteront à partir d'octobre de la même année. Et lorsqu'en novembre, des grèves profondes, à revendications économiques, embrasent la France, le PCF, tout en soutenant les justes revendications des ouvriers, applique d'abord et surtout les consignes du Kominform. Et lorsque ces grèves auront tendance à prendre une allure trop violente, le PCF saura les arrêter. Il fallait suivre à la lettre le rapport Jdanov : ne pas faire la révolution, mais de l'agitation de masse afin de boycotter le plan Marshall ; ne pas prendre le pouvoir, mais rendre la vie difficile à ceux qui l'exercent, aux socialistes au premier chef. Telles sont les premières manifestations politiques, conséquences directes de la création du Kominform.

Le conflit avec Tito, qui éclate quelques mois après sa création, déplace sa fonction initiale de coordinateur des PC. Le Kominform se voit alors investi d'une fonction de tribunal avec pouvoir d'exclusion.

La rupture avec la Yougoslavie va s'inscrire dans l'engrenage de la guerre froide, bien qu'initialement elle n'ait pas fait partie du contentieux Est-Ouest. Conflit politique d'abord, psychologique ensuite ; bilatéral dans un premier temps, planétaire par la suite (à cause des implications du Kominform, du communisme mondial et, en dernière instance, des Etats-Unis et de leurs alliés). Conflit classique en premier lieu : une grande puissance se voit confrontée à un petit pays ; conflit idéologique en filigrane : deux pays ayant la même doctrine, le léninisme, et la même finalité, le communisme ; conflit d'hommes en arrière-plan – deux personnalités charismatiques qui s'affrontent. Dès 1941 pour certains, à partir de 1944 pour d'autres, Tito est sourd aux consignes de l'Internationale et aux conseils de Staline en ce qui concerne la manière dont il doit mener la guerre de résistance contre le fascisme et les limites qu'il doit donner à la révolution sociale qui s'ensuivra.

On comprend donc que les Yougoslaves soient très réticents face aux sociétés mixtes que les Soviétiques veulent implanter en Yougoslavie, comme ils l'ont fait dans toutes les autres démocraties populaires après la guerre ; une sorte de psychose d'espionnite s'empare des deux protagonistes qui collaborent par nécessité, mais avec méfiance.

En mars 1948, le conflit se déclare, même s'il reste secret jusqu'en juin. Le 18 mars, les Soviétiques retirent leurs conseillers et instructeurs militaires de Yougoslavie et, à partir du 20 mars, démarre une correspondance entre les dirigeants soviétiques et yougoslaves qui constitue un premier degré dans l'escalade du conflit. Des griefs alors sont formulés, les Soviétiques reprochant aux Yougoslaves leur politique paysanne, leur politique du Front populaire – où le PC, dissous en son sein, ne pouvait assumer son rôle dirigeant, – le manque de démocratie à l'intérieur du parti, etc.



La condamnation de Tito

Comme la voie épistolaire aboutit à un dialogue de sourds, Staline propose que le différend avec les Yougoslaves soit débattu dans le cadre du Kominform. Mais là, le « non » yougoslave est sans appel. La réunion se fera sans eux quoi qu'il advienne, et les Yougoslaves savent par avance qu'ils sont condamnés et que tous les PC seront solidaires de l'URSS. Et en effet, la résolution issue de cette assise du Kominform – elle eut lieu à Bucarest, du 25 au 28 juin 1948 – qui condamne les dirigeants yougoslaves fait sienne tous les griefs formulés par les Soviétiques depuis mars 1948.

Une fois les Yougoslaves exclus du Kominform, l'escalade du conflit accompagne celle de la guerre froide. Dans un premier temps, les dirigeants yougoslaves restent neutres sur le plan international et « bolcheviks » sur le plan national. Mais le Kominform resserre son étau autour de la Yougoslavie. Les pressions, afin d'éliminer les dirigeants et le blocus économiques, amènent les communistes yougoslaves à choisir la voie de l'échange commercial avec l'Occident. Le « fait Tito » devient ainsi un nouvel enjeu de guerre froide dont on tient compte dorénavant. D'où l'escalade de ce conflit en 1949, lorsque la troisième assise du Kominform, qui eut lieu du 27 au 29 novembre à Matra en Hongrie, affirme que *« le Parti communiste yougoslave est au pouvoir des assassins et des espions »*. D'où les procès « anti-titistes » qui sévissent durant cette période dans les pays de démocratie populaire.

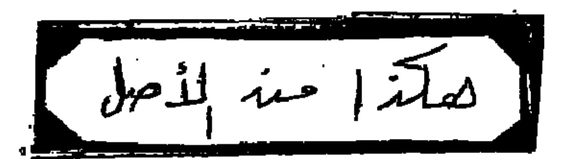
Le déclin du Kominform commence avec les années 50. L'entrée en scène des Chinois, grâce à la victoire de leur révolution, la guerre de Corée, vont déterminer un déplacement des centres d'attention tant de la guerre froide que du Kominform. Le bureau d'information en tant que coordinateur des seuls PC d'Europe perd sa raison d'être.

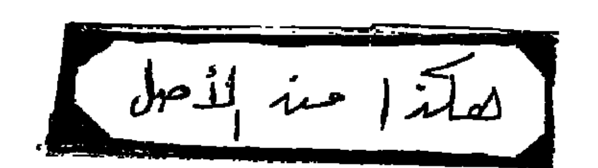
Après la mort de Staline, aucune réunion au sommet ne se tiendra sous son égide, aucune propagande ne se fera sous son couvert. Son journal se dépersonnalisera de plus en plus. Et lorsque les dirigeants soviétiques se réconcilieront avec les dirigeants yougoslaves (le 27 mai 1955, une délégation soviétique dirigée par Khrouchtchev se rendra à Belgrade et blanchira Tito de toute accusation de « trahison » et d'« hérésie »), le Kominform ne fut à aucun moment ni consulté ni convoqué à ce sujet.

Le XX[e] Congrès du PCUS met *de facto* un terme à l'existence – fût-elle à l'état d'ombre – du Kominform. Tous les grands thèmes débattus par le XX[e] Congrès, les nouvelles tactiques qu'il dégage, vont à l'encontre des thèses qui avaient marqué la période du Kominform. Il fallait maintenant qu'il disparaisse officiellement. Le 18 avril 1956, la presse communiste à travers le monde annonce par un communiqué anodin la fin des activités du Bureau d'information.

C'est toutefois sous l'égide du Kominform et au rythme de ses manifestations institutionnelles qu'auront été définies les catégories idéologiques du monde communiste à l'heure de la guerre froide. Chacune de ses trois grandes réunions produira, en effet, trois catégories idéologiques dominantes à l'aune desquelles les partis-membres, et plus largement le mouvement communiste, régleront leurs stratégies. A la première réunion, le rapport Jdanov fonde la théorie des deux camps ; à la seconde, en rejetant et pour rejeter les communistes yougoslaves, l'assemblée fournit les premiers éléments de la légitimation idéologique du régime de démocratie populaire ; à la troisième enfin, on inaugure la stratégie de la lutte pour la paix liée au triple culte de l'URSS, de son armée et de son chef. Leur cumul contribua à limiter les capacités d'action des partis et à les isoler. C'est pour cela que l'histoire du Kominform reste une page noire que les historiographies communistes gomment aujourd'hui par l'oubli ou le silence.

LILLY MARCOU,
Fondation nationale des sciences politiques (CERI).





Etranger

L'accord sur les euromissiles et le projet de rencontre Reagan-Gorbatchev

Officiellement, l'annonce de l'accord de principe américano-soviétique a été accueillie avec satisfaction dans la plupart des pays européens, à l'exception de la France, où M. Chirac a estimé qu'il ne faut pas *« nous laisser aller à l'illusion qu'un pas important a été fait en matière de sécurité »*.

A Bonn, réagissant à chaud à l'annonce de l'accord, le chancelier Kohl a parlé, le vendredi 18 septembre, de *« première grande œuvre de désarmement »* ; il a aussi souligné *« la contribution décisive »* de la RFA à cet accord, en rappelant sa décision de ne pas moderniser les soixante-douze fusées Pershing-1 A dont le gouvernement ouest-allemand est en possession. Le chancelier a confirmé que ces vecteurs seraient bien démantelés lorsque les armes à portée intermédiaire américaines et soviétiques l'auront été.

A Londres, c'est le secrétaire au Foreign Office qui s'est réjoui de l'accord. *« C'est un formidable accomplissement qui diminuera les risques de conflit dans le monde et qui permettra d'accroître la confiance entre l'Est et l'Ouest »*, a déclaré Sir Geoffrey Howe, pour qui il reste cependant *« un long chemin à parcourir »*.

Pour le ministre danois des affaires étrangères, M. Uffe Elleman-Jensen, président en exercice de la CEE, il s'agit d'un événement « historique », car *« c'est la première fois qu'un accord est réalisé sur le démantèlement de toute une catégorie d'armes »*. Le gouvernement espagnol a exprimé, lui, sa *« grande satisfaction »*, tout comme celui de Rome, où M. Andreotti, ministre des affaires étrangères, a déclaré : *« Le dialogue entre les Etats-Unis et l'URSS, pour lequel nous avons travaillé depuis toujours, s'est enfin imposé. »* A Lisbonne, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a exprimé l'espoir que l'accord *« puisse contribuer effectivement à rendre le monde plus sûr pour tous »*.

A La Haye tout comme à Bruxelles, on s'est aussi déclaré satisfait de l'accord Chevardnadze-Shultz. *« Je suis particulièrement soulagé (...) de ne pas avoir à déployer des missiles de croisière »*, a notamment déclaré le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Van den Broek. Quant à M. Martens, le premier ministre belge, il a annoncé que son gouvernement annulerait le projet d'installation de missiles de croisière dès que l'accord serait signé par Moscou et Washington, sans attendre même sa ratification.

A Athènes, le premier ministre, M. Andréas Papandréou, a parlé de *« grand pas historique »* et *« d'immense succès pour l'humanité »*. A Ankara, l'enthousiasme a été moindre, et un communiqué officiel affirme : *« La réduction des armements nucléaires rendra encore plus évident le déséquilibre qui existe en matière d'armes conventionnelles entre l'OTAN et le pacte de Varsovie. C'est pourquoi il est important pour toutes les parties de garder sur ces questions une approche constructive, au cours des négociations à venir. »*

Cette dernière préoccupation apparaît dans un communiqué diffusé à Bruxelles par l'OTAN, qui souhaite que le prochain accord américano-soviétique soit l'amorce d'un *« processus »* qui permettra aux alliés de *« vivre avec moins d'armements mais avec plus de sécurité »*. Le sentiment qui prévaut à l'OTAN semble être le suivant : l'accord ouvrira une fenêtre de vulnérabilité qu'il conviendra de fermer au plus vite.

Au Canada, M. Joe Clark, ministre des affaires étrangères, a parlé de *« percée historique »*, tandis que M. Perrin Beatty, ministre de la défense, exprimait sa crainte devant la faiblesse relative des forces conventionnelles de l'OTAN.

Au Japon, l'accord a été bien accueilli. *« C'est une bonne nouvelle du point de vue de la paix du monde »*, a déclaré le secrétaire général du gouvernement, M. Masaharu Gotoda. Le premier ministre, M. Yasuhiro Nakasone, a, pour sa part, souhaité que cet accord soit suivi d'une *« substantielle réduction »* des armes stratégiques à longue portée.

A Pékin, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré samedi : *« Nous accueillons favorablement l'accord de principe entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur les missiles de portée intermédiaire. Nous espérons que l'accord sera véritablement appliqué avec la destruction des missiles intermédiaires de plus longue et de plus courte portée déployés tant en Europe qu'en Asie. »*

M. Shultz salue le « changement considérable » dans les relations soviéto-américaines

WASHINGTON
de notre correspondant

On s'apprêtait à vivre un moment historique, on attendait quelques phrases fortes d'un Ronald Reagan rayonnant d'avoir renoué enfin avec le succès. Au lieu de cela, tout fut expédié en quatre minutes et en quelques phrases à 9 heures du matin dans la salle de presse de la Maison Blanche : *« J'ai le plaisir de constater qu'un accord de principe a été trouvé pour la conclusion d'un traité FNI.* [Le secrétaire d'Etat Shultz et le ministre Chevardnadze] *se rencontreront à nouveau, à Moscou, le mois prochain pour poursuivre leurs efforts et mettre au point les détails d'un sommet entre moi-même et le secrétaire général Mikhaïl Gorbatchev au plus tard cet automne. »*

L'essentiel était dit en termes d'information. Mais le président américain, pressé de laisser M. Shultz donner quelques précisions techniques, semblait avoir curieusement oublié d'empocher le bénéfice politique de l'accord. Il aurait pourtant eu beau jeu de faire valoir qu'il avait été le premier à proposer dès 1981 l'option zéro, à présent entérinée ; que sa fermeté à l'égard des Soviétiques avait payé et que, en moins de trois ans, il aura tenu trois sommets avec le chef du Kremlin, ce qui témoigne au moins d'une certaine considération à son égard de la part des Soviétiques. En un mot, il aurait pu faire comprendre que lui, le président en fin de mandat, affaibli par l'« Irangate » et l'âge, lui le *lame-duck* (le canard boiteux) avait encore quelques plumes d'aigle.

Une proposition qui intrigue

Rien de cela ne fut suggéré et M. Reagan se contenta de répondre, en quelques mots, aux véritables vociférations des correspondants des télévisions américaines, qui voulaient tous l'apostropher en même temps : *« Et alors, l'empire du mal ? »*, finit-on par entendre. Et M. Reagan répondit en souriant : *« Je ne crois pas qu'il soit encore tout à fait blanc. »* Manière de dire qu'il regrettait un peu, mais pas vraiment, sa fameuse déclaration de 1983 ? A un autre journaliste, qui lui demandait s'il n'était pas trop pressé de signer un accord FNI, il répliqua : *« Il n'y a rien d'autre dans ma vie que j'ai dû attendre pendant plus de six ans. »* M. Reagan, auparavant, avait constaté : *« C'est la première fois, depuis qu'existent des armes nucléaires, qu'un accord a été trouvé pour éliminer deux catégories* [de ces armes]. *»*

M. Shultz, après lui, apporta quelques précisions et souligna que *« les choses avaient considérablement changé dans les relations entre les Etats-Unis et l'URSS »*. Mais seul M. Chevardnadze, qui aussitôt après donnait une conférence de presse à l'ambassade soviétique, se laissa aller au lyrisme. *« Avant-hier,* expliqua le Géorgien, *j'ai dit au secrétaire Shultz qu'il était temps de faire la moisson et il m'a dit qu'il était d'accord. C'est le premier pas vers un monde libre d'armes nucléaires,* [un succès] *« pour toute l'humanité, toute la civilisation. »*

Mais M. Chevardnadze ne déploya pas que des talents de poète. Il souligna aussi que son pays avait fait d'importantes concessions, et notamment accepté de *« mettre de côté la question des armes nucléaires françaises et britanniques »* et de *« liquider plus d'ogives »* que les pays de l'OTAN. *« Mais nous ne négligeons pas nos intérêts de sécurité et ceux de nos alliés »*, a-t-il ajouté. Comme en écho à cette dernière remarque, l'URSS annonçait le même jour qu'elle avait procédé à une explosion nucléaire dans le but d'améliorer sa *« technologie militaire »*.

M. Chevardnadze rendit aussi, comme il est de règle pour un responsable soviétique, un hommage appuyé à son secrétaire général, M. Gorbatchev, mais en des termes qui méritent d'être relevés : *« Au moment le plus critique* [de la négociation], *nous avons reçu un puissant soutien politique et moral »*, a-t-il dit en faisant référence à l'article publié par M. Gorbatchev dans la *Pravda* et que l'on peut lire comme un plaidoyer en faveur de la *négociation et du compromis.* Cette remarque ayant été faite dans la longue déclaration liminaire du ministre, elle n'est certainement pas fortuite. M. Chevardnadze voulait, semble-t-il, suggérer que, du côté soviétique aussi, il avait fallu surmonter des réticences.

Ce dernier a, par ailleurs, émis une proposition qui intrigue un peu : il a fait savoir que, *« à la demande de la direction soviétique »*, il avait proposé au secrétaire à la défense, M. Kaspar Weinberger, de discuter avec son homologue soviétique des problèmes liés à l'interprétation du traité ABM sur la défense antimissiles. Mais, a-t-il ajouté en souriant, *« M. Weinberger n'a toujours pas répondu »*. M. Chevardnadze, et à travers lui M. Gorbatchev, veulent-ils seulement mettre à profit les désaccords notoires entre le Pentagone et le département d'Etat, ou bien l'idée plus subtile serait-elle de *faire débattre entre eux sur le sujet* le plus complexe qui soit les « faucons » supposés des deux camps ?

En tout cas, M. Weinberger n'a pas apprécié. Sur un ton très sec, il a fait dire par un porte-parole que M. Chevardnadze avait fait preuve de *« mauvaise foi »*, car lui-même avait demandé une rencontre avec le ministre de la défense il y a deux ans et n'avait jamais reçu de réponse.

Ce coup de griffe mis à part, M. Chevardnadze fut tout miel, et il alla même jusqu'à présenter des excuses à la suite de l'incident survenu jeudi près de Potsdam (RDA), au cours duquel un officier américain avait été blessé par balle par un soldat soviétique. M. Chevardnadze a certes souligné que les torts étaient partagés (*« les actions des deux parties ont constitué une violation de l'accord régissant les missions de liaison »* des deux pays en Allemagne), mais il a ajouté que l'Union soviétique prendrait *« les mesures nécessaires pour que pareil incident ne se renouvelle pas »*. C'est beaucoup plus qu'en mars 1985, lorsqu'un officier de liaison américain avait été tué dans des conditions similaires sans que les Soviétiques expriment la moindre excuse publique.

Ce ton nouveau, les progrès faits non seulement sur les FNI, mais aussi sur les armes stratégiques et sur d'autres sujets débattus, y compris les droits de l'homme, l'approche enfin d'un sommet, sont-ils susceptibles de modifier, outre les données de la situation internationale, celles de la situation intérieure américaine, et avant tout les relations entre le président et le Sénat ?

Au Congrès, les premières réactions sont naturellement favorables dans leur majorité, en particulier du côté démocrate. Mais il s'agit d'une approbation sourcilleuse, comme si les sénateurs, qui tiennent désormais le président sous haute surveillance, voulaient réserver leur jugement. Plusieurs d'entre eux ont déjà rappelé qu'ils exigeraient d'être pleinement informés des détails de la négociation et du traité à venir avant de se prononcer sur la ratification.

Certains sénateurs, y compris parmi les démocrates, ont cependant *rendu un hommage au moins indirect* au président. Un démocrate en vue, répondant au commentateur de la CBS qui lui demandait si désormais M. Gorbatchev n'allait pas apparaître comme le *« grand faiseur de paix »*, déclarait qu'il fallait aussi mettre cet accord au crédit de M. Reagan et de son prédécesseur, M. Jimmy Carter, qui décida d'implanter les Pershing en Europe pour *contraindre les Soviétiques* à composer.

On est encore bien loin d'une réconciliation entre le Congrès et M. Reagan, mais il y a, passagèrement peut-être, un léger mieux. Ainsi les sénateurs ont repoussé, vendredi, un amendement qui aurait constitué un désaveu de la décision, prise cet été par l'exécutif, d'envoyer de sa propre autorité une *force navale dans le Golfe.*

Sommet entre le 15 et le 21 novembre ?

Le communiqué commun publié à *la fin des entretiens* Shultz-Chevardnadze ne mentionne aucune date précise pour le sommet, mais on laisse entendre que les Américains penchent pour la semaine du 15 au 21 novembre. Le lieu n'est pas non plus précisé, mais M. Reagan a clairement indiqué que la rencontre se tiendrait aux Etats-Unis (il aurait même invité M. Gorbatchev à visiter son ranch californien). D'ici là, M. Shultz ira à Moscou dans la seconde quinzaine d'octobre, et les négociateurs de Genève poursuivront leurs travaux avec mission de conclure au plus vite.

L'une des principales difficultés qui subsistent concerne le calendrier *de retrait des missiles*. En gros, les Soviétiques sont les plus pressés, tandis que les Américains souhaitent avoir le temps de remédier à leur infériorité en matière conventionnelle avant de renoncer à leurs Pershing. Le problème des Pershing-1 A ouest-allemands et de leurs ogives américaines a, par contre, trouvé une solution élégante. M. Shultz a indiqué que, aussitôt que la RFA *aurait démantelé ses fusées*, leurs têtes nucléaires cesseraient d'appartenir au système dit « coopératif » et redeviendraient purement américaines. Leur sort sera alors celui de l'ensemble des têtes nucléaires américaines entreposées en Europe, dont l'enveloppe sera détruite et la matière fissile rapatriée.

Dans les semaines qui viennent, on continuera aussi d'explorer les voies d'un accord sur les armes stratégiques et spatiales, même si un résultat est exclu d'ici au sommet. La souplesse nouvelle manifestée par Moscou à propos de l'initiative de défense stratégique (IDS) a cependant frappé les observateurs américains. Tout se passe comme si les Soviétiques étaient prêts à se faire une raison. Nous considérons *toujours, a ainsi déclaré publiquement* M. Chevardnadze, que l'IDS est un *« mauvais programme »*. Mais *« il est probablement impossible d'en convaincre l'administration américaine »*. L'offensive contre l'IDS serait-elle appelée à prendre le même *chemin que celle qui fut* déclenchée naguère contre la bombe à neutrons ?

JAN KRAUZE.

Le communiqué

« Un sommet sera tenu à l'automne 1987 »

Voici le texte intégral du communiqué conjoint américano-soviétique publié le vendredi 18 septembre :

« Le *secrétaire* d'Etat américain George Shultz et le ministre soviétique des affaires étrangères Edouard Chevardnadze ont terminé trois jours de discussions étendues et utiles sur tous les aspects des relations entre les deux pays.

» Le secrétaire et le ministre des affaires étrangères ont passé en revue toute la gamme des questions concernant le contrôle des armes *nucléaires, conventionnelles et* chimiques. En particulier, les deux ministres, avec leurs conseillers, ont mené des négociations intensives sur la question des missiles à portée intermédiaire et plus courte. Il en est résulté un accord de principe pour conclure un traité. Les délégations des deux parties, à Genève, ont reçu l'instruction de travailler de manière intensive pour résoudre les *problèmes techniques restants* et de parachever rapidement un texte de projet de traité. Le secrétaire et le ministre des affaires étrangères sont convenus qu'un effort *intensif* similaire devrait être fait pour parvenir à un traité sur des réductions de 50 % des armes offensives stratégiques, dans le cadre des conversations de Genève sur l'espace et le nucléaire.

» Ayant discuté des questions liées aux essais nucléaires, les deux parties sont convenues de commencer avant le 1er décembre 1987 des négociations complètes, étape par étape, qui seront menées au sein d'un forum unique. Elles ont approuvé une déclaration séparée à *ce sujet* (*le Monde* du 19 septembre).

» Le secrétaire et le ministre des affaires étrangères ont également discuté des problèmes régionaux.

» Les deux parties ont discuté une vaste gamme de problèmes concernant les relations bilatérales. Un programme de travail a été approuvé, qui sera appliqué en 1987-1988, conçu pour intensifier les efforts conjoints dans divers domaines de la coopération américano-soviétique.

» Une discussion constructive des questions humanitaires et portant sur les droits de l'homme a eu lieu.

» Le secrétaire Shultz et le ministre des affaires étrangères Chevardnadze sont convenus qu'une réunion supplémentaire est nécessaire pour examiner les résultats du travail effectué dans tous ces domaines, y compris les efforts des délégations aux conversations de Genève sur l'espace et le nucléaire. Ils sont convenus *que cette réunion* devrait avoir lieu à Moscou dans la seconde quinzaine d'octobre.

» Afin de signer un traité sur les missiles à portée intermédiaire et plus courte, et pour couvrir toute la gamme des problèmes dans les rap*ports entre les deux pays*, un sommet entre le président Reagan et le secrétaire général Gorbatchev aura lieu. Le sommet sera tenu à l'automne 1987, les dates exactes devant être déterminées lors des entretiens du secrétaire d'Etat et du ministre des affaires étrangères à Moscou. » — *(AFP.)*

● **Excuses soviétiques.** — L'URSS a présenté, le vendredi 18 septembre, des excuses à la Norvège, après qu'un porte-avions de combat *soviétique eut endommagé*, le dimanche 13 septembre, un appareil norvégien (*le Monde* du 15 septembre), a-t-on annoncé, de source officielle, à Oslo. — (AFP.)

Une « double option zéro » aux effets limités

L'ÉTAT des forces nucléaires non stratégiques, c'est-à-dire de *portée inférieure à la portée inter*continentale de 5 500 kilomètres, a fait l'objet d'évaluations différentes de part et d'autre : les évaluations *sont d'autant plus divergentes que* la portée est réduite. On en trouvera ci-dessous un décompte, emprunté aux sources officielles occidentales, *d'une part*, soviétiques de l'autre.

Ces armes se divisent en trois groupes. Le premier est celui des forces nucléaires « intermédiaires » (FNI, INF en anglais), qui fait l'objet de la première « option zéro » proposée par M. Reagan en 1981 et acceptée aujourd'hui par Moscou. Il englobe tous les missiles portant de 1 000 à 5 500 kilomètres. Le second est celui des « armes intermédiaires de portée plus courte » que le premier groupe : Shorter Range Intermediate Nuclear Forces ou SRINF, comprises entre 500 et 1 000 *kilomètres. Ce problème,* soulevé sur le tard par le camp occidental, a été réglé il y a quelques mois lorsque M. Gorbatchev a *accepté la « deuxième option* zéro ». L'accord débouche par conséquent sur l'option « double zéro », autrement dit l'interdiction des systèmes portant entre 500 et 5 500 kilomètres.

Il convient aussi de parler du troisième groupe : celui des armes à courte portée tout court (si l'on peut dire), parfois appelé SNF pour Short Range Nuclear Forces. Ces armes, comme on le voit sur le tableau, sont beaucoup plus nombreuses que celles des deux premiers groupes, notamment du côté *soviétique ; elles visent exclusive*ment les pays d'Europe centrale et, pour cette raison, inquiètent particulièrement les Allemands. Mais, dans le souci de barrer la route à une dénucléarisation quasi générale de l'Europe, elles ne font l'objet à ce stade d'aucun accord. Il n'y a pas, du moins pour le moment, de *« triple option zéro »*.

Il faudrait ajouter d'ailleurs à cette dernière catégorie l'artillerie nucléaire en Europe (1 000 pièces pour les Etats-Unis, 3 720 pour l'URSS, auxquelles s'ajoutent 2 032 pièces à la disposition des alliés de l'OTAN et 164 pour ceux du pacte de Varsovie) et les avions à capacité nucléaire (390 pour les Etats-Unis et 1 039 pour leurs *alliés*, 1 765 pour l'URSS et 239 pour ses alliés).

Au total, les forces occidentales disposent dans cette catégorie de 4 000 « munitions nucléaires » (sans parler des forces françaises et britanniques), le pacte de Varsovie d'un nombre inconnu, mais probablement au moins équivalent. Tous ces armements ne sont pas couverts par l'accord, lequel ne s'occupe de surcroît que des systèmes basés à terre. Autrement dit, les missiles de croisière portant entre 500 et 5 500 kilomètres ne *peuvent être basés au sol, mais ils* peuvent l'être à bord d'avions, de navires de surface ou de sous-marins.

Enfin, tous ces chiffres doivent être comparés aux arsenaux stratégiques (à longue distance) des deux Super-Grands, lesquels sont d'environ 15 000 charges pour les Etats-Unis, environ 12 000 pour l'URSS. Même pour l'URSS, le pays qui paie le *plus lourd* tribut à la « double option zéro », le sacrifice consenti ne représente donc, avec un peu plus de 500 missiles et de 1 500 ogives, qu'entre 5 et 10 % de ses forces nucléaires dans toutes les catégories. Autant dire qu'on *est encore très loin de l'« option* zéro totale ».

MICHEL TATU.

LES FORCES EN PRÉSENCE

	ÉTATS-UNIS selon Washington	ÉTATS-UNIS selon Moscou	URSS selon Moscou	URSS selon Washington
Première « option zéro » : les FNI (entre 1 000 et 5 500 km de portée)				
Pershing 2 (1 800 km)	108	108		
Missiles de croisière GLCM (2 500 km)	208	256		
SS-20 (5 000 km, 3 têtes) :				
en tout				441
en Europe			243	
SS-4 (2 000 km)			112	112
TOTAL : missiles	316	364		553
ogives	316	364		1 435
Deuxième « option zéro » : les SRINF (500 à 1 000 km)				
Pershing 1-A (750 km) (appartenant à la RFA, mais équipées d'ogives américaines)	72			
SS-12/22 (900 km)				+ de 100
SS-23 (500 km)				50
TOTAL missiles :	72			150
Troisième groupe : de 0 à 500 km				
Total missiles	163			1 700
dont Etats-Unis :				
— Lance (115 km), en Europe	36			
URSS :				
— Scud B (300 km)				725
— SS-21 (100 km) ou Frog				950

M. Chirac : « Bravo, mais... »

Dans son discours devant les parlementaires RPR à Bordeaux, le vendredi 18 septembre, M. Jacques Chirac a évoqué les négociations sur le désarmement. Commençant par affirmer que *« s'il y a surarmement dans le monde, il n'y a pas surarmement en Europe »*, le premier ministre a dit *« très bien, bravo »* à l'accord entre Américains et Soviétiques, mais il a ajouté qu'une véritable politique de désarmement *« impliquait un effort de réduction des armements nucléaires centraux et des armes conventionnelles »*. Le premier ministre a estimé qu'il ne faut pas *« nous laisser aller à l'illusion qu'un pas important a été fait en matière de sécurité »*.

Pour M. Chirac, les discussions entre les Etats-Unis et l'URSS, *« qui ne nous impliquent en rien (...), ne doivent en rien détourner la France du renforcement de ses propres moyens nucléaires (...) pour autant, bien entendu, que les autres ne feraient pas disparaître les leurs »*. Il a insisté sur la nécessité pour la France de ne pas se priver de ce moyen *« de son indépendance nationale que lui avait donné le général de Gaulle »*.



Amériques

NICARAGUA : la poursuite des combats

La Contra accentue sa pression pour contraindre les sandinistes à la négociation

Alors que les combats se poursuivent au Nicaragua entre l'armée et la Contra, celle-ci a libéré, le vendredi 18 septembre, au Costa-Rica, quatre-vingt-un soldats sandinistes prisonniers, afin, ont expliqué ses dirigeants, de « *faire preuve de* [sa] *bonne volonté et de* [son] *intérêt pour le plan de paix en Amérique centrale* ». Aux Etats-Unis, la Chambre des représentants devrait voter, mardi prochain, une aide militaire de 3,5 millions de dollars pour la période allant du 1er octobre au 7 novembre, c'est-à-dire entre la fin de l'aide américaine de 100 millions de dollars votée en 1986 et la date fixée par le plan de paix pour l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu dans la région.

MANAGUA
de notre correspondant en Amérique centrale

Malgré la signature des accords de paix à Guatemala, le 7 août dernier, entre les cinq pays d'Amérique centrale, l'intensité des combats n'a pas diminué au Nicaragua et la Contra aurait même renforcé sa présence dans certaines régions du pays.

« *Le nombre d'accrochages n'a pas baissé* (trois cent trente-huit combats et quatre cent quarante-cinq « contras » tués entre le 5 août et le 5 septembre) *et les opérations de harcèlement (tirs d'artillerie surtout) à la frontière avec le Honduras sont en augmentation, ce qui indiquerait des tentatives de pénétration au Nicaragua de la part des « contras » installés dans les camps situés sur le territoire de notre voisin* », affirme le porte-parole du ministère de la défense. Le major Rosa Pasos estime que les dirigeants de la Contra « *cherchent à contrôler un morceau du territoire national* » pour convaincre le Congrès des Etats-Unis de leur efficacité militaire et obtenir ainsi un renouvellement de l'aide financière.



Mais, pour la Contra, il s'agit aussi d'apparaître comme des interlocuteurs indispensables pour parvenir à une solution politique et obliger le gouvernement nicaraguayen à négocier avec eux dans le cadre des accords de paix (le régime sandiniste refuse pour l'instant tout dialogue avec ceux qu'il considère comme des « *mercenaires au service de l'impérialisme américain* »).

« *Nous sommes conscients que les « contras » ont fait des progrès au plan militaire et qu'ils disposent, grâce aux millions de dollars de Washington, d'un système de communication très sophistiqué,* reconnaît le major Pasos. *Mais leurs forces sont limitées et ils ne peuvent pas faire beaucoup plus. Nous ne leur laissons pas un instant de répit et nous les aurons à l'usure.* »

Face aux redoutables hélicoptères de combat soviétiques (l'armée sandiniste en aurait reçu une cinquantaine depuis 1984), les « contras » disposent maintenant de missiles sol-air américains Redeye, plus efficaces que les Sam-7 soviétiques qu'ils continuent cependant d'utiliser. La guérilla affirme avoir abattu une dizaine d'hélicoptères depuis janvier, alors que le gouvernement reconnaît avoir perdu seulement quatre appareils depuis le début de 1986.

Vingt mille morts en cinq ans

Les pertes humaines continuent aussi d'être élevées. De source officielle, on parle de quarante-quatre mille victimes, dont plus de vingt mille morts, en cinq ans. Si on fait le total des bilans mensuels publiés par les deux parties, on arrive à un résultat plus élevé encore, mais il s'agit de chiffres gonflés au nom de la guerre psychologique.

Le ministre de la défense, le général Humberto Ortega (frère du président de la République), a reconnu, début septembre, que la Contra était présente dans sept provinces sur les dix-sept que compte le pays. Elle est plus particulièrement active dans la province de Jinotega (limitrophe avec le Honduras au nord) et au centre du pays dans une région très montagneuse à cheval sur les provinces de Matagalpa, Boaco et Chontales. Elle a renforcé ses positions dans les provinces méridionales de Zelaya et du Rio-San-Juan (près du Costa-Rica), où la vaste offensive menée par l'armée depuis le mois de mai ne semble pas avoir donné les résultats escomptés.

Pour avoir les mains libres et éviter de faire des victimes dans la population civile, déjà très éprouvée par cette interminable guerre, l'armée a évacué plusieurs milliers de paysans qui vivaient dans cette zone de jungle autour du village de Nueva-Guinea. Les bombardements aériens ont forcé les « contras » à se déplacer, mais, comme le reconnaissent les sandinistes eux-mêmes, la guérilla a su s'adapter en modifiant sa stratégie sur le terrain.

Désormais, les « contras » se déplacent en petites unités moins facilement repérables et donc moins vulnérables. Grâce à la formation militaire donnée au cours des derniers mois par des instructeurs américains au Honduras et aux Etats-Unis, ils ont appris à mener une guerre plus mobile. L'amélioration très nette de leur système de communication leur permet de regrouper au dernier moment plusieurs unités pour attaquer un objectif.

Une « grande offensive »

Malgré des efforts importants, l'armée sandiniste n'a pas réussi non plus à couper la voie aux « contras » qui profitent du relief très tourmenté pour traverser le Nicaragua du nord au sud à l'intérieur d'un couloir d'une centaine de kilomètres de large, où se trouvent les villages de Kiwili, San-Jose-del-Bocay, la Patriota, Rio-Blanco, etc. En ratissant régulièrement les montagnes, l'armée sandiniste a pu empêcher la guérilla de contrôler des territoires et d'établir des camps fixes. Il reste que les « contras » grâce à l'appui politique et à l'aide logistique des paysans de cette région, sont plus à l'aise que l'armée sandiniste.

Les rebelles ne peuvent pourtant inquiéter l'armée sandiniste qui dispose d'une puissance et d 'une expérience très supérieures à celles de ses adversaires. Les contras auraient environ six mille hommes au Nicaragua et à peu près autant dans les camps du Honduras. L'armée sandiniste peut aligner près de cent mille hommes (soixante mille permanents et un peu plus de trente mille recrues du service militaire). Sans compter les quelque deux cent mille réservistes et les milices d'autodéfense.

De plus, cette armée est très entraînée et a de moins en moins besoin de conseillers militaires cubains. Ces derniers, sous les ordres du général Lopez Cuba, seraient entre cinq cents et trois mille moins en tout cas que les estimations fantaisistes de la CIA qui parle de huit mille hommes. Les Cubains ne participent pas directement aux combats sauf exception. Ils sont affectés à la formation des recrues dans les écoles militaires et sont actifs au plus haut niveau dans les états-majors régionaux.

Au début de l'année, le général Humberto Ortega affirmait que l'armée sandiniste avait infligé « *une défaite stratégique* » à la Contra. Début septembre, il reconnaissait que l'armée menait actuellement une « *grande offensive* » destinée à « *contraindre l'ennemi à la défensive au cours des prochains mois* ». On est donc encore loin de la victoire définitive annoncée à plusieurs reprises par les sandinistes.

Il reste que les « contras » entrent dans une période difficile à la suite de la signature du plan de paix de Guatemala. Leurs dirigeants sont inquiets et poursuivent leur offensive diplomatique en Amérique centrale et aux Etats-Unis pour dénoncer la « *duplicité* » des sandinistes qui, disent-ils, « *veulent profiter des accords de paix pour désarmer l'opposition et desserrer l'étau* ». « *C'est nous qui avons forcé les sandinistes par la pression militaire à signer les accords de paix,* affirme le chef militaire de la Contra, l'ex-colonel Enrique Bermudez. *Si on nous coupe les vivres, tout sera remis en question.* »

BERTRAND DE LA GRANGE.

BRÉSIL

La mort du général Golbery

L'idéologue du régime militaire

Le général Golbery do Couto e Silva, stratège brésilien qui a joué un rôle important sur la scène politique pendant plus de trente ans, est mort, le vendredi 18 septembre, à Sao-Paulo, à l'âge de soixante-seize ans, a-t-on appris de source hospitalière.

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Il était l'homme de l'ombre, l'artisan de toutes les conspirations. Général occupé de géopolitique, chef des services de renseignements, idéologue du régime militaire, il fut aussi, pour finir, le stratège numéro un d'une libéralisation politique qui devait mener le Brésil à la redémocratisation.

Né en 1911 dans le Rio-Grande-do-Sul, c'est un « gaucho », comme tant de militaires qui se sont installés aux commandes de l'Etat. Jeune officier, il développe à l'École supérieure de guerre des idées qui serviront de doctrine au mouvement armé de 1964. Cette doctrine est celle de la sécurité nationale, dont il fut au Brésil le principal propagateur L'une des idées majeures en est l'appartenance du Brésil au camp occidental — sous la houlette des Etats-Unis — et la nécessité pour lui de participer à sa défense.

Toutes les conjurations

De la théorie il passe à la pratique en participant, de 1954 à 1964, à toutes les conjurations politico-militaires destinées à barrer la route du pouvoir aux ennemis ou alliés douteux des Etats-Unis : contre Goulart, ministre du travail, très proche des communistes, contre le président Kubitschek, puis à nouveau contre Goulart, devenu chef de l'Etat.

Le général Golbery entre alors (1961), dans la vaste conspiration, aidée et financée par les Etats-Unis, qui aboutira au putsch de 1964.

C'est tout naturellement que, après ce dernier, il s'installe à la tête des services de renseignements.

Fondateur du service national d'information (SNI), de triste mémoire pour la gauche brésilienne et bien des démocrates du pays, il regrettera beaucoup plus tard d'avoir créé ce « monstre », selon ses propres termes. En 1967, Golbery s'éloigne de ce qu'il appelait le « ministère du silence » et quitte le pouvoir : le « groupe de la Sorbonne » (les intellectuels de l'armée) qui s'est installé à la présidence trois ans plus tôt avec le maréchal Castello Branco, cède alors la place à une autre fraction plus proche des casernes.

La parenthèse dure sept ans, occupée à pantoufler à la tête d'une multinationale, la Dow Chemical des Etats-Unis. En 1974, le général Golbery revient au premier plan quand le général Geisel assume la présidence : il est son collaborateur numéro un et le grand manitou de l'ouverture politique.

Dans un premier temps, Geisel et Golbery veulent rendre à l'administration du pays sa transparence pour améliorer son efficacité. La deuxième étape sera confiée au successeur du général Geisel, le général Figueiredo, chargé de préparer le retour à un régime représentatif. En 1979, quand ce dernier s'installe au Planalto, le général Golbery est toujours à ses côtés, manœuvrant entre les durs de l'armée et les impatients de l'opposition pour imposer l'amnistie, le retour des exilés politiques, la création, de nouveaux partis.

Il n'ira pas jusqu'au bout du parcours : le 30 avril 1981, des sous-officiers des services secrets sont pris la main dans le sac alors qu'ils s'apprêtaient à faire éclater une bombe au cours d'un spectacle populaire à Rio-de-Janeiro.

Mécontent de la passivité du général Figueiredo, qui ne punit pas les coupables, le général Golbery quitte son poste. Les démocrates se demandent si l'ouverture politique a des chances, sans lui, d'aller jusqu'au bout. Elle ira même plus loin qu'il ne l'avait souhaité car, en 1985, quand la présidence passe enfin aux mains d'un civil après avoir été occupée pendant vingt et un ans par des généraux, ce n'est pas son candidat mais celui qui symbolise alors la restauration démocratique, M. Tancredo Neves, qui finira par l'emporter.

CHARLES VANHECKE.

Europe

GRANDE-BRETAGNE : conférence sur l'approvisionnement militaire

Londres souhaite développer avec la France des achats croisés d'armes conventionnelles

LONDRES
de notre correspondant

Le gouvernement conservateur souhaite que les lois du marché s'appliquent davantage, à l'avenir, au système d'approvisionnement de l'armée britannique en matériel classique. Cette attitude, fondée sur les convictions idéologiques et économiques bien connues de Mme Thatcher, aboutit à laisser jouer plus librement la concurrence internationale dans ce domaine jadis réservé. Une telle volonté est à l'origine de la « conférence franco-britannique sur l'approvisionnement militaire », la première du genre, qui s'est tenue les 17 et 18 septembre à Londres.

L'idée était de rassembler pendant deux jours les industriels de l'armement et les hauts fonctionnaires des ministères de la défense des deux pays, chargés de l'équipement classique de leurs armées respectives. Il ne s'agissait, cette fois, que de matériel destiné à l'armée de terre, mais une conférence franco-britannique semblable est prévue au début de 1988 pour la marine, et à la fin de l'an prochain pour l'aviation.

La philosophie qui préside à ces rencontres constitue une « *révolution intellectuelle* » par rapport à des participants français. L'objectif essentiel est l'abaissement des coûts de production. Cela implique qu'on regarde systématiquement ce qui se fait chez le voisin d'outre-Manche avant de se lancer soi-même dans la conception et la production d'une arme nouvelle. Peut-être le voisin a-t-il déjà celle-ci « *sur l'étagère* ». Il est alors généralement moins coûteux et à l'évidence plus rapide « *de l'acheter tout simplement comme on fait son marché* ». Le contribuable est censé être le grand bénéficiaire de cette opération.

Français et Britanniques ont décidé de diffuser régulièrement un bulletin commun qui publiera les appels d'offres de leurs armées de terre respectives. Tel est le principal résultat concret de cette conférence. Le système ne fonctionnera évidemment que si les achats sont « *croisés* » et non pas à sens unique. Les réflexes nationalistes et protectionnistes auraient tôt fait de se déclencher dans un domaine aussi sensible.

Que celui qui a produit, le premier, le meilleur canon, la meilleure tourelle de char, le meilleur radar fasse profiter l'autre de son avance. Les frais de recherche et d'essai, qui représentent jusqu'à 30 % de la facture finale, sont ainsi réduits, et l'engagement de la série, puisque le matériel est produit en plus grande quantité, amène également une économie de l'ordre de 10 %.

Des échanges encore faibles

Les échanges sont, pour l'instant, très faibles dans ce domaine entre la France et la Grande-Bretagne. On peut citer l'achat, en 1987, par les Britanniques, du PAP 104 français, un dispositif sous-marin télécommandé pour la recherche et la destruction des mines, dont l'utilisation revêt quelque actualité vu la situation dans le Golfe. Dans l'autre sens, l'Ecole française d'artillerie de Draguignan est désormais équipée d'un simulateur de tir britannique...

Une cinquantaine de firmes des deux pays, parmi lesquelles les anciens arsenaux britanniques (Royal Ordnance), privatisés par Mme Thatcher et rachetés par British Aerospace, Thomson, Matra, Electronique Serge-Dassault, etc. étaient représentées à cette conférence. M. Jacques Chevallier, délégué général à l'Armement, faisait face à son homologue, M. Peter Levene, chef des approvisionnements au ministère britannique de la défense.

L'ambition et l'énergie étaient manifestement plus grandes du côté britannique que du côté français. Le capitalisme sauvage que Mme Thatcher veut voir régner dans toutes les sphères d'activité de la société, y compris l'industrie de défense, se heurte inévitablement, malgré les formes feutrées de mise dans ce genre de forum, au vieux colbertisme français.

DOMINIQUE DHOMBRES.

PORTUGAL

Décès d'Americo Tomas ancien président de la République

L'ex-amiral Americo Tomas, dernier président de la République portugaise sous le régime salazariste, est décédé, le vendredi 18 septembre, dans sa résidence de Cascais, près de Lisbonne, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de quatre-vingt-douze ans.

Après avoir servi dans la marine pendant la guerre 1914-1918, puis dirigé pendant seize ans les travaux du navire hydrographique Cinco-de-Outubro, Americo Tomas avait été nommé en 1936 chef de cabinet du ministre de la marine, fonction qu'il occupera jusqu'en 1944. Il fut aussi président de la Junte nationale de marine marchande, organisme créé pour rénover la flotte marchande portugaise, et de diverses organisations scientifiques. C'est à lui que l'on doit, en partie, le relevé hydrographique du littoral du continent portugais.

En 1944, il est nommé ministre de la marine, et à l'élection présidentielle de 1958 — les dernières à se dérouler au suffrage universel sous le régime de Salazar — il bat de justesse le représentant de l'opposition démocratique, le général Humberto Delgado.

L'amiral Tomas devait être reconduit par deux fois dans ses fonctions, en 1965 et en 1972, par un collège électoral composé de notables du régime.

Au lendemain de la « révolution des œillets » du 25 avril 1974, il se réfugie au Brésil (qui lui accorde l'asile politique) en compagnie de son premier ministre, Marcelo Caetano. Quatre ans plus tard, en juillet 1978, le gouvernement de Lisbonne, dirigé par M. Mario Soares, l'autorise à rentrer dans son pays, à condition de ne pas faire de déclarations politiques.

Jamais réintégré dans la marine portugaise, d'où il avait été officiellement exclu en 1975, Americo Tomas, qui fut l'un des plus fidèles amis de Salazar, s'était vu attribuer en 1980 une pension par l'Etat.

● **NORVÈGE : mort de Einar Gerhardsen, ancien premier ministre.** — Einar Gerhardsen, qui fut pendant dix-sept ans, premier ministre de la Norvège, est décédé à Oslo, le samedi 19 septembre. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans.

Asie

CORÉE DU SUD

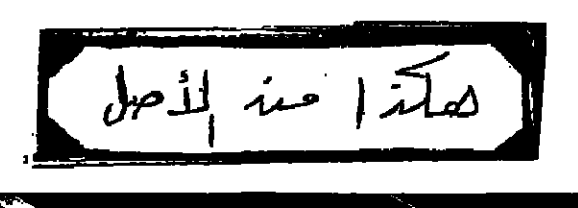
Violentes manifestations anti-américaines

Des milliers d'étudiants manifestant contre les Etats-Unis et le chef du parti au pouvoir, M. Roh Tae Woe se sont heurtés à la police dans plusieurs universités sud-coréennes le vendredi 18 septembre. L'un des affrontements les plus graves a eu lieu à l'université Yonsei de Séoul, où environ 500 étudiants ont bombardé de briques et de cocktails Molotov quelque 700 policiers anti-émeutes qui ont riposté avec des gaz lacrymogènes. Plusieurs étudiants ont été blessés sur le campus recouvert d'un nuage de gaz.

D'autre part, la proposition de loi constitutionnelle prévoyant l'élection d'un président au suffrage universel direct a été officiellement présentée vendredi à l'Assemblée nationale.

Ce texte est le fruit de négociations entre le parti au pouvoir et l'opposition. Il doit faire l'objet d'un vote vers le 12 octobre, puis d'un référendum le 26 ou le 27 octobre.

Enfin, la police a ouvert une enquête touchant 4000 personnes soupçonnées de soutenir les vues de la Corée du Nord en faveur d'une réunification des deux Corées, a annoncé vendredi la presse de Séoul. — *(AFP.)*



Afrique

BURUNDI : Un entretien avec le nouveau chef de l'Etat

Le major Buyoya promet de mettre en place une administration civile

BUJUMBURA
de notre envoyé spécial

Jusqu'au coup d'Etat qui, le 3 septembre, l'a porté au pouvoir, il n'était qu'un officier supérieur parmi d'autres, chargé de l'instruction et des opérations à l'état-major général. En uniforme beige, béret noir et épaulettes rouges, le major Pierre Buyoya, trente-huit ans, pas encore très à son aise, fait face à la presse — deux journalistes, de l'AFP et du *Monde* — pour la première fois de sa vie. Mission : tenter de relever au plus vite l'image de marque de son pays, ternie par les « errements » du régime déchu.

En présence du lieutenant-colonel Edmond Ndakazi, chef d'état-major des forces armées et numéro deux du Comité militaire pour le salut national, le nouveau président défend, d'entrée de jeu, ses compagnons d'armes : *« Les militaires burundais ne sont pas des putschistes professionnels. Ils partagent les mêmes aspirations de paix et de progrès que la population. »* C'est parce que cette armée est *« la fraction la mieux organisée des forces patriotiques »*, explique-t-il, qu'elle a été *« poussée par le peuple en détresse »* à abattre un régime dans lequel celui-ci ne se reconnaissait plus.

Pourquoi avoir attendu près de onze ans pour se débarrasser du colonel Jean-Baptiste Bagaza ? *« Son régime avait bien commencé, avec de bonnes orientations*, affirme le major Buyoya. *Les déviations ne sont venues que plus tard »*, pour aboutir, à son avis, à la *« confiscation du pouvoir »*.

Le putsch du 3 septembre n'est *« nullement une révolution de palais*, insiste le major Buyoya ; *nous voulons opérer des changements en profondeur, dans le sens d'une plus grande justice sociale et d'une démocratie réelle. »* Au point d'aboutir à une répartition plus équitable du pouvoir, jusque-là confisqué par la minorité Tutsi ? *« Les réalités sociologiques profondes du Burundi ignorent ce genre de clichés ethniques »*, insiste le chef de l'Etat. La preuve ? *« Le changement de régime a été soutenu et béni par toute la population (...) Le thème de la réconciliation nationale n'est plus d'actualité. »*

« Les forces armées, ne vont pas rester au pouvoir. Elles ont déjà regagné leurs casernes, promet le major Buyoya, *l'administration sera confiée aux civils. »* La priorité ira à la formation d'un gouvernement et à la remise en marche du parti. Le délai pour l'élection d'une nouvelle Assemblée nationale ne devrait *« pas excéder deux ans »*.

« Tous les détenus politiques ont été libérés », précise le chef de l'Etat ; quelques dignitaires du régime déchu ont été placés en résidence surveillée. *« Ceux qui n'ont pas commis de délit seront appelés à œuvrer au redressement national. »* Quant au colonel Bagaza, provisoirement réfugié en Ouganda, *« il pourra rentrer au Burundi, lorsque seront assurées sa propre sécurité et celle du pays »*. Le major Buyoya, qui se méfie des procès politiques, exclut, *a priori*, *« de traduire en justice son prédécesseur, sauf s'il a commis des délits »*.

Les relations avec l'Occident

Finie la guerre sans merci, engagée ces dernières années, par le colonel Bagaza contre l'Eglise catholique. *« Il va de soi*, affirme le major, *que la République est et restera un Etat laïque. »* Cependant, *« la concertation avec les représentants de l'Eglise catholique est déjà commencée »*, ajoute-t-il, refusant de reprendre à son compte les soupçons du régime déchu contre les activités « subversives » de cette dite Eglise.

Par ailleurs, le nouveau régime vient de dépêcher des *missi dominici* en Afrique et en Europe de l'Ouest (Belgique, France et Vatican, notamment) pour mettre les choses au clair. *« Il n'est pas exact de dire que le Burundi se soit à un certain moment tourné vers l'Est, plus que vers l'Ouest*, note le major Buyoya. *Tous nos échanges politiques et économiques se font avec le monde occidental. »*

L'objectif du nouveau régime est aujourd'hui de rétablir un climat de confiance avec ce monde occidental, choqué par les violations de plus en plus flagrantes des droits de l'homme commises par le précédent régime. *« On sentait venir une baisse de l'aide extérieure »*, confie le chef de l'Etat. Son ambition est donc de recréer un courant de sympathie, qui profite à son petit pays, trop souvent montré du doigt.

JACQUES DE BARRIN.

TUNISIE : le procès du Mouvement de la tendance islamique

L'acharnement de M. Bourguiba contre les intégristes

(Suite de la première page.)

Au grand jour ou dans la clandestinité, le MTI s'affirma de plus en plus comme la seule opposition crédible au régime. Les mosquées restèrent les seuls lieux de contestation et de libre parole, face à un pouvoir qui avait *neutralisé les* partis d'opposition — en premier lieu, le Mouvement des démocrates socialistes (MDS) de M. Ahmed Mestiri — et dompté, non sans peine, la turbulente centrale syndicale UGTT.

Le régime commit sans doute une grosse bévue en refusant au MTI son entrée dans le club des partis légalement reconnus à l'époque où il briguait cette appartenance. Admettre le MTI sur la scène politique, voire au Parlement, c'eût été le contraindre à devenir publiquement « responsable », l'obliger à défendre et à assumer un programme au bout du compte largement impopulaire auprès des Tunisiens, et, surtout, fixer clairement aux yeux de tous les limites de son audience. En empêchant les islamistes de s'exprimer librement, Bourguiba a sous-estimé la maturité politique des Tunisiens.

Qu'on le veuille ou non, l'islam des années 80, même dans la Tunisie « moderniste », représente une valeur-refuge face au marasme économique, au chômage ou aux chocs du tourisme, aux yeux d'une population que *l'oubli des traditions* désoriente.

L'autre grande erreur du pouvoir, toute récente celle-là, fut de requérir *la mort contre les militants intégristes*. Les chefs d'inculpation ne manquaient pas : appel à la sédition, diffamation du président, appartenance à une association illégale, qui auraient permis, sans choquer les belles âmes ni ternir l'image de la Tunisie, d'envoyer en prison les chefs du MTI pour de longues années. Sûr de son fait, Bourguiba a, au contraire, préféré la manière forte, courant ainsi le risque de donner aux islamistes de nouveaux martyrs (1).

De longue date cependant, le régime s'est efforcé d'ôter prise au reproche d'athéisme. Tentant de récupérer l'islam à son seul profit, il se présente même comme son *« plus farouche défenseur »*. Pas n'importe quel islam, *mais « celui qui respecte la personnalité arabo-musulmane et combat l'esprit rétrograde »*.

Dans le florilège d'extraits de discours du *« combattant suprême »*, parfois vieux de trente ans, que la presse et la télévision exhument quotidiennement, ceux qui se réfèrent à l'islam éternel sont en ce moment très privilégiés. Bourguiba a toujours eu soin de légitimer, versets du Coran à l'appui, les apparentes libertés prises avec l'islam.

Une chose est sûre : affaibli, traqué, le MTI reste une organisation *dangereuse pour le pouvoir*. Officiellement, mille deux cent soixante-dix militants islamistes ont été arrêtés, jugés et condamnés à des peines allant jusqu'à huit ans de prison, entre mars et la fin août, dans l'ensemble du pays. Officieusement, ils seraient près de deux mille. Malgré les rafles, les perquisitions et les tortures, le MTI a pu organiser pendant cette période de 70 à 80 rassemblements politiques dont certains n'ont duré, il vrai, que quelques minutes.

Cinq mille à six mille militants

Le réseau militant du MTI, très structuré, regroupait avant la vague d'arrestations, estime-t-on ici, entre cinq mille et six mille personnes. Plus de la moitié sont encore libres. Sur les cinq dirigeants du bureau politique du MTI, un seul est arrêté.

En deux années de vie, le mouvement s'est radicalisé. Sa capacité d'organisation, la manière dont il a *réussi à s'infiltrer dans la fonction* publique ou à régner en maître à l'Université, par la violence ou la peruasion, sont des signes de puissance qui ne trompent pas. Aucun autre mouvement n'avait représenté un tel défi à l'échelon national pour le régime.

Mais si la nature subversive du MTI n'est pas douteuse, rien ne pourrait juridiquement justifier qu'on pende haut et court des hommes dont beaucoup n'ont qu'un lien très ténu avec lui. L'un des accusés avait à peine onze ans lorsque se sont produits les faits qu'on lui reproche.

En attendant le verdict, la campagne anti-islamiste bat son plein. Les barbus sont devenus glabres, et, dans les rues de Tunis, les femmes vêtues de la « tenue sacerdotale » — fichu et longue robe — sont rarissimes. Toutes celles, prévient le premier ministre, M. Rachid Sfar, qui *« porteront une telle tenue étrangère à notre peuple et à ses traditions »*, seront considées comme des sympathisantes de l'islamisme. *« Les vêtements décents qu'offre notre patrimoine nous permettent de nous passer de tels accoutrements qui défient les sentiments de la communauté nationale. »* A bon *entendeur*, salut.

Le pouvoir monte en épingle le moindre incident en l'attribuant aux islamistes. Telle agression contre un *marchand de légumes dans* la banlieue de Tunis devient aussitôt une nouvelle preuve de la *« frénésie singulière des extrémistes religieux »*. Le régime apparaît comme aux aguets. On a réactivé les milices du parti, baptisées *« comités de vigilance »*, *et l'on ne lésine pas sur* la protection des membres du gouvernement.

Spectacle inédit en Tunisie : chaque ministre est désormais flanqué de deux gardes du corps qui ne le quittent pas d'une semelle...

J.-P. LANGELLIER.

(1) Le MTI *revendique déjà neuf « martyrs »* tués par la police ou morts en prison.

● **Les immigrés tunisiens en France lancent un appel au président Bourguiba.** — L'Association des Tunisiens en France (ATF) et l'Union des travailleurs immigrés tunisiens (UTIT) ont lancé, jeudi 17 septembre, un appel au président Habib Bourguiba pour que soient épargnées les vies des prévenus du Mouvement de la tendance islamique contre qui le procureur général de la Cour de sûreté de l'Etat tunisien à requis la peine de mort.

● **TCHAD : rejet des ouvertures libyennes.** — Radio-N'Djamena a déclaré, le jeudi 17 septembre, dans la soirée, que la guerre avec la Libye ne pourra s'achever qu'après le retrait des forces du colonel Kadhafi de la bande d'Aozou et *que lorsque ce dernier aura renoncé* une fois pour toutes à ses visées « annexionnistes ». Le Tchad accuse également Tripoli de violer régulièrement son espace aérien. — *(AFP.)*

● **Afrique du Sud : neuf mineurs noirs tués.** — Sept Noirs ont été tués le 12 septembre au cours d'une rixe entre mineurs, a annoncé, le vendredi 18 septembre, le groupe Anglo-American. La direction du conglomérat a ajouté que deux autres mineurs avaient été tués jeudi lors d'un accident survenu dans un puits à 60 kilomètres de Johannesburg. — *(AFP.)*

Proche-Orient

La guerre du Golfe

L'Irak multiplie ses attaques aériennes

L'Irak a accru, le vendredi 18 septembre, sa pression militaire sur l'Iran, multipliant les raids aériens contre des objectifs économiques, à la veille d'une semaine qui verra l'ONU, d'une part, et la Ligue arabe, d'autre part, étudier une nouvelle fois les moyens de mettre fin au conflit, qui entrera, le 22 septembre dans sa huitième année.

Bagdad a annoncé vendredi soir avoir de nouveau bombardé les terminaux pétroliers iraniens des îles de Lavan et de Kharg, touché un *« important objectif naval »* — terme désignant habituellement un pétrolier iranien — et attaqué deux champs pétrolifères en territoire iranien. Les Irakiens ont, en outre, accusé l'artillerie lourde iranienne d'avoir poursuivi le bombardement de plusieurs villes en Irak, dont le port de Bassorah. Selon des sources maritimes, le navire touché serait un pétrolier chypriote qui allait charger du brut iranien.

Cette intensification des opérations militaires intervient alors que les ministres des affaires étrangères de la Ligue arabe s'apprêtent à se réunir, dimanche à Tunis, pour examiner les mesures à prendre à la suite du refus de l'Iran d'accepter le cessez-le-feu réclamé par le Conseil de sécurité de l'ONU. Lors d'une précédente réunion, en août, la Ligue arabe avait donné à Téhéran jusqu'au 20 septembre pour accepter de mettre fin aux hostilités, laissant planer la menace d'une rupture collective avec l'Iran. Jeudi, les Iraniens ont remercié la Syrie et l'Algérie — dont les ministres des affaires étrangères venaient de se succéder à Téhéran — pour avoir fait échouer les *« efforts visant à isoler l'Iran »*.

A New-York, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, doit s'entretenir une nouvelle fois avec le chef de la diplomatie iranienne, M. Ali Akbar Velayati, au lendemain de la mission qui l'avait mené, le week-end du 12-13 septembre, à Téhéran et à Bagdad. Les Etats-Unis ont, de leur côté, appelé le président iranien Ali Khamenei à *« exprimer clairement »* l'acceptation *« officielle et sans condition »* par son pays de la résolution 598, exigeant un cesser-le-feu. Le président Khamenei doit prononcer un discours mardi prochain devant l'Assemblée générale des Nations Unies. Faute d'une telle acceptation, estime Washington, il faudrait s'orienter vers des *« mesures de contrainte »*.

Enfin, le ministre koweïtien des affaires étrangères, Cheikh Sabah Ahmed Jaber al Sabah, s'est déclaré *vendredi*, à Paris, où il a rencontré le président Mitterrand, *« pessimiste »* quant aux chances de succès des efforts de M. Perez de Cuellar pour faire appliquer la résolution 598. — *(AFP, Reuter.)*

● **ISRAEL : Entretien avec des Soviétiques à Jérusalem.** — Un peu plus de deux mois après son arrivée à Jérusalem, le chef de la délégation consulaire soviétique en Israël, M. Evgueni Antipov, a rencontré, le vendredi 18 septembre, pour la première fois le directeur politique du ministère israélien des affaires étrangères, M. Yossi Beilin, a-t-on appris de source officielle à Jérusalem.

Interrogé par les journalistes après sa rencontre avec le responsable israélien, M. Antipov a toutefois affirmé que *« la situation au Moyen-Orient et le projet de conférence internationale de paix n'ont pas été évoqués vendredi »*. — *(AFP.)*

● **Un chasseur-bombardier américain s'écrase près du détroit d'Ormuz.** — Un chasseur-bombardier américain s'est abîmé en mer, vendredi 18 septembre, lors d'un vol d'entraînement dans le golfe d'Oman, a annoncé, le samedi 19 septembre, un porte-parole du commandement des forces américaines dans le Pacifique. Les quatre membres d'équipage sont portés disparus. — *(Reuter.)*

Les journées parlementaires du RPR

M. Chirac appelle les dirigeants de la majorité à ne pas « se tromper d'adversaire » pour 1988

« *Tous derrière Jacques Chirac, mais dans l'union de la majorité !* » Ce fut le leitmotiv des rares discours politiques des journées parlementaires du RPR, les 17 et 18 septembre à Bordeaux, conclues par le premier ministre de retour de Nouméa, vendredi après-midi. Comme ils ne souhaitaient pas que la campagne électorale s'ouvre prématurément, et comme ils voulaient éviter tout risque de débordement, les responsables chiraquiens n'avaient prévu aucun débat de politique générale. Les élus de base ont dû se contenter des « ateliers » de réflexion thématique sur la préparation du grand marché européen de 1992.

La politique politicienne ne pouvait toutefois être ignorée. Mais, en attendant le président du mouvement, ne se sont exprimés à la tribune que ceux qui, en son nom, ont autorité pour distribuer consignes et conseils. Une exception : M. Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, puissance invitante, qui a décerné à M. Chirac un brevet de « gaullisme ». Il s'est déclaré satisfait que, lors de son discours de Québec, le président du RPR ait engagé son mouvement « *dans le sens de la pensée et de l'action du général de Gaulle* ».

Fidèle à son passé, M. Chaban-Delmas a aussi souhaité « *un grand dessein* » pour la France, précisant que son discours du 16 septembre 1969 sur la « *nouvelle société* » restait « *d'actualité* ». Il a donc demandé que le prochain président de la République engage la France « *dans la construction d'une « nouvelle nouvelle société* », et précisé : « *Jacques Chirac y a fait allusion à plusieurs reprises ; je lui en donne acte.* »

En attendant, M. Jacques Toubon a donné l'ordre d'attaque immédiate contre les socialistes : « *Il faut montrer aux Français que les socialistes n'ont pas d'autre politique à leur proposer que celle qu'ils ont déjà mise en œuvre de 1981 à 1985.* » En revanche, avec les barristes, il faut batailler à fleuret moucheté, car « *le débat, pourvu qu'il soit fait d'arguments loyaux, est un enrichissement ; et les Français finalement trancheront* ». Aussi, si le secrétaire général du RPR a recommandé à M. Barre « *de se garder de toutes présentation tendancieuse des faits et des statistiques* », en comparant « *la situation de la France septennat contre septennat* », alors que « *1986 marque un changement de sens* ».

Ce débat avec les barristes, M. Edouard Balladur l'a déjà commencé en fournissant des arguments de réponse à leurs critiques. Sa gestion, dit-il, n'est pas trop financière car « *on ne bâtit pas une bonne économie sur des finances malsaines* » ; les faits, selon lui, ont tranché en sa faveur la polémique sur la relance des investissements puisque ceux-ci ont augmenté de 16 % depuis 1986, alors qu'ils n'avaient augmenté que de 8 % de 1978 à 1981.

Ces interventions ont été aussi l'occasion de rappeler à l'ordre des élus du RPR qui pourraient être tentés pas l'attentisme. Si M. Chirac a appelé à la « *discipline* » pour préparer « *l'union indispensable pour le deuxième tour* », M. Toubon a prévenu députés et sénateurs : « *Nous ne devons pas chercher à tirer notre épingle du jeu, ou préparer d'autres scrutins postérieurs ou éventuels.* » Le message est clair : tous les élus RPR devront, au premier tour, se battre pour la victoire de M. Chirac. Il n'est pas question d'admettre en 1988 ce qui s'était passé en 1974. Cette année-là, M. Chirac avait miné la campagne du premier tour de M. Chaban-Delmas afin de mieux assurer l'élection de M. Giscard d'Estaing.

Th. B.

« La désunion peut tout compromettre »

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

M. Chirac a prononcé, le vendredi 18 septembre, le discours de clôture des Journées parlementaires du RPR à Bordeaux. Le premier ministre a émaillé son intervention de références au général de Gaulle. Il déclare : « *Nous sommes chaque jour davantage fondés à revendiquer nos racines gaullistes, à y trouver le fondement de notre action pour aujourd'hui.* » Il ajoute : « *Il faut retrouver et donner un grand dessein à notre pays.* » Puis il évoque les diverses formes de violence, dont « *l'intolérance, le racisme et la xénophobie* ». Il refuse l'idée de déclin pour la France, mais reconnaît qu'elle doit « *réagir contre un phénomène qui la touche régulièrement dans son histoire : se laisser aller à la facilité* ». Au passage, il accuse la gauche : « *La plus grande erreur des socialistes aura été de laisser nos concitoyens glisser sur cette pente.* » Pour réagir, dit-il, il faut « *bâtir une économie forte* » et ouvrir « *un nouveau dialogue social* ».

Le premier ministre parle aussi des DOM-TOM, de l'action culturelle du gouvernement, de la démographie, de la « *nécessaire solidarité nationale* », de certaines « *réactions indignes de notre pays* » face aux problèmes liés à l'immigration. A propos du code de la nationalité, il affirme que s'il n'y a pas « *consentement le plus large possible* » sur les conditions de sa réforme, « *il n'y a pas de raison d'en faire un enjeu de politique politicienne* » à la veille de l'élection présidentielle.

M. Chirac affirme sa volonté de construire l'Europe des nations et des patries. Il croit possible, pour préparer le marché unique européen « *un grand sursaut, comme en 1958* ». Parlant de la situation budgétaire, il déclare : « *Le socialisme, c'est essentiellement l'endettement.* »

« Les acquis de notre système »

Puis M. Chirac mêle une présentation positive de l'action de son gouvernement, notamment en matière économique, à l'évocation de ce qui reste encore à faire : une loi de programmation agricole, l'amélioration du niveau d'éducation et de formation, le renforcement de l'économie et de la solidarité, le maintien « *des acquis de notre système de protection sociale, le développement de la politique familiale, de la politique contractuelle, de la participation* ».

Enfin, le président du RPR aborde les problèmes directement politiques. « *Assumer la cohabitation, ce n'était pas si facile. Nous avons bien l'intention d'en sortir à la première occasion* », c'est-à-dire en 1988. Se félicitant que la majorité ait appliqué strictement la plate-forme commune RPR-UDF, il explique que c'est parce qu'elle a « *toujours été parfaitement unie et solidaire* ». Il se dit persuadé que cette « *solidarité se poursuivra jusqu'à son terme* ».

Puis M. Chirac confirme que, s'il est élu en 1988, il ne dissoudra pas l'Assemblée nationale, déclarant : « *Je ne crois pas que, dans un régime parlementaire, une majorité qui est l'expression du peuple doive être remise en cause par une élection présidentielle.* » Pour lui, quels que soient les résultats de celle-ci, « *la majorité parlementaire doit poursuivre son action jusqu'au terme normal et démocratique de son mandat* ».

« *Nous avons une majorité présidentielle potentielle* », affirme ensuite M. Chirac, et, s'il y a « *toujours inquiétude et dangers* », dit-il, c'est parce qu'« *une seule erreur peut tout compromettre (...) : la désunion* ». « *Lorsque la campagne s'ouvrira, c'est-à-dire dans quelques mois, dit-il, chacun des responsables politiques de notre majorité devra être conscient qu'elle doit être positive, respectueuse de chacune des composantes de la majorité et qu'il ne faut pas se tromper d'adversaire.* » Il souhaite aussi que chacun « *exprime son ambition pour la France de demain beaucoup plus que ses commentaires sur la France d'hier* ».

Le président du RPR déclare donc : « *C'est un engagement solennel que doit prendre chacun d'entre nous (...) à mener activement (...) la campagne au deuxième tour pour celui qui, dans notre majorité, aura à affronter ce deuxième tour.* » Il précise : « *Cela doit conditionner le comportement préalable à la campagne* ».

THIERRY BRÉHIER.

Les chances d'une coopération militaire franco-allemande

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Les parlementaires RPR réunis à Bordeaux avaient symboliquement commencé leurs travaux, le jeudi 17 septembre, par un débat sur la défense. Tous les orateurs ont été d'accord pour souligner l'importance d'une étroite coopération dans ce domaine avec la République fédérale d'Allemagne. Le président de la commission de la défense nationale, M. François Fillon, avait invité deux personnalités allemandes : M. Markus Berger, porte-parole de la CDU pour les questions de défense, et M. Johannes Ganz, député CDU de la Sarre.

M. Berger a insisté sur le fait que « *l'intégrité de la RFA faisait partie des intérêts vitaux de la France* », et il a souhaité que la France le fasse savoir « *sans équivoque* » à l'adresse de l'adversaire potentiel. Ces appels à la participation de la France à une éventuelle bataille de l'avant (notamment avec la force d'action rapide) n'ont pas recueilli un écho aussi favorable. M. Pierre Messmer a reconnu que des divergences demeuraient entre les deux pays mais que l'important était justement d'en débattre.

M. Fillon s'est, pour sa part, inquiété du risque de « *divorce culturel* » entre la France et son voisin allemand. Compte tenu du fort courant en faveur outre-Rhin de la dénucléarisation et d'une politique de rapprochement avec la RDA, ce « *divorce* » serait en germe. S'il se réalisait-il « *ruinerait pour longtemps tout espoir de construction européenne et constituerait un danger grave pour la France* ». Le député de la Sarthe a également insisté sur les vertus d'une coopération accrue dans le domaine des armements et d'une tentative de rapprochement des concepts d'emploi. C'est en ce sens, a-t-il suggéré, que la proposition du chancelier Kohl de créer une brigade franco-allemande pourrait être une occasion à saisir, quelque problème que cela puisse poser par ailleurs. M. Berger a souhaité, quant à lui, que cette brigade soit militairement significative et qu'elle serve « *dans le cadre de la défense à l'avant* ».

« Optimistes et anxieux »

M. Debré a exprimé à la tribune son traditionnel scepticisme sur les chances d'une défense européenne : l'« *intégration conduit au neutralisme par disparition du patriotisme.* » S'il balaie d'un revers de la main la défense européenne, il veut bien trouver quelques avantages à une défense franco-allemande fondée sur la solidarité mais non sur la confusion. Plus catégorique, M. Couve de Murville s'est dit convaincu que, face aux accords que les Etats-Unis et l'Union Soviétique passent par-dessus la tête des Européens, la France et l'Allemagne — « *seules réellement responsables d'elles-mêmes* » — peuvent réagir « *en rendant plus étroite encore leur coopération dans l'intérêt de tous en Europe* ».

L'économie était également au menu des ateliers de travail des parlementaires. Invité, M. François Dalle, président de L'Oréal, a analysé les raisons des succès américains et japonais M. Dalle a invité les politiques à se montrer tout à la fois « *optimistes et anxieux* ». Optimistes parce que la France a du ressort et peut s'en sortir si elle s'inspire des méthodes qui ont fait leurs preuves ailleurs et si les hommes politiques n'ont pas trop froid aux yeux pour remettre en cause un certain nombre de tabous. Anxieux « *parce qu'il faudra beaucoup de temps pour redresser l'économie* ». D'autant plus, a-t-il souligné, que certains signes sont inquiétants, comme le « *détournement des marges bénéficiaires vers des placements financiers* ».

Intervenant pour clore le débat, M. Séguin a expliqué qu'il avait retenu un message essentiel dans le rapport qu'il avait demandé à M. Dalle, il y a un an, sur « *les nouvelles données du problème de l'emploi* » : « *Demain, pour la France, ce seront les services qui seront créateurs nets d'emplois. En aucun cas l'industrie à elle seule ne pourra répondre à la demande.* »

Mais, a-t-il souligné, « *tous ces services se sont créés dans les autres pays à des niveaux de rémunération inférieurs, largement inférieurs, à celui de l'industrie* ».

PIERRE SERVENT.

Un record et un champion

LES parlementaires RPR étaient tout fiers d'accueillir, vendredi à Bordeaux, en M. Chirac, le détenteur d'un nouveau record du monde : 48 000 kilomètres en quarante-sept heures, tel que l'avait chronométré M. Chaban-Delmas. Maintenant, ils attendent surtout du président du RPR qu'il soit le champion de la prochaine épreuve électorale.

M. Chirac, en échange, leur demande de devenir autant de propagandistes et d'actifs prosélytes auprès des hésitants ou des incroyants. Il les prie également de réfréner les tentations polémiques à l'intérieur de la majorité, c'est-à-dire de « *ne pas se tromper d'adversaire* ». Enfin, il demande que chaque militant du RPR s'engage dès maintenant à faire une campagne active au deuxième tour pour le seul candidat qui restera en lice.

Le premier ministre, en rappelant ainsi les termes du code de bonne conduite — pour le respect duquel M. Chaban-Delmas souhaite la mise en place d'une « *cellule restreinte* » désignée par les deux candidats, — espère qu'il sera payé de retour et que les parlementaires UDF, réunis la semaine prochaine à Nice, exprimeront les mêmes dispositions.

M. Chirac, dont les partisans ne sont troublés par aucun état d'âme et dont le parti ne connaît aucune rivalité de tendances, a pu enregistrer le ralliement public et chaleureux de M. Chaban-Delmas à sa cause. Le maire de Bordeaux, qui souhaite la mise en œuvre d'une nouvelle « *nouvelle société* », a pu reconnaître comme un frère jumeau de celle-ci le « *grand dessein* » brossé par le maire de Paris pour les sept prochaines années.

« Politique de la fourmi »

Dans son discours de clôture, le premier ministre a répondu, à sa manière, aux déclarations télévisées de M. Mitterrand, en feignant de l'ignorer. Il n'a cité le nom du chef de l'Etat à aucun moment et ne s'en est pris aux socialistes qu'en faisant allusion à la « *mauvaise gestion des récentes années* » et à leur « *politique de la fourmi* ». Si les attaques de M. Joxe contre les privatisations ont été qualifiées par le premier ministre d'« *insinuations calomnieuses* », M. Chirac a voulu éviter de participer à une polémique ou d'entrer dans un processus d'escalade.

A défaut d'attaque frontale, les propos de M. Chirac constituaient cependant une réfutation implicite et allusive, mais totale et sans concessions, de ceux de M. Mitterrand. Le premier ministre, en s'étendant longuement sur tous les points traités la veille, a montré qu'il s'intéressait autant que le président aux multiples problèmes de société. Le racisme et l'immigration, le SIDA et la drogue, les nouveaux pauvres et le tiers-monde, la famille et le dialogue social, ne sont donc pas un « *domaine réservé* » du chef de l'Etat. M. Chirac, pour chacun d'eux et pour d'autres, énonce chaque fois les décisions prises et les projets préparés par son gouvernement.

Comme M. Mitterrand, qui avait trouvé que la cohabitation « *ce n'est pas la vie rêvée* », M. Chirac avoue : « *Ce n'est pas facile.* » Le premier ministre a voulu rassurer les barristes en leur promettant d'« *en sortir à la première occasion* », mais en précisant aussi que lui ne dissoudrait pas l'Assemblée nationale s'il était élu. M. Chirac a enfin martelé ce qui sera le thème politique de sa campagne : pourquoi changer une équipe qui gagne, alors que la partie est bien commencée ?

Il lui reste encore quelques mois pour en apporter la preuve concrète.

ANDRÉ PASSERON.

LIVRES POLITIQUES par André Laurens

Le marché de la place de la République

S'AGISSANT d'un choix de cette importance, dix produits seulement, parmi tous ceux qu'offre le marché, ont été sélectionnés. On dira que ce sont les plus connus ! Justement, ils s'imposent par leur notoriété. Toutes les études de marketing le confirment : un produit se vend d'autant mieux qu'il existe déjà par lui-même. L'inconvénient est que l'embarras du choix n'est jamais aussi grand qu'en face de sollicitations familières, celles qui ne vous surprennent plus. Le risque est, alors, de se décider sans réfléchir, sur une impulsion, ou par habitude, sinon par lassitude. A moins, ce qui n'est pas mieux, de se laisser séduire par un faux-semblant, un artifice de dernière heure.

Or il existe un moyen, une méthode plutôt, permettant de rationaliser l'indispensable sélection, puisque, en dernière analyse, un seul produit, forcément pris dans les dix retenus, sera choisi. C'est cette approche, fréquemment utilisée dans l'appréciation des biens de consommation, qui est, ici, reprise et adaptée par le fameux cabinet d'audits BCA (Bercoff, Caton et Autres).

On notera, en premier lieu, la finesse de la grille d'analyse : chaque produit est examiné suivant les mêmes critères, à travers les mêmes tests (la carrosserie, la gestation et la mise en place, la fiabilité, les ratés et les pannes, l'itinéraire, le rodage et l'évolution, les performances et les contre-performances, les nuisances et les risques de pollution, la promotion et le service après-vente).

La méthode s'appuie, en second lieu, sur une solide documentation. Tout ce que l'on sait, tout ce que, parfois, on ignore, est utilisé et reclassé de telle sorte que l'étude offre un descriptif, en pied si l'on peut dire, de chacun des produits, et un tableau comparatif de leurs caractères spécifiques. Elle est menée avec la neutralité et la distance qui conviennent à ce genre de travail. Le cabinet BCA respecte cette ligne de conduite jusque dans les conclusions qu'il livre au terme de chaque examen, mais il ne s'efface pas complètement. Souvent, au fil de leur démarche, percent l'acuité de jugement et le bonheur de la formule, qui ont fait la réputation des audits de la firme.

Ces qualités, outre qu'elles égayent l'approche purement technique d'une concurrence jamais examinée sous ce jour, l'enrichissent d'aperçus inédits. En voici quelques exemples, dont on devinera peut-être à quels sujets de l'étude ils s'appliquent. BCA souligne ainsi les propriétés « *fantasmatiques* » d'un produit qui réussit sur un marché dont il ne cesse de se démarquer. Les consommateurs, notent les audits, « *croient acheter non seulement un produit neuf mais différent des autres* » ; sa force, « *c'est, au moins en apparence, de n'être point à vendre* ».

D'un autre produit proche, présenté comme « *sans concurrence sur Paris-surface* » et possédant « *l'un des plus solides réseaux de distribution à travers le territoire* », le cabinet BCA dit qu'il ne peut se contenter d'exister mais qu'il lui faut désormais « *être* ». Ces sévères examinateurs laissent percer un certain attendrissement pour un produit, isolé sur le marché, haut de gamme, qui mériterait, selon eux, d'être mieux utilisé, car il a la capacité de séduire des clientèles différentes, à moins qu'il n'ait vocation à la marginalité.

Un produit récent, aux qualités indéniables, ne bénéficie pas de la même sympathie. « *Il flotte sur les eaux calmes et risque de sombrer dans les grosses tempêtes* », nous dit-on. Il est appelé à durer sur le marché, fût-ce sous d'autres étiquettes. L'étude porte aussi sur deux produits très connus. L'un domine le marché, mais on ne sait pas encore s'il maintiendra ; l'autre, qui l'a dominé, s'est retiré de l'actuelle campagne de commercialisation. Il y a aussi un produit de remplacement qui « *se confond admirablement avec la maison mère* » mais dont le crédit souffre du pitoyable bilan de la firme, ces dernières années. L'incertitude pèse sur la carrière, déjà bien remplie, d'une brillante marque, fiable, populaire, mais dont le tort serait d'avoir été en avance sur son temps. D'autres concurrentes, sur son créneau et auprès des autres clientèles, se positionnent comme elle. « *On n'écoute plus la différence* » et, pour avoir « *lancé la mode,* [ce produit] *fait figure d'archéo* ».

Un choix de cette importance, écrivions-nous plus haut, est-il convenable de le réduire aux dimensions d'un marché, à celles de l'offre et de la demande ? Ce n'est pas la première fois que la société politique est jugée à travers un procédé parodique. En l'espèce, le traitement s'imposait de lui-même, compte tenu de tout ce que les politiciens empruntent désormais aux techniques de la promotion et du marketing. Mais il y a plus. S'il est vrai que la force des idéologies faiblit, que s'amenuise la capacité des circuits de formation politique, que l'individu s'isole dans une société uniforme, que la gestion se présente comme un grand dessein, alors il est normal que le citoyen se réfugie dans le consommateur. En attendant mieux.

★ *Qui choisir ? Comment acheter votre prochain président de la République sans risque*, par Caton, traduit par André Bercoff, Cogite-Robert Laffont, 445 p. 100 F.

Politique

Les explications de M. Le Pen sur les chambres à gaz

La nuit, tous les chats sont gris

André Frossard, le billettiste du *Figaro*, *ne s'était pas trompé* : M. Le Pen, grossiste, ne fait pas le détail. S'adressant aux juifs — si l'on a bien compris — à la fin de sa déclaration à la presse, *vendredi 18 septembre*, il a assuré compatir *« à la douleur de tous ceux qui ont vu disparaître des êtres chers dans la tourmente »* de 1939-1945, lui-même ayant *« perdu* [son] *père « mort pour la France », pendant la guerre »*.

Les juifs exterminés à Auschwitz, à Maïdanek, à Belzec, à Sobibor, à Treblinka, dans des camions à gaz, dans des chambres à gaz, ou autrement, ne sont morts ni pour la France, ni pour aucun autre pays, aucun parti, ni *aucune cause ; ils ne sont pas* morts, non plus, par malchance, comme les victimes d'un bombardement aérien ou d'une mine flottante ; leur mort ne doit rien ni à *la fatalité ni à leur choix*. Hommes, femmes, vieillards, enfants juifs, dans l'Europe des nazis et de leurs collaborateurs, ils ont été repérés comme juifs, étiquetés, séparés du reste de l'humanité, puis transportés, dans des wagons destinés au bétail, jusqu'aux lieux où la mort leur fut administrée. Ils n'ont pas « disparu dans la tourmente ». Ils ont été assassinés.

« Refuser de comprendre »

Ne pas voir cela, c'est ne rien comprendre. Ou plutôt, comme le dit Mgr Decourtray, c'est *« refuser scandaleusement de comprendre »*. La seconde guerre mondiale n'a pas été ce catalysme que décrit M. Le Pen, ce long incendie accidentel ou allumé par on ne sait qui, autant dire par personne ; ce Bazar de la Charité où, *par malheur de s'être trouvés là*, des millions seraient morts sans que leur vie *ni* leur mort ne les distiguent les uns des autres (1). La *nuit, tous les chats sont gris. Le* regard magnanime et apitoyé que M. Le Pen pose sur la guerre correspond peut-être à un sentiment populaire — où il est normal que le démagogue, en difficulté, cherche son salut, — mais il est, dans sa défense, rien moins qu'innocent.

L'effarante comptabilité assénée par M. Le Pen (nombre de morts de la seconde guerre mondiale, nombre de victimes des régimes communistes soviétique, chinois, vietnamien, etc.) ne devient floue, curieusement, que lorsqu'il s'agit des juifs. La règle à calcul a des ratés. *« Il y a eu beaucoup de morts, des centaines de milliers, peut-être des millions de morts juifs, et aussi non juifs »*, avait-il dit, le 13 septembre, sur RTL. Il l'a répété vendredi.

Quatre jours de réflexion et d'étude de *« tous les ouvrages généraux »* consacrés à la guerre n'ont pas permis à M. Le Pen *d'affiner ses connaissances*. La seule statistique que ce passionné de recensements en tous genres — nombre d'immigrés en France, nombre de ceux qui perçoivent des prestations familiales, progression prévisible du nombre des « sidaïques », etc., — ne parvienne décidément pas à se mettre dans la tête, c'est celle des victimes de ce qu'il appelle *« le martyre du peuple juif d'Europe par les nazis »*.

Ce dont il est sûr, en revanche, c'est que ce martyre, auquel il associe *« tziganes, chrétiens et patriotes »*, a été *« un chapitre, une partie, un détail de l'histoire de la deuxième guerre mondiale »*. « Détail » : M. Le Pen persiste. On ne voit pas, d'ailleurs, comment il pourrait en être autrement. Le président du Front national n'est *plus un petit garçon ; à l'âge qu'il* a, sa religion sur la guerre et sur plusieurs autres choses est faite. Il n'avait pu employer le mot *« détail » par inadvertance ou par* approximation, pas plus que ce n'est par étourderie qu'il a omis, vendredi, de condamner ceux qui, au nom d'une prétendue *« histoire »* révisionniste, s'acharnent contre le « détail » en question et tentent d'en décharger la mémoire et la conscience de leurs contemporains. Les mots de M. Le Pen, comme « ses » morts, sont comptés ; l'oubli n'est pour rien dans l'absence de ceux qui manquent.

L'honorabilité perdue

On pouvait ne voir, dans l'antisémitisme perceptible à travers l'« effet Le Pen », qu'une séquelle anecdotique des origines de ce courant politique, principalement dirigé, depuis quinze ans maintenant, contre les immigrés arabes. La multiplication des manifestations d'antisémitisme qui accompagnent, aujourd'hui, l'installation de l'extrême- droite dans la vie politique française oblige à reposer la question et à se demander si ce phénomène n'a *pas* joué un rôle beaucoup plus important qu'on ne pouvait le penser dans la diffusion des idées du Front national.

M. Le Pen, certes, s'en défend, bien qu'il ait lui-même été condamné en justice pour avoir désigné à la vindicte de son auditoire, lors d'une fête de son parti, une liste de personnalités dont le seul point commun était de porter un patronyme juif. Il tente, aujourd'hui, d'en appeler à la solidarité de ses partisans et de ses électeurs contre la *« meute politicienne »*, qui chercherait à le faire taire. Que la classe politique tout entière ait vu dans les propos de *M. Le Pen le 13 septembre* l'occasion d'écourter sa carrière, cela ne fait aucun doute. Il n'y a pas lieu de s'en indigner, mais il *est possible, en effet, comme il l'a* dit lui-même, qu'une partie au moins des électeurs du Front national en soient étonnés.

Entre ce que le vote pour le Front national exprime et l'idéologie que ce parti a héritée de son histoire, il y a un certain décalage. Si l'antisémitisme a, peut-être, eu sa part dans la montée du mouvement, il est vraisemblable que sa version « révisionniste » est étrangère à la plupart des sympathisants de M. Le Pen. Ceux-ci ont dû être fort surpris d'entendre leur champion bafouiller lorsqu'il a été interrogé sur le génocide des juifs pendant la seconde guerre mondiale.

M. Le Pen parviendra peut-être à réconforter ses amis, « sonnés » par sa gaffe du 13 septembre, mais, devenu ou redevenu infréquentable *pour la classe politique*, il risque de voir s'éloigner à jamais l'honorabilité à laquelle il aspire tant.

PATRICK JARREAU.

(1) Voici de passage de la déclaration de M. Le Pen : « La seconde *guerre mondiale dura six ans, elle mit* aux prises des centaines de millions d'hommes et fit plus de cinquante millions de morts, dont trente-cinq millions d'Européens, laissant, depuis, la moitié de l'Europe sous la botte soviétique. Chacun de ses éléments, si meurtrier, si atroce, qu'il ait été, fut un élément de cette immense tragédie humaine. Les camps de concentration où moururent par millions juifs, tziganes, *chrétiens* et patriotes *de toute* l'Europe et les méthodes employées pour mettre à mort les détenus : pendaisons, fusillades, piqûres, chambres à gaz, traitements inhumains, privations, constituèrent un chapitre, une partie, un détail de l'histoire de la seconde guerre mondiale, comme en témoignent d'ailleurs tous les ouvrages généraux qui y furent consacrés. Ai-je dit autre chose, et honnêtement, *oui, honnêtement, cela justifie*-t-il le procès de sorcier que l'on me fait ? »

La polémique sur les privatisations

Le premier ministre riposte aux critiques des socialistes et de M. Raymond Barre

(Suite de la première page.)

Les dernières semaines d'une campagne qui opposerait le premier ministre et le chef de l'Etat suffiraient à effondrer l'édifice.

M. Mitterrand *« se réserve »* et M. Chirac aussi. Lors de sa prestation télévisée, jeudi soir sur TF 1, le chef de l'Etat a pris soin d'indiquer qu'il tenait quelques munitions à la dispostion de l'adversaire. Le lendemain, le premier ministre a manifesté, à Bordeaux, devant les parlementaires du RPR, la même retenue. Il fait ses provisions pour l'hiver. De Paris à Nouméa, de Bordeaux à Paris, M. Mitterrand et M. Chirac dialoguent durement sur le fond. Mais ils y mettent les formes.

Ils agissent, aujourd'hui, par doublures interposées. M. Albin Chalandon, garde des sceaux, rappelle à l'ordre le chef de l'Etat qui, jeudi soir à la télévision, a ironisé sur lui et a pris la défense du lieutenant-colonel Prouteau, son collaborateur à l'Elysée, mis en cause dans l'affaire des « Irlandais de Vincennes ». C'est une manière de dénoncer le comportement partisan, aux yeux de la majorité, d'un homme qui, par fonction — le chef de l'Etat est président du Conseil supérieur de la magistrature, — est tenu, plus encore que d'autres, à la non-intervention dans les affaires judiciaires.

Dans l'autre camp, M. Pierre Joxe donne un tour spectaculaire à la campagne que les socialistes avaient décidé d'engager, dès avant les vacances d'été, sur les privatisations de M. Balladur et les *« privilèges »* que le ministre d'Etat aurait ainsi accordés à ses amis. M. Chirac, qui soutient son ministre, accueille ces *« attaques »* avec *« un mépris de fer »*. Mais la réponse s'adresse aux socialistes en général et non pas à M. Mitterrand en particulier, bien que ce dernier ait jugé, la veille, que les réflexions de M. Barre sur le sujet sont *« judicieuses »*. Car M. Barre, qui n'est la doublure de personne, joue aussi sa partie dans l'affrontement entre les deux grands de l'exécutif. Les coups qu'il porte visent équitablement l'un et l'autre.

Ce jeux d'ombres n'aura qu'un temps. Le jour viendra où M. Chirac ressortira son *« bilan du socialisme »*, c'est-à-dire celui du chef de l'Etat. Le jour viendra où, candidat ou pas, M. Mitterrand parlera lui-même de ce que M. Barre appelle les *« quadrillages »* et *« verrouillages »* de l'information et de la finance pratiqués, selon lui, par le RPR au gouvernement. Ce jour-là, il y aura vraiment le feu dans les palais insalubres.

JEAN-YVES LHOMEAU.

La présence du FN dans les conseils d'administration des lycées

M. Giraud répond à M. Mitterrand

M. Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France, a réagi, le vendredi 18 septembre, aux propos tenus la veille par le président de la République au cours de l'émission télévisée « Le monde en face », sur TF 1. Interrogé sur les accords entre majorité et Front national dans les régions, M. François Mitterrand avait regretté qu'une telle alliance se fasse en Ile-de-France au prix de l'entrée du Front national dans les conseils d'administration des lycées et des collèges.

M. Giraud a répliqué que les représentations du conseil régional dans les lycées qui engagent directement le budget régional ne comptent que des conseillers RPR et UDF. *« Tel n'est pas le cas dans d'autres régions*, a ajouté M. Giraud, *notamment dans la région Nord-Pas-de-Calais, à majorité socialiste. »* De son côté, M. Pierre Mauroy a demandé, mercredi 16 septembre, à M. Noël Josèphe, président du conseil régional Nord-Pas-de-Calais, qu'il soit mis un terme aux fonctions des élus du Front national dans les lycées.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article consacré au transfert des cendres de René Cassin au Panthéon, une erreur de transmission nous a fait écrire que ce défenseur des droits de l'homme avait présidé à partir de 1943 l'Alliance socialiste universelle. Il fallait lire l'Alliance *israélite* universelle (*le Monde* du 18 septembre).

Société

JUSTICE

Devant la 23e chambre correctionnelle de Paris

Une touriste de la crocodile connection

Le succès commercial d'une marque est souvent accompagné de la contrefaçon, rançon de la réussite. *Parmi les entreprises* **qui en sont victimes, Lacoste semble être l'une des plus concernées. Son crocodile est abondamment copié à Bangkok, et malgré les plaintes du styliste, les autorités thaïlandaises semblent imperméables à la notion juridique de contrefaçon.**

Il y a encore quelque temps, des chemises de mauvaise qualité entraient en Europe par caisses entières, affublées du prestigieux saurien. Mais cette forme de trafic a donné lieu à de *nombreuses saisies en Hollande*, en Allemagne et en France. Aussi, un autre mécanisme est actuellement utilisé. Il consiste à faire transiter, tout à fait légalement, des chemises sans marque sur lesquelles un atelier clandestin appose ensuite les logos contrefaits importés par milliers, dans une simple valise, par un « touriste ».

Le 2 septembre dernier, Thanavida Rodsutthi, vingt-six ans, était interpellée à Paris en possession de 3 600 reproductions de crocodiles accompagnées de 3 600 étiquettes Lacoste. En d'autres circonstances, l'affaire aurait mérité l'ouverture d'une information judiciaire, mais le parquet a jugé préférable de faire comparaître la jeune femme devant la 23e chambre correctionnelle de Paris selon la procédure de *« comparution immédiate »* (ex flagrants délits), parmi les voleurs de sacs à main et les étrangers en situation irrégulière.

Il est vrai que la Thaïlandaise n'avait pas grand-chose à dire au président Mathieu Savelli à l'audience du vendredi 18 septembre. Malgré de nombreux *voyages en France, elle se présente* comme une touriste *« venue acheter des cosmétiques »*. Une personne qu'elle ne connaît que par un surnom lui a confié les marques contrefaites pour les revendre deux francs pièce à une *« connaissance »* qui a quitté la France depuis. Déjà interpellée l'année dernière à Roissy avec une centaine de faux polos Lacoste, la prévenue prétend ignorer que l'importation de logos copiés était interdite.

Son défenseur, maître Catherine François, a insisté *sur le rôle* mineur tenu par sa cliente, *« un rouage, un simple maillon d'une chaîne »*. Mais auparavant, le conseil des Etablissements Lacoste, maître Robert Abdesselam, avait rappelé que la production pirate thaïlandaise était de cinq à huit millions d'articles par an, soit autant que la fabrication des usines de Troyes, pour demander 200 000 francs de dommages et intérêts, et *« une condamnation exemplaire »*.

Sans contester que la jeune femme ne soit pas *« la tête »* du trafic, le parquet, représenté par Mme Marie-Ilda Gouineau, n'a pas caché qu'il s'agissait de faire un exemple en demandant 18 à 20 mois de prison, dont une partie avec sursis, et une forte amende. Afin qu'à Bangkok, on sache qu'il est imprudent de prendre l'avion pour Paris avec une valise remplie de crocodiles « made in Thaïlande ». Le jugement sera rendu le 25 septembre.

MAURICE PEYROT.

FAITS DIVERS

A Marseille

Six arrestations après l'attaque manquée d'une banque

Six hommes, soupçonnés d'avoir participé le 13 septembre à une tentative d'attaque à main armée de la banque Leumi à Marseille, ont été déférés au parquet, au terme de leur garde à vue. Il s'agit de Daniel Merlini, vingt-huit ans, Patrick Raynal, vingt-sept ans, Bruno Merlin, vingt et un ans, Richard Derruda, vingt-sept ans, Giuseppe Pazzona, quarante-quatre ans et André Arrimondo, vingt-neuf ans, demeurant tous à Marseille. M. Claude Salavagione, procureur de la République, a requis contre eux des inculpations d'association de malfaiteurs, séquestration de personnes et tentative de vols aggravés, avec mise *sous mandat de dépôt*.

« Nous avons démoli la base logistique d'un groupe criminel », nous a déclaré M. Salavagione. La bande était suivie depuis plusieurs semaines par les policiers de la PJ et de la brigade de recherche et d'intervention. Les personnes appréhendées étaient en possession de quinze pistolets de gros calibres, de gilets pare-balles, de matériel permettant l'écoute des fréquences radio de la police et de cagoules.

« On peut affirmer, précise-t-on encore au parquet de Marseille, *que certains des suspects avaient rencontré auparavant les deux truands corses inculpés et incarcérés à Nîmes vendredi 11 septembre » (le Monde* daté 13-14 septembre). Ces deux hommes sont Georges Seatelli, trente-sept ans, qui passe pour être l'un des chefs de file de « la Brise de mer », un gang de Bastia, et Jean Donsimoni, trente ans, demeurant à Marseille. Ce n'est pas la première fois que les enquêteurs poursuivant leurs recherches sur les agissements de cette bande, retrouvent les traces de ses relations avec des malfaiteurs continentaux.

D. R.

En RFA

Un malade atteint du SIDA jugé pour avoir contaminé son partenaire

BONN
de notre correspondant

Le premier procès intenté à un porteur du virus du SIDA accusé d'avoir eu des relations sexuelles sans informer son partenaire de son état s'est ouvert, le jeudi 17 septembre, à Nuremberg, en Bavière.

Lindwood B., quarante-six ans, un Américain, employé civil des troupes américaines stationnées en RFA, a été arrêté le 5 février dernier et écroué sous l'inculpation de *« coups et blessures volontaires »*. L'acte d'accusation précise qu' *« à quatre reprises au moins »* l'inculpé se serait livré à des pratiques homosexuelles sans préservatif. Le représentant du ministère public a souligné le fait qu'en agissant de la sorte, l'accusé faisait courir *« un danger de mort »* à des partenaires ignorant l'état de santé de Lindwood B. Le procès s'est ouvert sur un premier *incident d'audience : l'interprète de* l'accusé, une jeune femme mère de deux enfants, a refusé de s'asseoir à côté de lui.

Son avocat, en revanche, a demandé que la procédure de mise en accusation de son client soit annulée, car, selon lui, elle se fonde sur une rupture illégale du secret médical par les services de santé de l'armée américaine. Le gouvernement de Bavière a pris une position en pointe dans la répression contre les porteurs de virus du SIDA, sous l'impulsion du secrétaire d'Etat à l'intérieur, M. Peter Gauweiler. Celui-ci propose de mettre en œuvre une série de mesures, comme les tests obligatoires pour les personnes appartenant aux groupes à risques (*toxicomanes, prostituées, prisonniers*), le contrôle systématique des étrangers s'installant en Bavière, etc. (*le Monde* du 21 mai). Le procès de Nuremberg ne s'inscrit pourtant pas dans le cadre de ces mesures – qui n'ont pas encore été adoptées par le Parlement de Munich, – mais dans celui plus général des procès pour coups et blessures. Son issue est pourtant attendue avec intérêt en RFA, car il est susceptible de faire jurisprudence en la matière.

L. R.

EN BREF

● **Un détenu libéré à Nice pour cause de SIDA.** – Un détenu de la maison d'arrêt de Nice, accusé de vol à main armée et de séquestration, a été libéré pour cause de SIDA. Au moment de comparaître, Thierry Lahaye, vingt-sept ans, était dans un tel état de faiblesse que le médecin de la prison s'était opposé à son transfert au palais de justice de Nice. Remis en liberté, Thierry Lahaye a été hospitalisé dans un service spécialisé où les médecins demeurent très réservés sur son état.

● **Trafic de fausse monnaie : le « parrain de la côte basque » inculpé.** – M. Jean Breuilh, cinquante-cinq ans, considéré comme le « parrain du milieu de la côte basque », a été écroué, vendredi 18 août, sous l'inculpation de *« contrefaçon de billets de banque, détention et fabrication de faux documents administratifs »*. Il avait été interpellé, mercredi, après la saisie de matériel d'imprimerie utilisé à la fabrication de faux dollars et de faux papiers (*le Monde* du 18 septembre). Le trafic porterait sur 1,5 million de dollars (environ 9 millions de francs) en fausse coupures de 100 dollars et sur deux mille faux permis de conduire espagnols et un certain nombre de pièces d'identité.

● **Inculpation d'Ahmed Messad.** – L'auteur de l'attaque à main armée avec prise d'otages commise, le lundi 14 septembre, dans une agence du Crédit lyonnais, boulevard Saint-Denis à Paris, dans le troisième arrondissement (*le Monde* du 16 septembre), a été inculpé, vendredi 18 septembre, par M. David Peyron, juge d'instruction à Paris, et placé sous mandat de dépôt. Ahmed Messad, blessé lors de l'intervention de la police et actuellement hospitalisé à l'Hôtel-Dieu, a été inculpé de *« tentative d'homicide involontaire, arrestations illégales, séquestration de personnes avec prises d'otages, tentative de vol aggravé, vol aggravé et infraction à la législation sur les armes »*.

Le dossier sera instruit par M. Jean-Louis Mazières, premier juge d'instruction à Paris.

● ***Massacre à Faaïté* : six nouvelles inculpations.** – Arrêtés en début de semaine par les gendarmes de Papeete, qui s'étaient rendus sur l'atoll de Faaïté, six jeunes gens ont été inculpés, le jeudi 17 septembre, pour leur participation présumée au massacre, en début de mois, de six personnes brûlées vives (*le Monde* du 8 septembre). Les six jeunes gens ont été placés sous mandat de dépôt de même que les dix autres personnes précédemment inculpées par M. Max Gatti, juge d'instruction chargé de ce dossier.

Un colloque d'experts à Strasbourg

La valeur scientifique des îles subantarctiques françaises

STRASBOURG
de notre envoyée spéciale

A quoi peuvent servir les îles subantarctiques françaises perdues dans le sud de l'océan Indien ? Les îles Crozet, Kerguelen, Amsterdam et Saint-Paul n'ont ni population permanente ni ressources naturelles (à l'exception des poissons et des langoustes dont le nouveau droit de la mer a donné à la France la propriété exclusive dans un rayon de 200 miles nautiques). Ces îles de taille très modeste, sont à des milliers de kilomètres de l'Afrique, de l'Asie et de l'Australie et sont même fort éloignées les unes des autres. Elles sont sans cesse balayées par des tempêtes.

Pourtant, la France entretient depuis une trentaine d'années, sur ces îles désolées, trois bases scientifiques : Port-aux-Français aux Kerguelen, Alfred-Faure aux Crozet, Martin-de-Viviès à Amsterdam dont les équipes de chercheurs et de techniciens sont changées chaque année. La rareté des terres émergées dans l'hémisphère Sud donne, en effet, à ces îles une valeur exceptionnelle. Là, on a pu installer des observatoires météorologiques, sismiques, magnétiques, etc., qui complètent heureusement les mailles des réseaux mondiaux, surveillant aussi bien l'extérieur et l'intérieur de la Terre que l'activité solaire.

En trente ans, la connaissance de notre planète et les technologies ont fait de notables progrès. Et, dans le même temps, les centres d'intérêts, des scientifiques ont sensiblement évolué. Les responsables du territoire d'outre-mer des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) (1) ont donc réuni à Strasbourg, du 14 au 17 septembre, cent trente spécialistes relevant de toutes les disciplines participant à la recherche dans les îles subantartiques. Ce colloque faisait logiquement suite à celui qui s'était réuni à Grenoble, en septembre 1984, pour faire le point et pour réfléchir aux nouvelles orientations de la recherche en Antarctique (*le Monde* daté 30 septembre-1er octobre 1984).

Les observations météorologiques, sismiques et magnétiques continuent, certes, tout comme les inventaires de la faune et de la flore propres à chaque île. Mais les unes et les autres ont perdu de leur importance au profit d'études plus globales. On cherche ainsi à comprendre comment les espèces animales et végétales terrestres ont pu coloniser les îles et les côtes et s'adapter aux rudes conditions naturelles. Parallèlement, on étudie l'avenir des espèces qui ont été importées volontairement (lapins, chats, rennes, mouflons et, tout récemment, salmonidés aux Kerguelen, bovins, à Amsterdam) ou involontairement (mouches bleues, rats et souris), et qui sont souvent redoutables pour les milieux naturels.

La faune autochtone présente souvent des physiologies très particulières mais d'un intérêt dépassant largement l'étude des espèces locales. Ainsi, le poussin de manchot royal a-t-il des capacités de jeûne tout à fait exceptionnelles qui ouvrent des aperçus nouveaux sur le métabolisme des graisses et des protéines.

La pollution et le climat

Les domaines d'études les plus importants sont désormais la pollution et le climat. Les îles subantarctiques, en effet, sont très loin des sources humaines de pollution mais l'air qui y souffle apporte avec lui aussi bien le radon (un gaz radioactif émis naturellement par tous les continents) que le gaz carbonique produit en quantité croissante par les industries humaines. Ainsi peut-on mieux comprendre la circulation atmosphérique et surveiller la teneur de l'air en gaz carbonique, dont l'augmentation pourrait amener un réchauffement général menaçant l'équilibre de notre planète.

Les TAAF, depuis près de vingt ans, ont élargi leurs recherches à l'océan Indien. Elles ont besoin, en effet, d'un navire pour assurer la relève et le ravitaillement des trois bases subantarctiques. Certes, le *Marion-Dufresne* amène le personnel et le matériel indispensables. Mais il a été conçu aussi comme bateau de recherche océanographique. Chaque année, il est utilisé à trois ou quatre reprises pour des campagnes scientifiques dans l'océan Indien. L'étude des masses d'eau permet de mieux comprendre la circulation océanique – de la surface jusqu'au fond – dont dépend notre climat actuel. Les analyses des sédiments prélevés dans les fonds marins donnent des informations précises sur les climats du passé.

Tout récemment, des chercheurs du Centre des faibles radioactivités de Gif-sur-Yvette (CNRS et CEA) ont reconstitué les variations que le climat a subies pendant les cent trente-cinq mille dernières années, c'est-à-dire pendant la période couvrant l'avant-dernier interglaciaire, la dernière période glaciaire et l'actuel interglaciaire. La courbe ainsi obtenue coïncide extraordinairement bien avec celle des fluctuations de la teneur de l'air en gaz carbonique pendant la même période : plus il fait froid, moins il y a de gaz carbonique. Notons que la courbe des teneurs en gaz carbonique a été reconstituée par le Laboratoire de glaciologie et de physique de l'environnement de Grenoble (CNRS), en analysant l'air emprisonné dans une carotte de glace prélevée par les Soviétiques dans la calotte antarctique à la base de Vostok. Certes, on ne connaît pas la cause première des glaciations ou des réchauffements, mais la découverte de cette coïncidence est d'une importance majeure.

En outre, le *Marion-Dufresne* sert à l'étude des structures de l'océan Indien. Cet océan, en effet, est très particulier. Sous sa partie occidentale, sortant de la mer Rouge et du golfe d'Aden, serpente une dorsale subocéanique, c'est-à-dire une chaîne de montagnes sous-marines, dans l'axe de laquelle se met en place la nouvelle croûte océanique. Mais entre l'équateur et le tropique du Capricorne, cette dorsale se divise en deux branches : l'une fait le tour de l'Afrique et se prolonge par la dorsale médio-atlantique ; l'autre va rejoindre la dorsale subantarctique, qui passe au sud de l'Australie, et se poursuit dans tout le Pacifique, jusqu'au voisinage de l'Amérique du Sud. L'étude des structures de l'océan Indien est donc indispensable à la compréhension globale de l'évolution de notre planète.

Tous les participants au colloque de Strasbourg sont d'accord pour développer ces nouvelles voies de recherche. Mais tous déplorent que les étudiants ou les jeunes chercheurs qui passent un an dans les îles subantarctiques, au titre de l'aide technique, ne bénéficient pas de contrats assez longs pour le dépouillement et l'étude des données recueillies pendant leur séjour dans une des bases.

YVONNE REBEYROL.

(1) Les TAAF comprennent quatre districts : les îles Kerguelen, les îles Crozet, les îles Amsterdam et Saint-Paul auxquelles s'ajoute la Terre-Adélie sur le continent antarctique.

Jungle, maison hantée, lacs, rivières...

Eurodisneyland compte sur les attractions qui ont fait le succès des parcs américains et japonais

Eurodisneyland, le grand parc d'attractions qui doit ouvrir en 1992 sur le site de Marne-la-Vallée, à 30 kilomètres à l'est de Paris, démarre sur les chapeaux de roue. Dès le 1er octobre, M. Robert Fitzpatrick, que la compagnie Dineyland a recruté voilà quelques mois pour mener à bien le projet, s'installera à Paris avec son état-major.

Ce quinquagénaire aux cheveux blancs est à la fois un intellectuel et un manager. Spécialiste de philosophie, et de langues romanes, M. Fitzpatrick est, depuis douze ans, président de l'Institut des arts de Californie et il a fondé le célèbre Festival de Los Angeles. Mais il a été également conseiller municipal de Baltimore et a participé, au plus haut niveau, à l'organisation des Jeux olympiques de 1984. Francophone, marié à une Française, le patron d'Eurodisneyland connaît parfaitement notre pays.

A l'occasion d'un voyage d'études que M. Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France, vient de faire à Disneyworld, l'immense et célèbre complexe touristique situé près d'Orlando, en Floride, il a dévoilé une part de ses projets.

Le « Royaume magique » de Marne-la-Vallée reprendra 80 % des attractions qui ont assuré le succès des parcs à thème installés par Disney en Californie, en Floride et au Japon. Elles seront disposées en cercle sur une 60 d'hectares, autour d'une rue commerçante dont le décor en trompe-l'œil évoque une ville américaine du siècle dernier. Les visiteurs pourront s'embarquer pour une croisière dans la jungle, assister à la prise d'un port des Caraïbes par des pirates, frissonner dans une maison hantée ou revivre les aventures des pionniers du Far-West. *« Bien que nous ayons choisi la France pour installer ce nouveau parc, nous ne renonçons ni aux personnages de Disney ni à l'héritage américain »*, a clairement indiqué M. Fitzpatrick.

Cependant, pour s'adapter à la culture européenne, certaines attractions exploiteront les thèmes développés dans les livres de Jules Verne. Les panneaux indicateurs et les commentaires utiliseront deux langues principales, le français et l'anglais, mais des guides parlant les autres langues européennes seront à la disposition des visiteurs.

Quant au château de Cendrillon, qui se dresse traditionnellement au centre de tous les parcs Disney, il sera inspiré par les édifices fantastiques illustrant *les Très Riches Heures du duc de Berry*. L'ensemble du programme des attractions sera définitivement au point avant la fin de cette année.

Les promoteurs d'Eurodisneyland ont prévu quelques autres adaptations vraiment indispensables. Ainsi, pour tenir compte du climat pluvieux de l'Ile-de-France, ils vont multiplier les galeries couvertes. Comme les Français ne sont guère patients, les files d'attente seront réduites au minimum, et des bateleurs amuseront les visiteurs qui feront la queue. Le plateau dépouillé et venteux de Marne-la-Vallée ne ressemble guère à la Floride : des travaux importants y amèneront l'eau pour y créer des lacs, des canaux et des rivières. Dès le printemps prochain, une pépinière commencera à préparer les pelouses, les plantes et les arbres de hautes tiges qui garniront le site dans quatre ans.

M. Fitzpatrick fera connaître en octobre son plan d'embauche et de formation. Lorsqu'il sera en fonctionnement, le parc nécessitera six mille personnes, dont un tiers d'employés à temps partiel ou saisonnier. Pour le démarrage, les cadres viendront des Etats-Unis, mais on nous assure qu'ils laisseront place assez rapidement à des Européens et, en priorité, à des gens de l'Ile-de-France. L'encadrement, recruté de ce côté-ci de l'Atlantique, ira suivre les cours de l'université Disney, en Floride, tandis que le personnel de base sera formé aux rigoureuses techniques d'accueil de la firme américaine sur le site lui-même. Les salaires ? Il ne faut pas *s'attendre à des miracles. A titre* d'exemple, un guide débutant touche actuellement à Disneyworld l'équivalent de 4 650 F par mois.

Des centaines d'automates

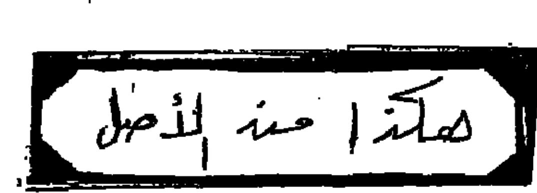
Du côté des entreprises, les Américains ne perdent pas de temps non plus. Ils ont déjà pris contact avec des dizaines de sociétés du bâtiment et des travaux publics. Le premier contrat d'étude vient d'être signé avec le Bureau Véritas. Une demi-douzaine d'autres marchés d'ingénierie seront attribués d'ici à la fin du mois. Les besoins sont considérables et touchent des domaines parfois inattendus. Exemple : les promoteurs du parc cherchent une entreprise de nettoyage de vêtements capable de traiter des milliers de costumes par jour. Ceux que revêtent obligatoirement tous les employés Disney qui sont en contact avec le public. Il faudra aussi mobiliser les ressources de l'électronique et des technologies les plus avancées. Un parc d'attractions Disney est peuplé de centaines d'automates télécontrôlés par un PC central.

La réalisation de la première tranche d'Eurodisneyland nécessitera un investissement de 1,3 milliard de dollars (7,8 millards de francs), a annoncé M. Fitzpatrick. Il s'agit de construire le parc d'attractions lui-même, avec ses attractions, ses boutiques et ses restaurants ; mais aussi, alentour, des hôtels, un golf et des terrains de camping. Il faut y ajouter évidemment les infrastructures générales du site : plans d'eau, assainissement, routes, réseaux d'énergie... Mais, contrairement aux autres complexes Disney, celui de Marne-la-Vallée ne disposera pas d'un train sur monorail. La desserte extérieure sera assurée par le RER et des autoroutes payées par des fonds publics français. A l'intérieur, on circulera au moyen de bateaux, de bus et de mini-trains montés sur pneus. La participation financière minimum de la société Disney a été fixée par contrat à 17 %, mais elle peut aller jusqu'à 49 %. La mise de fonds américaine se situera probablement entre 2 et 3 *milliards* de francs. Le tour de table financier devrait être bouclé en novembre.

D'ores et déjà, M. Fitzpatrick envisage la réalisation d'un deuxième parc à thème, voisin du premier. Date d'ouverture souhaitée : 1995. L'état-major de Disney semble écarter l'idée d'un parc à dominante technologique, comme EPCOT en Floride, qui serait gêné par la concurrence de la Cité des sciences de La Villette. Il imagine plutôt soit un complexe aquatique, soit un studio de cinéma et de télévision visitable, comme ceux qui reçoivent tant de touristes à Hollywood. En tout cas, l'équipe américaine affiche un optimisme en béton. *« Je n'ai aucune inquiétude*, affirme M. Fitzpatrick. *Les études de marché montrent qu'Eurodisneyland arrive à point nommé. Le public est mûr. Comme d'habitude, le succès dépassera nos espérances. »*

MARC AMBROISE-RENDU.





Défense

Le président Mitterrand et le chancelier Kohl assisteront aux grandes manœuvres franco-allemandes

« Moineau hardi » contre « Ours rouge ». Quelque soixante-quinze mille soldats ouest-allemands et français participent, à partir du lundi 21 septembre, aux premières manœuvres franco-allemandes sous commandement bilatéral.

Nommé « Moineau hardi » (Kecker spatz en allemand), en référence à l'oiseau légendaire qui, une paille dans son bec, montra aux bâtisseurs de la cathédrale d'Ulm comment en transporter les poutres, l'exercice doit permettre de simuler, en Bavière et en Bade-Wurtemberg, l'offensive d'un agresseur et de tester l'action de la force d'action rapide (FAR) créée par la France en 1983.

Le scénario est le suivant : un pays bleu (la RFA) est allié à un pays azur (la France) pour aller contre un agresseur, l'ours rouge, lequel, en pénétrant sur le territoire d'un État vert, a « violé » sa neutralité. Ayant décelé l'intention de l'ennemi de franchir le Danube pour déborder ses forces (le 2e corps d'armée de la Bundeswehr), le pays bleu a demandé au pays azur l'engagement de la FAR. Avec son aide, il doit stopper la progression de l'ennemi (la 4e division mécanisée allemande) dans le triangle Augsbourg-Ingolstadt-Freising, puis le repousser près d'Ingolstadt.

Le président François Mitterrand et le chancelier Hemut Kohl assisteront, jeudi 24 septembre, à la phase finale des manœuvres, qui seront suivies, comme c'est la règle pour les exercices engageant plus de treize mille hommes, par des observateurs des pays de l'Ouest et de l'Est. – *(AFP, AP.)*

Sports

En Espagne

La peste équine entraîne l'annulation de plusieurs corridas

Une épizootie de peste équine, qui aurait été déclenchée par des zèbres importés de Namibie pour un parc animalier, sévit en Espagne. La France et le Portugal ont fermé leurs frontières aux chevaux espagnols afin d'éviter la propagation de la maladie transmissible par piqûre de moustique.

En Espagne, le déplacement des chevaux a été interdit dans certaines régions. Conséquence de cette mesure : les picadors sont privés de montures et plusieurs courses de taureaux ont été annulées. L'école équestre de Jerez a dû renoncer à ses spectacles à l'étranger. La participation des cavaliers espagnols aux Jeux olympiques de Séoul est également compromise, l'interdiction de sortie des chevaux ibériques pouvant se prolonger pendant deux ans environ.

Bien qu'aucun cas de peste équine n'ait été signalé au Portugal, le concours international de saut d'obstacles de Lisbonne a été annulé en raison de cette épizootie. – *(Reuter.)*

● **GOLF : Trophée Lancôme.** – Le Gallois Ian Woosman a pris, le vendredi 18 septembre, la tête du Trophée Lancôme avec un score de 129 (quinze coups sous le par) après avoir rendu une carte de 64 au terme de la deuxième journée sur le parcours de Saint-Nom-la-Bretèche (6 138 mètres, par 72). La meilleure carte de la journée a été rendue par l'Anglais Barry Lane (63), qui a réussi dix birdies pour un bogey, et qui a pris la deuxième place devant Tony Johnstone du Zimbabwe.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4575

HORIZONTALEMENT

I. Veut être payé quand il a réglé la note. Comme un pied quand on attend. – II. Bien colorée, vue de face. Un animal qui prend son temps. – III. Dans le Var. Un plateau chez les Berbères. – IV. Qui n'ont donc pas bavé. Terme de mépris. Bien ennuyés. – V. Moi pour le psychanalyste. On les brûle quand on est pressé. Endroit où il peut y avoir un point. – VI. Il y a un froid dès qu'il s'en va. Pour garder le bon ton. Avoir en main. – VII. Autrefois, pour un oui ou pour un non. Un homme qui s'est échappé du peloton. Symbole. – VIII. Qui ont donc tout leur temps. Fleur. Un mot qui peut faire venir le berger. – IX. Coule en Angleterre. Saint pour un « feu ». Pas innocente. – X. Qui n'a donc rien coûté. Où l'on peut respirer. Symbole. – XI. Font du tort. Fournit des fruits qui valent des prunes. – XII. De la terre sur une nappe. Autrefois, ça faisait beaucoup. Hautaine. – XIII. Fabriquée en série. Etendue sur le sol. – XIV. Endroit où l'on peut saigner. Quartier de Vienne. Changer de couleur. – XV. Peut se fixer sur les murs. Pour soutenir. Promis quand il est heureux.

VERTICALEMENT

1. Un bâtiment presque entièrement réservé pour les animaux. Qualifie un repos qui n'est évidemment pas éternel. – 2. Endroit où l'on peut sauter. Cajole dans les bois. Où il n'y a rien à prendre. Participe. – 3. Fit des recherches sur l'hérédité. Où il y a de la mauvaise humeur. – 4. Un « baron » ne lui fait pas peur. Les lumières de la ville. – 5. Parfois assimilé à la littérature. Vivait avec le premier venu. Faire des boulettes. – 6. Partie de dames. Un arrêt qui peut être dangereux. Lu comme par une bête. – 7. D'un auxiliaire. Protège une couche. Pas annoncée. – 8. Ville de l'Inde. Donné par le chef. En France. – 9. Une grosse dent. Pour lier. – 10. Dans la banlieue de Bruxelles. On peut y mettre tout ce qui est piquant. – 11. C'est parfois commettre un délit. Descendu. Glace quand il saisit. – 12. Serrer tendrement. Attache. – 13. N'est plus entendue par celui qui déménage. Auteur d'un livre. En place. – 14. Lettre. Se faire bien voir. Un peu de sel. – 15. Plantée par des gens qui veulent mettre la main au panier. Qui a donc besoin de repos.

Solution du problème n° 4574

Horizontalement

I. Hercule. – II. Oasis. – III. Ponce. Sas. – IV. CO. Raie. – V. Tripe. Ils. – VI. Eh. E.M. – VII. Ecrous. Ré. – VIII. Na ! Star. – IX. Unciforme. – X. Sa. Europe. – XI. Elu. Tape.

Verticalement

1. Hypot(h)énuse. – 2. Canal. – 3. Roncier. – 4. Cacophonie. – 5. Usé. Fut. – 6. Li. Essora. – 7. Essaim. Trop. – 8. Ail. Rampe. – 9. Désespéré.

GUY BROUTY.

LOTO SPORTIF

RÉSULTATS COMPLETS N° 40

		145 312,00 F
	226	5 261,00 F
	2 027	440,00 F
	27 146	56,00 F
	127 489	11,00 F
	70 016	5,00 F

Tirage des « 7 Numéros de la Chance » du Jeudi 17 Sept. 1987.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 19 septembre 1987 :

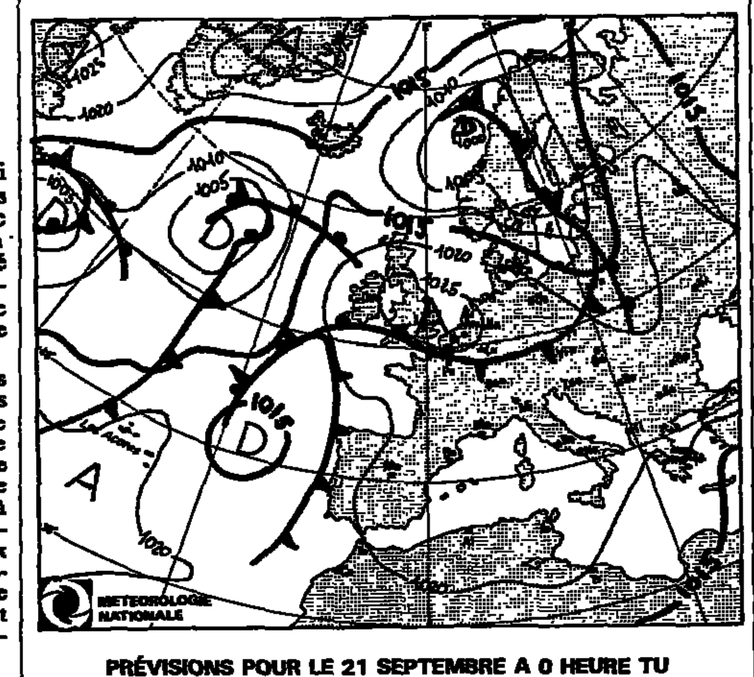
DEUX DÉCRETS

● Du 17 septembre 1987 portant dissolution de l'association dénommée Fédération d'action nationale et européenne.

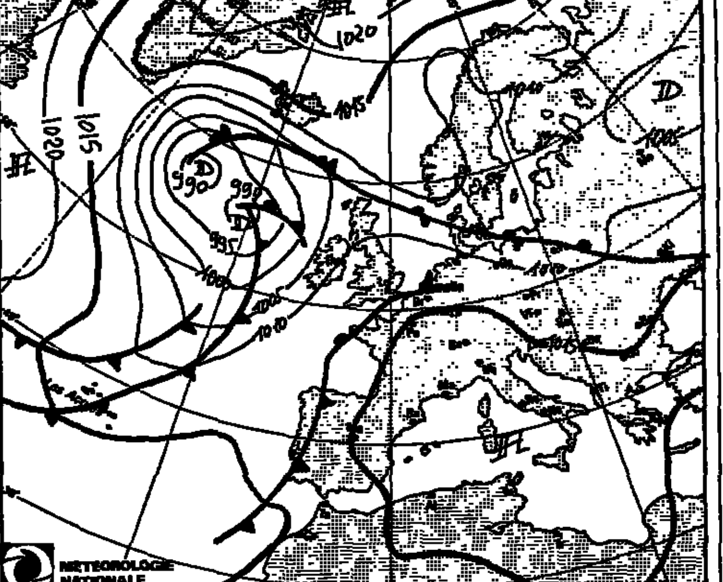
● N° 87-764 du 15 septembre 1987 relatif aux travaux d'économies d'énergie portant sur l'isolation thermique du bâtiment, le renouvellement de l'air, le système de chauffage et la production d'eau chaude réalisés dans les immeubles bâtis relevant du statut de la copropriété.

Météorologie

SITUATION LE 19 SEPTEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 21 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 19 septembre à 0 h TU et le dimanche 20 septembre à 24 h TU.

Les hautes pressions qui protégeaient notre pays s'affaissent lentement et laisseront pénétrer sur l'ouest et le nord le flux perturbé d'ouest. Toutefois, l'activité de ce flux sera très faible, se limitant le plus souvent à des formations nuageuses.

Temps prévu pour dimanche 20 septembre :

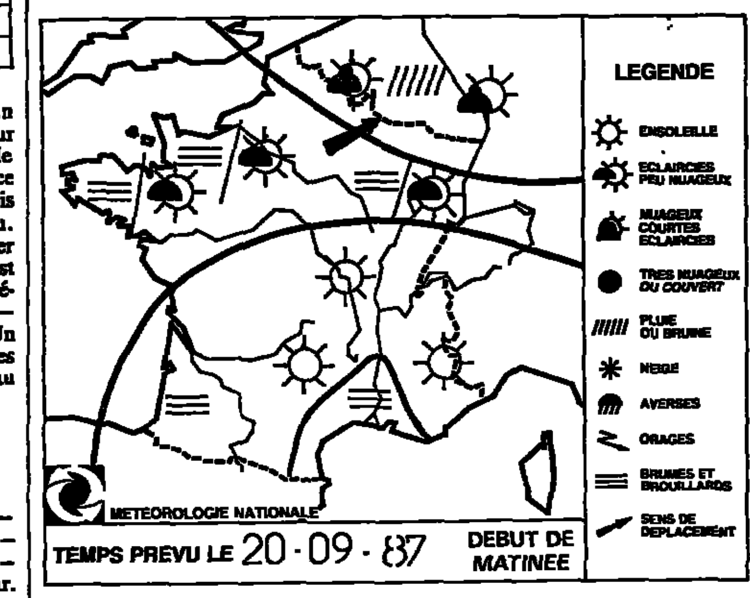
En début de journée les brouillards et les nuages bas seront nombreux dans le Sud-Est, en particulier dans la basse vallée du rhône. Le vent de mer apportera également des brumes et des brouillards près des côtes de l'Aquitaine. Mais le soleil – généreux dès son lever sur le reste de la moitié sud, la Tourraine, l'Anjou, le sud de la Bourgogne et la Franche-Comté – chassera ces formations brumeuses en cours de matinée. On pourra bien en profiter pour le reste de la journée, malgré quelques passages nuageux de l'Aquitaine au Poitou-Charentes et au Berry.

Il fera encore chaud sur cette moitié sud 28 à 33 degrés au plus chaud de l'après-midi.

Dans les autres régions, on sera moins gâtés. Les températures, bien qu'en baisse, seront encore clémentes, avec 20 à 26 degrés de la Manche vers l'intérieur. Côté ciel par contre, ce ne sera pas fameux, les nuages seront en effet nombreux. On aura tout de même quelques éclaircies, ou du moins des rayons de soleil atténués par des nuages parfois peu épais.

Le matin, il faudra se méfier des bancs de brouillard en Normandie et au Nord-Picardie, tandis que les pluies qui passeront sur les Pays-Bas, la Belgique et l'Allemagne déborderont sur les régions frontalières.

Dans l'après-midi et en soirée, quelques ondées se produiront çà et là ; elles pourront être accompagnées de coups de tonnerre.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 18-9 à 6 heures TU et le 19-9-1987 à 6 heures TU — le 19-9-1987

Ville	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	27	15	D
BIARRITZ	33	20	N
BORDEAUX	35	18	N
BOURGES	32	15	C
BREST	18	16	C
CAEN	21	16	B
CHERBOURG	19	15	P
CLERMONT-FERR.	34	15	N
DIJON	31	16	N
GRENOBLE St-M-H	31	13	D
LILLE	22	12	N
LIMOGES	32	19	N
LYON	33	15	N
MARSEILLE-MAR.	26	18	B
NANCY	29	16	B
NANTES	32	19	N
NICE	27	20	N
PARIS-MONTS.	28	18	B
PAU	34	15	D
PERPIGNAN	23	19	C
RENNES	24	16	N
ST-ÉTIENNE	34	14	D
STRASBOURG	30	17	D
TOURS	31	18	N
TOULOUSE	33	15	N
POINTE-A-P.	–	–	–
ÉTRANGER			
ALGER	31	18	B
AMSTERDAM	19	6	B
ATHÈNES	30	23	D
BANGKOK	29	25	P
BARCELONE	30	16	D
BELGRADE	31	18	D
BERLIN	22	7	N
BRUXELLES	22	9	B
LE CAIRE	34	22	B
COPENHAGUE	17	7	D
DAKAR	31	24	P
DELHI	36	25	D
DJERBA	30	24	N
GENÈVE	29	12	D
HONGKONG	29	26	P
ISTANBUL	25	16	D
JÉRUSALEM	28	18	D
LISBONNE	30	23	C
LONDRES	21	13	P
LOS ANGELES	23	17	N
LUXEMBOURG	26	14	N
MADRID	33	14	D
MARRAKECH	40	27	N
MEXICO	28	16	O
MILAN	30	18	D
MONTRÉAL	20	8	N
MOSCOU	10	6	C
NAIROBI	27	16	C
NEW-YORK	24	15	C
OSLO	14	3	D
PALMA-DE-MAL.	34	14	D
PÉKIN	28	18	D
RIO-DE-JANEIRO	22	21	P
ROME	29	17	D
SINGAPOUR	33	26	A
STOCKHOLM	11	8	N
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	–	–	–
TUNIS	34	19	B
VARSOVIE	14	11	N
VENISE	29	19	B
VIENNE	28	16	O

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Carnet du Monde

Naissances

– Anne et Patrick SOGHOMONIAN, ont la joie d'annoncer la naissance de

Chloé,

le 11 septembre 1987, à Domfront (Orne).

108, avenue Victor-Hugo,
92170 Vanves.

– Le docteur Bernard LAROUZÉ et Mme, née Véronique Barrois-Doré, Anne et Laure, sont heureux d'annoncer la naissance de

Mathilde,

le 11 septembre 1987.

48, rue des Fontenelles,
92310 Sèvres.

– Marie-Noëlle LIENEMANN, Patrice FINEL, et Marianne, ont la joie d'annoncer la naissance de

Olivier,

le 29 août 1987.

2 *bis*, rue des Anglais,
91300 Massy.

Mariages

– On nous prie d'annoncer le mariage de

Marie-Catherine DUPUY
et de
Paul BOURY,

célébré dans l'intimité au château de Chardenoux, le 12 septembre 1987.

– Laurence PAOLILLO et Thierry DAMAMME

sont heureux de faire part de leur mariage, qui sera célébré le samedi 26 septembre 1987, à 16 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, place du Tertre, Paris-18e.

5, rue Bachelet,
75018 Paris.

Décès

– Les obsèques religieuses de

Mme Anne-Marie BRISOU,
née Marchadier,

décédée le 14 septembre 1987, dans sa soixante-dix-neuvième année, ont eu lieu le 17 septembre, en l'église de Saint-Jacut-de-la-Mer (Côtes-du-Nord) et l'inhumation à Liffré (Ille-et-Vilaine), dans le caveau de famille.

De la part des
Familles Brisou, Jourdan, Cuny.

– M. et Mme Pierre Chopin,
ses enfants,
M. et Mme Stéphane Robert,
Mlle Nathalie Chopin,
Mlle Claire Chopin,
ses petits-enfants,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Emile CHOPIN,
née Maria Raffy,

survenu le 17 septembre 1987, dans sa quatre-vingt-sixième année, à Vigneux.

Regrets !

L'inhumation aura lieu au cimetière de Vigneux-sur-Seine, le mardi 22 septembre, à 14 h 15, dans le caveau de famille.

Réunion au cimetière.

2 *ter*, rue Jacques-Jeunon,
91270 Vigneux-sur-Seine.

– Alès.

Juliette Granier,
son épouse,
Jean-Marc Granier,
son fils,
Et leur famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Henri GRANIER,
commissaire principal honoraire,

survenu le 16 septembre 1987, à Alès.

« La parure de l'homme, c'est sa bonté. »
Prov. XIX, 22.

« Esprit qui les fit vivre, anime leurs enfants pour qu'ils sachent les suivre. »
La Cévenole.

124 B, avenue d'Anduze (impasse),
30100 Alès.

– M. Philippe Kellmer,
Mme Paulette Pichon,
Et ses amis intimes,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mme Susie KULA,

survenu le 17 septembre 1987.

Les obsèques auront lieu le lundi 21 septembre, à 16 heures.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière de Bagneux-Parisien.

– M. et Mme Pierre Labadie,
Patricia Peyronnet,
Fabrice Labadie,
Les familles Labadie, Peyronnet, *Voland, Courregelongue, Dheur,* Riffaud, François, Gerbaud, Chevalet, Lagarrigue, Segura, Bonnet, Lemal,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Christophe LABADIE,

leur fils, conjoint, père et parent,

survenu le 16 septembre 1987, dans sa vingt-sixième année, à Boulogne (Hauts-de-Seine).

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 22 septembre, à 10 h 45, en l'église de Gif-sur-Yvette (Essonne), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bègles (Gironde).

Réunion à l'église Saint-Pierre de Bègles, le mercredi 23 septembre, à 10 h 45.

103, avenue du Général-Leclerc,
91190 Gif-sur-Yvette.
70 *bis*, rue Anatole-France,
33130 Bègles.
85, chemin de Galardeix,
65700 Maubourguet.

– *Mme Jean Proust,*
son épouse,
M. et Mme Louis Proust,
ses parents,
M. et Mme Fernand Jarrige,
ses beaux-parents,
François, Laurent, Christophe, Cécile, Anne,
ses enfants,
Hélène, Brigitte, Agnès Pradié,
M. et Mme Michel Ducasse
et leurs enfants,
M. et Mme Yvon Bouffet
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Toutlemonde
et leurs enfants,
ses frères et sœurs,
Mme Raymonde Laspalles,
ont la douleur de faire part du décès accidentel du

docteur Jean PROUST,

survenu le 18 septembre 1987, à l'âge de cinquante-quatre ans.

La cérémonie religieuse protestante sera célébrée le lundi 21 septembre, à 16 heures, en l'église de Leme (Pyrénées-Atlantiques), où l'on se réunira.

« Maintenant ces trois choses demeurent : la Foi, l'Espérance et l'Amour, la plus grande des trois c'est l'Amour. »
Ire Corinthiens, XIII.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Sadek, Scarlett Guellal,
née Chambon,
Leur fils Jamil,
Et toute la famille,
ont trouvé un grand réconfort dans les nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à la suite du décès de

M. Georges CHAMBON.

Ils tiennent à exprimer leur profonde gratitude à toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Anniversaires

– *Le 20 septembre 1985* disparaissait le

docteur Georges BARSKI.

Ses amis se souviennent.

– Pour le septième anniversaire du décès de

Gisèle BESNAINOU,

tous ceux qui l'ont connue, estimée et *aimée auront une pensée et une prière* pour elle.

– Le 20 septembre 1967, à l'âge de trente-deux ans, disparaissait

Michel GUÉRIN,
agrégé de l'Université,
ancien élève de l'ENS de Saint-Cloud.

En ce vingtième anniversaire, sa famille le rappelle à votre souvenir.

Claude, Daniel, Jean-Pierre Guérin,

75, cours de Vincennes,
75020 Paris.

– Il y a trois ans disparaissait le jeune et brillant

Zouheir LADJIMI,

à l'âge de vingt et un ans.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

Avis de messes

– Une messe à la mémoire de

Mme Aldo OSTI,
née Christine Richard,

décédée accidentellement le 5 août 1987, à Civitavecchia, Italie, sera célébrée en l'église Saint-Honoré-d'Eylau (avenue Raymond-Poincaré), le vendredi 2 octobre, à 17 h 30.

Soutenances de thèses

– Université Paris-II, le lundi 21 septembre, à 16 heures, salle des conseils, M. Sung Nak-In : « Les ministres de la Ve République ».

– Université Paris-IV, le lundi 21 septembre, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, 46, rue Saint-Jacques, esc. A, Mme Catherine Jacquemard, née Le Saos : « Querolus Sive Aulularia, inarte auctoris comoedia. Texte critique, commentaire, traduction ».

Culture

THÉATRE

« Dialogues des carmélites », de Georges Bernanos

Les lendemains de Gethsémani

(Suite de la première page.)

Dans ce texte, les nombreuses indications successives des changements de décors montrent qu'il s'agit bien d'un film. Néanmoins, Albert Béguin prend sur lui de « surimposer » à cette structure de cinéma une disposition plus « théâtre », comportant quarante-huit « scènes » réparties en quatre « tableaux », et il invente un titre : *Dialogues des carmélites*.

Les ex-dialogues du film, « recyclés » de cette manière, vont très vite susciter un attachement très vif, et très ému, de la part de nombreux lecteurs de Bernanos. En effet, l'un des personnages du film, non historique, création de Gertrud von Le Fort, est une jeune fille noble, Blanche de La Force, qui, à la suite d'accidents de naissance et d'enfance, est sujette à une angoisse, à une *« peur chronique »*. Elle va, dans les premiers mois de la Révolution, choisir d'entrer au carmel et, là, va assister à l'agonie terrifiante de la Mère supérieure qui meurt dans un état de véritable panique. Blanche de La Force elle-même, lorsque la condamnation de ses compagnes va se préciser, perdra le contrôle de ses nerfs, s'enfuira du couvent de Compiègne pour rejoindre Paris, où elle se cache. Mais, aux derniers instants, elle rejoindra les carmélites sur l'échafaud.



JEAN-LUC MANAUD/ENGUERAND

Or les heures d'angoisse vécues par Jésus-Christ avant sa mort, dans le jardin de Gethsémani, ont été l'une des obsessions directrices de l'œuvre de Georges Bernanos, tout au long de sa vie, et, d'autre part, il s'employait à combler les blancs des dialogues du scénario Bruckberger-von Le Fort très peu de temps avant sa propre agonie. Voilà ce qui ne pouvait pas ne pas provoquer l'émotion, l'engouement, de nombreux fidèles de Bernanos à la lecture du texte structuré et titré par Albert Béguin, au point même qu'il a été dit plus d'une fois que *Dialogues des carmélites* était l'œuvre majeure de Bernanos.

Il est aussi bien permis — pourquoi pas — de penser que c'est ce qu'il a fait de moins fort, de moins beau. Nous avons vu que le récit, les personnages, les détails de la conduite de l'action, le choix des « moments », ne sont pas de lui. Il se trouvait dans un piège, dans un carcan. Il lui fallait tenir compte d'un « support » très particulier, l'image-son du cinéma, dont il n'avait pas la pratique. Et il s'est astreint, d'autre part, à vouloir forger un « ton » d'époque, un « parler » façon dix-huitième, qui sent l'artifice. Par exemple, Blanche de La Force, arrivant juste d'une échauffourée où a été prise sa voiture, où elle a eu peur, dit : *« Une simple glace entre cette foule et ma craintive personne m'a paru un moment, je vous assure, une protection dérisoire. »* Quelques minutes plus tard, elle pousse un hurlement d'effroi, dans le noir d'une chambre, et dit : *« Il n'est pas jusqu'au mouvement de la rue qui ne m'étourdisse. »* Ne nous étonnons pas que les responsables du film aient préféré couper les ponts.

Un scénario axé sur l'abnégation

Toute la charge spirituelle et poétique, toute la force et la vérité d'expression, toute la liberté de conception et d'écriture, toute la flamme, qui font du *Journal d'un curé de campagne* ou de *la Joie* des livres immenses, sont absentes de *Dialogues des carmélites*.

Il est possible aussi que Bernanos, homme d'une extrême rigueur de conscience, ait « senti » que la version Gertrud von Le Fort de l'histoire des carmélites de Compiègne était mal posée par l'auteur allemand. Le scénario du film était axé sur l'abnégation, le courage, des carmélites qui décident de « choisir » le martyre avant même d'être condamnées, cela dans un élan unanime de sacrifice absolu. Or, entre autres choses, les Archives de Compiègne gardent le « Registre pour le serment à prêter par les citoyens qui ont des pensions sur l'Etat », et l'on y voit, à la date du 19 septembre 1792, le procès-verbal de la prestation du serment des seize carmélites, suivi de leurs signatures. C'est le célèbre « serment » du décret d'août 1792, modifié en septembre : *« Je jure d'être fidèle à la Nation, etc. »*

Dialogues des carmélites, de Georges Bernanos, comme il est désormais admis de dire, se présente comme une suite de scènes plutôt guindées, sans mouvement dramatique, dans un langage froid.

La mise en scène de Gildas Bourdet, qui maintient les religieuses dans un décor géant d'arcades anonymes faites d'un genre de stuc couleur de souris grises, est remarquable, surtout par une idée assez belle : lorsque les commissaires de la République viennent forcer les portes du couvent, nous voyons là, dehors, juste devant, une femme qui tient un enfant sur les bras. Elle est là aussi lorsque les seize carmélites se dirigent vers l'échafaud. Cette femme est immobile, muette. C'est une femme du peuple. C'est le peuple. Nous ne savons pas ce qu'elle pense. Elle contemple ces femmes, ces religieuses, qui ne sont pas de son monde. Mais elle est en même temps témoin d'une persécution, d'une sauvagerie affreuses.

L'image de cette femme est le vrai souvenir que laisse cette soirée, interprétée pourtant avec un art assez sobre, assez sûr, par les comédiennes du Théâtre-Français et, surtout, par Geneviève Casile, au jeu d'une rare élévation.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Porte Saint-Martin, 20 heures.

CINÉMA

« Rita, Sue, and Bob too », d'Alan Clarke

Les deux gamines

Comment des petites Anglaises délurées surmontent les ennuis, l'ennui, et mettent un brave type dans leur poche et dans leur lit.

Le nord de l'Angleterre ne participe pas au relèvement économique du pays, mais les conséquences de cette situation bloquée fournissent les thèmes et les décors de petits films mordants, truculents, comme *Rita, Sue, and Bob too*, d'Alan Clarke — le réalisateur de *Made in Britain*, — qui se trouve davantage dans la ligne des *Bons Baisers de Liverpool* ou de *Wish You Were Here*, c'est-à-dire une forme d'hommage à l'appétit vital des demoiselles de là-bas.

Elles ne ressemblent pas du tout aux fragiles héroïnes victoriennes, pâles, effarouchées. La jambe ferme et le genou solide, bien en vue sous la jupe courte, la démarche flageolante et pourtant vigoureuse dans des escarpins élargis dont les talons ont tendance à tourner, Rita (Siobhan Finneran) et Sue (Michelle Holmes) parlent cru et aiment le plaisir. Elles sont en dernière année de lycée, avec, comme perspective d'avenir, le chômage, au mieux des petits boulots insipides et mal payés. Alan Clarke et Andrea Dunbar, auteur du scénario et de la pièce dont il est tiré, ne s'intéressent pas à la dénonciation des injustices sociales. Les deux copines ont une seule préoccupation, les hommes, un homme, le sexe.

L'homme, c'est Bob (Georges Costigan), marié à une petite bourgeoise coincée (Lesley Sharp). Il a pour habitude de ramener chez elles les baby-sitters, et d'*en profiter* pour les sauter dans sa voiture. Comme Rita et Sue viennent ensemble garder son bébé, il ne fait pas le détail. Ce n'est pas un gentleman, mais un chaud lapin. Un lapin. Cependant, les petites sont ravies.

Il y aura de la rigolade, des brouilles, des drames, une réconciliation. Il ne faut pas s'attendre à la violence, à l'humour destructeur d'un Edward Bond. Le film est coproduit par Channel Four, c'est une comédie. Il est percutant, grâce à la saine franchise des dialogues, des situations, et pourrait servir de propagande pour l'utilisation fraîche et joyeuse des préservatifs. Il pourrait l'être plus encore si les personnages n'étaient pas de simples caricatures, à l'exception du trio central. Andrea Dunbar éprouve manifestement une vraie tendresse envers les deux gamines. Elle les a bien servies, en toute complicité. Et les deux comédiennes, qui ont accepté de laisser tomber le glamour, sont formidablement vivantes, drôles. Des natures.

COLETTE GODARD.

Mort du cinéaste brésilien Léon Hirszman

Le réalisateur brésilien Léon Hirszman est mort du SIDA mercredi 16 septembre à Rio-de-Janeiro. Il était âgé de quarante-neuf ans.

Considéré comme l'un des fondateurs de la « nouvelle vague » du cinéma brésilien, Léon Hirszman avait réalisé son premier long métrage *(A Falecia)* en 1965. Il avait ensuite tourné *Garota de Ipanema* et *Sao Bernardo*. En 1971, un de ses films, *Eles Nao Usam Black Tie*, avait reçu le Lion d'or du Festival de Venise. Léon Hirszman avait réalisé il y a quelques mois *Imagens do Inconsciente*.

NOTES

Dix ans de Paradis latin

En 1973, Jean Kriegel, promoteur immobilier, croyant avoir acquis un entrepôt au 28 et 28 *bis* rue du Cardinal-Lemoine, débarrassa les murs de leurs cloisons et s'aperçut alors qu'il était devenu propriétaire d'un caf'conc'. Edifié en 1888 par Gustave Eiffel, le Paradis latin avait abrité notamment Yvette Guilbert, qui y chanta *Madame Arthur*.

De cette époque, où régnait une forme de music-hall qui a forgé l'histoire de la chanson française, il ne subsiste plus aujourd'hui que les façades : celles du Paradis latin, celles aussi, rive droite, du Bataclan et de la Cigale.

En dix ans, cinq revues ont été montées au Paradis latin. Sous l'influence du premier animateur des lieux restaurés, Jean-Marie Rivière, les spectacles ont d'abord été présentés sous le double signe du strass et de la dérision. Jean Kriegel reprenant lui-même la barre artistique à l'aube des années 80, les revues se sont débarrassées de l'esprit bateleur de Rivière, de sa causticité sans doute un peu rétro, pour ne plus être que de simples divertissements saupoudrés d'exotisme qui attirent surtout le touriste européen et le provincial venu dans la capitale à l'occasion d'une convention.

Hello Paradis, la nouvelle revue animée par Sergio, distille ainsi les pétillements d'une bouteille de champagne d'un cru honnête, sans prétention. La petite troupe du Paradis latin a de la vivacité et, tradition oblige, la brigade des serveurs participe joyeusement au spectacle.

C. F.

Festival des francophonies à Limoges

LIMOGES
de notre correspondant

Le quatrième Festival international des francophonies de Limoges se déroulera cette année du 3 au 16 octobre. Les troupes théâtrales de sept pays sont invitées. La Suisse (le Théâtre du Loup), le Burkina-Faso (le Théâtre de la Fraternité de Ouagadougou), le Québec (le Centre d'essai des auteurs dramatiques de Montréal et le Théâtre-Repère), la Belgique (Yves Hunstad), le Congo (le Rocad Zulu Théâtre de Brazzaville), Haïti (la Troupe Syto Cavé), le Togo (le Théâtre national du Togo).

La France y présentera le Théâtre international de langue française (TILF) de Gabriel Garran et le Théâtre de la Curiosité, une troupe à dominante guadeloupéenne.

Plusieurs rencontres, expositions et colloques internationaux seront organisés à cette occasion, dans le cadre de l'Université de la francophonie qui constitue la collaboration de l'université de Limoges à ce festival international. Plusieurs écrivains francophones y sont attendus, notamment Simone Schwartz-Bart (Caraïbes), Aimé Césaire (Martinique), Sony Labou-Tansi (Congo), Georges-Emmanuel Clancier (France), etc.

P. C.

★ Festival international des francophonies. Limoges, du 3 au 16 octobre. Contacts : 8, place des Carmes, Limoges. Tél. : 55-34-20-20 ; 15, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris. Tél. : 47-70-18-17.

Création d'un prix Minda de Gunzburg

Alain de Gunzburg et ses fils ont annoncé la création d'un prix fondé en hommage à Minda de Gunzburg, une élève d'André Chastel, ancienne présidente de l'ASDA (Association de soutien et de diffusion d'art). Destinée à soutenir les recherches d'historiens de l'art, une récompense de 25 000 dollars sera attribuée chaque année à l'auteur d'un catalogue d'exposition temporaire consacrée à l'art occidental du Moyen Age au vingtième siècle.

L'unique bénéficiaire de la bourse sera choisi en fonction des qualités d'érudition, de rigueur critique et de présentation de son ouvrage. Un jury composé de spécialistes de renommée internationale se réunira annuellement en octobre pour faire une première sélection des ouvrages déjà parus, puis en mars de l'année suivante à l'occasion de la remise du prix Minda de Gunzburg.

★ Les auteurs doivent présenter leur catalogue d'exposition avant le 20 janvier 1988.

★ Renseignements : Prix Minda de Gunzburg, 170, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : 42-89-18-28.

● **Les grands prix du Salon de la musique.** — Les Rita Mitsouko (rock), Maurane (variétés), Antoine Hervé (jazz), Marc Seberg (groupe) et Jean-Marc Luisada (classique) sont les principaux lauréats des premiers grands prix du Salon de la musique *qui ont été décernés* mercredi 16 septembre.

هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

AUTRES HORIZONS, Montparnasse (43-22-77-30), 21 h 15.

GENOUSIE, Odéon (43-25-70-32), 20 h 30.

BRÉVIAIRE D'AMOUR, Petit Odéon (43-25-70-32), 18 h 30.

ALLER RETOUR, Tempête (43-28-36-36), 20 h 30.

LA MENTEUSE, Petit Marigny (42-56-20-74), 21 h.

HAMLET, Moderne (48-74-16-82), 20 h 30.

THE GREAT HUNGER, Maison des cultures du monde (45-44-72-30), 20 h 30.

CRIME ET CHATIMENT, Hall Montorgueil (42-96-04-06), 20 h 30.

L'HURLUBERLU, Palais Royal (42-97-59-81), 20 h 30.

LES LIBERTINS, Ivry, Théâtre (46-70-21-55), 21 h.

LE SALON, Théâtre des 50 (43-55-33-88), 20 h 30.

L'AFFAIRE DU COURRIER DE LYON, Palais des sports (48-28-40-10), 20 h 30.

DEREC, Café de la Gare (42-78-52-51), 22 h.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15). Sam., 20 h, Dim. 14 h 30 : Le Dialogue des carmélites

THÉATRE FRANÇAIS (40-15-00-15) : dim. 14 h : les Femmes savantes ; sam., dim., 20 h30 : Polyeucte.

THEATRE MONTPARNASSE (43-22-77-30), sam. 18 h 30 et 21 h15, dim. 15h30 : Autres horizons.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32) (Sam.), 20 h 30 + dim. 15 h et 20 h 30 : Genousie.

Samedi 19 - Dimanche 20 septembre

PETIT ODÉON (43-25-70-32) 18 h 30 : Bréviaire d'amour d'un haltérophile.

BEAUBOURG (42-77-12-33) Cinéma/Vidéo : « Cycle Le cinéma brésilien », se reporter à la rubrique Cinéma/Cinémathèque ; Vidéo/Information : 13 h, Paradis pour tous, de C. Mottier ; 16 h, Germaine Acremant, de R. Rossi ; 19 h, Maths Topics : statistiques, Réal. BBC. Vidéo/Musique 13 h, Giselle, d'A. Adam ; 16 h, la Bohème, de Puccini ; 19 h, Intermezzo de R. Strauss. Concerts/Spectacles : Sous/sol, 18 h 30 : Cendrars conteur nègre et gde salle 1er s/sol 20 h30 : Hommage musical à *Blaise Cendrars* ; dim. gde salle 1er s/sol, 16 h : Hommage musical à Blaise Cendrars.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS 20 h 30 ; dim. à 15 h : Récital Barbara.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56) (Sam.), 21 h 30 : Salut les Sixties.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97) (Sam.), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (Sam.) 18 h 30 : E. Kibaro.

OLYMPIA (47-42-82-45) (Sam.), 20 h 30 : D. Lavoie.

TAC STUDIO (43-73-74-47) (D., L.), 20 h 15 : C. Gilys.

La danse

BASTILLE (43-57-42-14) (Sam.), 21 h., dim. 17 h : Face à Face.

18 THÉATRE (42-26-47-47), 22 h : Tombes des nues (par l'Arrache Cœur), 20 h 30 : Pietra (Cécile Gordois).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

15 h, Pontcarral, colonel d'Empire, de J. Delannoy ; 17 h, le Train des suicidés, de E. T. Gréville ; 19 h, Jules César, de J.L. Mankiewicz ; 21 h 15, Blanches colombes et vilains messieurs, de J.L. Mankiewicz (v.o., s.t.f.).

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

15 h, SOS Sahara, de J. de Baroncelli ; 17 h, *Michel Strogoff, de J. de Baroncelli &* E. Eichberg ; 19 h, Un Américain bien tranquille, de J.L. Mankiewicz ; 21 h 15, Soudain l'été dernier, de J.L. Mankiewicz *(v.o., s.t.f.)*.

BEAUBOURG
(42-78-35-57)

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

15 h, Extase, de G. Machaty (v.o.) ; 17 h, Tendres chasseurs, de R. Guerra (v.o.) ; 19 h, Animation courts métrages japonais ; 21 h, Animation courts métrages japonais.

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

15 h, le Tigre du Bengale, de F. Lang ; 17 h, le Tombeau hindou, de F. Lang ; 19 h, Animation courts métrages japonais ; 21 h, Animation courts métrages japonais.

CENTRE GEORGES POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
Cinéma brésilien

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

14 h 30, Maranhao 66, de G. Rocha, et Terre en transe, de G. Rocha ; 17 h 30 *Eu* Sou Vida, Eu Nao Sou Morte, de H. Marinho Barbosa, et O Padre e a Moça, de J. Pedro de Andrade ; 20 h 30, Os Inconfidentes, de J. Pedro de Andrade.

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

14 h 30, Carnaval Atlandida, de *J. Carlos* Burle ; 17 h 30, Um Apologo, de H. Mauro, et Ganga Bruta, de H. Mauro ; 20 h 30, Porto de Santos, de A. Raulino, et Liçao de Amor, d'E. Escorel.

Les exclusivités

AGENT TROUBLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; *Gaumont* Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, *13e (43-31-56-86)* ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

L'AMI DE MON AMIE (F.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Impérial*, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Marignan, 8e *(43-59-92-82)* ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 3 Parnassiens, *14e* (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

L'ARME FATALE (A.) (*) : (v.o.) Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS *(Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46)*.

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BALEINES DU MOIS D'AOUT (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

BARFLY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BOIRE ET DEBOIRES (a, v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Montparnasse-Pathé, 14e* (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BONNE (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-42-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon ; Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (46-33-63-20).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : *Marignan*, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (43-31-56-86).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DE SANG-FROID (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

EVIL DEAD 2 (A.) (*) v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA FAMILLE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES FOUS DE BASSAN (Fr.-can.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

MACBETH (Fr., v. it.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MAN ON FIRE (A., v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet-Odéon, *6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e* (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). *V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount* Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; *Mistral, 14e (45-89-52-43)* ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MANON DES SOURCES (Fr.) *: Elysées* Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e, h. sp. (42-71-52-30) ; Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

MELO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Republic cinéma, 11e (48-05-51-33).

MISS MARY (Arg., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Bastille, 11e (43-42-16-80).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE *(Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82)*.

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e, h. sp. (42-71-52-36).

LE NINJA BLANC (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) : V. Ang. : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

PAKEEZAH, CŒUR PUR (Ind., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

PEE WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

PERSONNAL SERVICES (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA PETITE ALLUMEUSE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PLATOON (*) (A, v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

PREDATOR (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; *UGC Normandie*, 8e (45-63-16-16). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon, 12e (43-43-01-59) ; *UGC Gobelins, 13e* (43-36-23-44).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.), v.o. : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont-Parnasse, *14e (43-35-30-40)*.

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hongkong, v.o.) : Cluny, 5e (43-54-07-76) ; Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

RICHARD ET COSIMA (Fr.-All.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) H. sp.

SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SI *LE SOLEIL* NE REVENAIT PAS (Fr.-Suis.) : Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

SOUL MAN (A., v.o.) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, *14e* (43-20-89-52).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), h.sp.

LA STORIA (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TANDEM (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TRAVELLING AVANT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

UNE CHANCE PAS CROYABLE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (45-62-20-40).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Fr.) (*) : Denfert, 14e (43-21-41-01), h. sp.

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v. angl.) : Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES YEUX NOIRS (It.-Sov., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), (2 salles) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AILES DU DÉSIR. Film allemand de W. Wenders, *v.o.* : Impérial 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

CHAMP D'HONNEUR. Film *français de J.-P. Denis : Gaumont* Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; *Publicis St-Germain, 6e* (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *Montparnos, 14e* (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'HOMME VOILÉ. Film français de *Marouu Bagdadi : Ciné Beaubourg*, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e *(45-62-20-40)* ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *UGC Convention, 15e* (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

RITA, SUZY ET BOB... AUSSI. (*) Film britannique de A. Clarke, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Français, 9e *(47-70-33-88) ; St-Lazare Pasquier*, 8e (43-87-35-43) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE ASSAULT. Film hollandais de F. Rademaker, v.o. : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

TUER N'EST PAS JOUER. Film britannique de *J. Glen, v.o. :* Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; *Gambetta*, 20e (46-36-10-96).

LA VALLÉE FANTOME. Film suisse de A. Tanner : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).





Le Monde

REGIONS

UN ENTRETIEN AVEC M. JEAN-FRANÇOIS CARREZ

délégué à l'aménagement du territoire

Des activités compétitives pour sauver le monde rural

M. Jean-François Carrez, proche collaborateur de M. Pierre Méhaignerie, a été nommé, au début de mai, délégué à l'aménagement du territoire. Il s'explique pour la première fois sur sa politique.

« Les « points chauds » se multiplient. Certains — une quinzaine — sont dénommés « pôles de conversion », d'autres, tout aussi chauds — La Rochelle, Aubusson, Saint-Nazaire, le Trégor, Cherbourg, les deux Normandies, — n'ont pas d'appellation précise. Quel est le plan de conversion industrielle du gouvernement ?

— Désigner quinze pôles de conversion, comme l'a fait le gouvernement en mars 1984, ne constituait pas au sens propre une politique : c'était une intervention d'urgence pour éteindre de gros incendies. Elle a d'ailleurs eu des résultats positifs, même si la situation des pôles reste toujours difficile aujourd'hui.

» Mais, compte tenu de la rapidité avec laquelle notre appareil industriel se réorganise et se modernise pour faire face à la compétition mondiale, les problèmes de conversion se posent, ou peuvent brusquement se poser, dans l'ensemble du pays, et tout système de zonage et de cartes des priorités se révèle très rapidement absurde. Alors, le choix du gouvernement est de conserver et même d'améliorer les moyens d'intervention mis au point dans les pôles de conversion, tout en les utilisant de manière beaucoup plus pragmatique là où il faut et au niveau qui est nécessaire. Ces moyens financiers existent, je vous l'assure.

— La DATAR est-elle toujours en première ligne ?

— L'Etat ne doit qu'exceptionnellement agir seul. Lorsque la restructuration est le fait d'un groupe industriel important, ce qui est très souvent le cas (par exemple pour Aubusson, avec Philips, ou le Trégor, avec Alcatel), il appartient à l'entreprise d'appliquer un plan social et de soutenir, en faisant intervenir une société de conversion, la création d'activités de remplacement. Et les collectivités locales ont aussi un rôle à jouer pour définir la politique de redéveloppement de leur territoire et pour la soutenir dans les domaines de leur compétence. C'est par un effort concerté de l'entreprise, des collectivités locales concernées et de l'Etat que les problèmes de conversion peuvent trouver des solutions. Mais, bien entendu, l'Etat n'a pas l'intention de se désengager.

— Est-il de la vocation de la DATAR de jouer les pompiers ?

— Je pourrais répondre que la vocation de la DATAR est de s'occuper du positif et non du négatif, de l'avenir plutôt que des blessures du passé... Encore que l'un n'empêche pas l'autre. Je préfère vous dire que la vocation de la DATAR est de faire ce qui est utile, non ce qui est gratifiant.

— Autour d'une quinzaine de grandes métropoles, la désertification du monde rural s'aggrave. Après le fiasco, en juin, de la conférence de Besançon, annulée au dernier moment, quelles mesures urgentes — outre les innombrables colloques — comptent prendre les pouvoirs publics ?

— Je pense que par « pouvoirs publics » vous entendez non seulement l'Etat, mais les régions, les départements, les communes et les syndicats de communes, et même les organisations économiques et professionnelles, car tout attendre de l'Etat, c'est nier le développement local.

» L'Etat, en tout cas, agit. Vous remarquerez qu'il a pris récemment une série d'initiatives. J'en citerai trois. D'abord, la répartition des ressources publiques : le projet de loi déposé par M. Yves Galland a pour principal objet d'améliorer les ressources des communes et des départements des zones classées comme défavorisées. Ensuite, les infrastructures : le plan routier mis en place par Pierre Méhaignerie modifie radicalement les perspectives de développement du Massif Central, ou celles des vallées du Drac et de la Durance, dans les Alpes, avec l'autoroute Aix-Sisteron-Grenoble. Troisième exemple, les télécommunications : la tarification téléphonique a déjà été modifiée plusieurs fois en dix-huit mois : en l'espace de quelques années, elle va s'affranchir des critères de distance pour ne plus dépendre que de la durée de la communication.

» D'autres projets sont à l'étude, notamment une réforme de l'impôt foncier non bâti, dont un allégement ou une modification favoriseraient l'extensification ou la diversification des exploitations agricoles. Leur modernisation fait par ailleurs l'objet d'un projet de loi que le ministre de l'agriculture achève de mettre au point.

» Enfin, l'Etat maintient son effort d'aides directes aux zones rurales fragiles et aux massifs de montagne : plus de 700 millions de francs par an.

» En contrepartie, il attend une mobilisation accrue des collectivités décentralisées.

L'agriculture n'est pas tout

— Monde rural et monde agricole, il ne faut pas confondre...

— Vous avez raison. Il faut largement redéfinir la politique d'aménagement rural. Elle a été longtemps conçue essentiellement comme un élément ou un complément de la politique agricole, et comme une politique d'aide ayant pour objet de compenser des handicaps. Or compenser des handicaps ne crée pas nécessairement une dynamique. Cette politique a évolué au cours des années récentes pour privilégier le soutien aux initiatives locales de développement avec des résultats d'ailleurs souvent très intéressants.

» Mais y a-t-il un développement « rural » qui se différencierait du développement tout court ? Il est certain que l'existence d'un tissu minimal d'exploitations agricoles est une condition nécessaire à la vie rurale, donc aussi à la présence d'autres activités. Mais il faut aussi raisonner en termes de répartition dans l'espace d'activités économiques compétitives, quelles qu'elles soient. Et les possibilités sont beaucoup plus larges que nous ne l'imaginons.

— Est-ce à dire qu'il n'y a qu'à « laisser faire » ?

— Certainement pas. Tentons au contraire de jouer sur une panoplie d'instruments beaucoup plus complète, qui ne sont pas suffisamment utilisés aujourd'hui. Il ne doit pas y avoir, d'un côté, les politiques publiques conçues pour une « France » statistiquement moyenne, théorique, aseptisée, et, de l'autre, pour corriger leur inadaptation sur 90 % du territoire, une politique « rurale » : il faut dès le départ concevoir des politiques qui s'adaptent à la diversité des territoires et des hommes, et en particulier répartir les tâches entre les différents niveaux territoriaux d'administration — nous en avons au moins quatre ! — pour tirer au maximum parti des capacités d'initiative, d'adaptation et d'innovation locales. On ne décrète pas le développement rural...



— Tournons les yeux hors de l'Hexagone. Pour attirer en France les investissements étrangers, il faut des moyens financiers massifs. Avez-vous ces moyens ?

— De nombreux indices convergents font apparaître, récemment, un affaiblissement de nos résultats dans la compétition engagée par les pays européens pour la localisation des investissements que j'appelle « internationalement mobiles » — y compris français, — qui doivent trouver l'implantation la meilleure pour l'entreprise, à l'intérieur de l'Europe, ou même à une échelle plus large. Actuellement, les contacts restent nombreux, mais les investissements internationaux effectivement décidés diminuent en France alors qu'ils continuent à augmenter en Grande-Bretagne, en Allemagne et plus encore en Espagne, pays qui avait du retard.

» Mais croire que c'est uniquement ou même principalement un problème d'aides serait une erreur. Sur le seul plan financier, les entreprises étrangères sont au moins aussi sensibles à la fiscalité, et la baisse de l'impôt sur les sociétés est de loin le meilleur argument que l'on ait depuis longtemps donné à nos bureaux de la DATAR à l'étranger dans le travail de prospection, même si l'écart avec nos concurrents — RFA exceptée — reste encore sensible. Et puis, si vous interrogez les chefs d'entreprise étrangers, vous verrez que la France est d'abord victime d'une mauvaise image : celle d'un pays peu accueillant aux étrangers, peu ouvert, avec une administration encore très souvent soupçonneuse et tatillonne. Avec aussi des milieux d'affaires moins présents au niveau international.

» En plus, — c'est vrai, — nos aides financières directes aux investissements internationaux sont pratiquement inexistantes par rapport aux moyens considérables alignés par la Grande-Bretagne, l'Allemagne ou l'Italie. Et notre système est de moins en moins adapté : il s'agit d'une prime par emploi créé, alors que les investissements sont de plus en plus capitalistiques, et nous n'indiquons pas suffisamment dès le départ l'aide proposée, qui fait l'objet d'une négociation. Cette incertitude élimine souvent la France des études de faisabilité comparant les avantages et les inconvénients de différents choix de localisation en Europe.

— Alors, les remèdes ?

— Il faut, d'une part, essayer de mettre fin à l'escalade des aides en Europe, car il est préférable de chercher un alignement par le bas plutôt que par le haut ; d'autre part améliorer notre dispositif. Enfin, et surtout, il faut nous attaquer aux causes de notre mauvaise image auprès des investisseurs étrangers. C'est une politique globale.

» Cela dit, pas de découragement ! Nous réussissons encore à l'emporter sur nos concurrents. Le choix d'une localisation à Amiens pour Procter et Gamble, en juillet, et, tout récemment, la décision d'investissement de Kodak à Chalon-sur-Saône, malgré une vive concurrence anglaise, montre que la France a aussi des atouts importants, ne serait-ce que notre position au centre du grand marché européen.

» Quant à la décision prise au début de ce mois par l'américain Scott Paper de créer une usine de grandes dimensions à Orléans, elle traduit le poids du marché de la région parisienne. C'est une chance pour attirer des investissements. J'en profite pour observer qu'il n'y a pas actuellement en France d'endroit où il ne soit pas nécessaire de créer des emplois.

Les Ponts à Marne-la-Vallée

— Pourquoi les ministères, les organismes publics, les grandes écoles ne se décentralisent-ils pas un peu plus ?

— J'ai reçu de Pierre Méhaignerie des instructions très fermes sur ce point. L'ensemble des plans de localisation des différents ministères et services publics sera remis à jour sous la responsabilité du comité de décentralisation, que préside Jacques Voisard, d'ici, la fin de l'année. Un travail doit permettre au ministre d'arrêter avec chacun de ses collègues un programme et un calendrier de décentralisation.

» L'accueil que nous recevons dans les ministères est meilleur que prévu. La vraie difficulté tient au fait que les opérations de décentralisation sont coûteuses et qu'il faut que les budgets des ministères, ou, le cas échéant, celui de la DATAR, prévoient en temps utile les financements nécessaires. Sinon, les projets s'enlisent, et finalement ne se font pas.

» Le ministre de l'équipement donnera l'exemple. La décision de transférer à Marne-la-Vallée l'Ecole nationale des ponts et chaussées est prise. Et nous étudions une décentralisation à Lyon des services de la sécurité routière.

— La DATAR est-elle maintenant remise en selle ?

— Elle a été confirmée dans son rôle et dans ses missions par le gouvernement le 13 avril. Au cours des trois derniers mois, elle s'est réorganisée. Nous avons lancé un ensemble de réflexions. Un exemple : la problématique des zones frontalières est en pleine mutation. Autre exemple : les nouvelles techniques de communication transforment profondément les logiques de localisation des activités, notamment en ce qui concerne l'espace rural. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.

AUVERGNE

Poésie en Haute-Loire

Le deuxième Festival de poésie du Haut-Allier s'est déroulé en Haute-Loire les 4, 5 et 6 septembre. Trois mille personnes ont assisté aux trois spectacles : au château de Chavaniac-Lafayette, dans la cour de l'abbaye de Chanteuges, au pied de l'église de Saint-Arcons-d'Allier.

Alain Cuny, Catherine Salviat, Anne Consigny, Béatrice Agenin, Pascal Elso, Isabelle Habiague, qui ont récité des poèmes anciens et modernes, ont animé ces spectacles.

BRETAGNE

Tristes records

La Bretagne est la région de France où le taux de mortalité par suicide est le plus élevé. Pour 10 000 habitants, ce taux est de 5 chez les hommes et de 1,7 chez les femmes, alors que les moyennes nationales sont respectivement de 3,1 et 1,2. Ces chiffres sont extraits d'une étude réalisée, à partir des données de l'INSERM et de l'INSEE, par l'observatoire régional de santé de Bretagne.

De 210 en 1946, le nombre de décès par suicide est passé à 964 en 1984. Sur les 964 décès par suicide constatés en 1984, 71 % concernent des hommes, avec comme tranche d'âge critiques les 25-65 ans, alors que pour les femmes c'est dans la tranche 55-75 ans que les suicides sont les plus nombreux.

En Bretagne, au cours des trente dernières années, les taux comparatifs de mortalité par suicide pour 10 000 hommes ont augmenté de 84 % en Ille-et-Vilaine, 40 % dans le Finistère, 28 % dans le Morbihan et 24 % dans les Côtes-du-Nord, tandis que, pour la France entière, l'augmentation a été de 19 %. L'augmentation est encore plus significative pour les femmes, avec 138 % en Ille-et-Vilaine, 129 % dans le Finistère, 113 % dans le Morbihan et 100 % dans les Côtes-du-Nord, pour une augmentation moyenne nationale de 50 %.

Chez les hommes, en matière de surmortalité par rapport à la moyenne nationale, la Bretagne précède la Basse-Normandie, la Picardie et la Haute-Normandie, alors que les régions les moins touchées sont la Provence-Côte d'Azur, le Midi-Pyrénées et surtout l'Ile-de-France, où l'on compte 36 % de moins de suicides que la moyenne nationale, Chez les femmes, la Bretagne, avec le même taux que la Haute-Normandie, précède la Basse-Normandie, le Centre et la Picardie, les régions les moins touchées étant le Midi-Pyrénées, l'Ile-de-France et le Languedoc-Roussillon (38 % de moins que la moyenne nationale).

Depuis 1977, les taux bruts de mortalité par suicide ont augmenté dans tous les pays européens, mais c'est en France que cette augmentation est la plus forte.

CENTRE

La géothermie à l'eau

Un beau rêve s'envole : les maraîchers de la région orléanaise ne doivent plus compter sur la géothermie pour chauffer leurs serres. Un terme a été mis à l'expérience menée avec le concours du BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) par un groupement d'agriculteurs, GEOVAL, exploitant 16 hectares de serres sur le site de Melleray, près d'Orléans. A son origine en 1981, l'expérience — l'utilisation de la géothermie dans le domaine agricole — avait été considérée comme une première dans la Communauté européenne. Elle reposait sur la découverte dans le sous-sol de la région d'importantes réserves d'eau chaude.

Malheureusement, les techniciens se heurtèrent à des difficultés inattendues : déficience des pompes d'extraction et, surtout, impossibilité de réinjecter dans les couches géologiques du Trias à 1 500 m de profondeur, où l'eau était pompée, la totalité du débit soutiré.

Toutes ces difficultés grevèrent le coût de l'opération. Un point final vient d'être donné avec le règlement de 13 millions de francs de dettes qui seront « épongées » par les partenaires (CEE, ministères de l'agriculture et de l'industrie, conseil régional, Crédit agricole, BRGM). L'échec de Melleray condamne les projets de chauffage de logements collectifs ou d'équipements dans la région, nés après la découverte de ces gisements d'eau chaude et de leurs « vertus » géothermiques.

ILE-DE-FRANCE

Concours de contes

A l'occasion du vingtième anniversaire du Val-de-Marne et pour favoriser la promotion de l'expression orale dans ce département, son conseil général organise jusqu'au 7 octobre un concours intitulé « D'histoire en histoires ».

Situé dans le prolongement du Festival des conteurs, il s'adresse à tous les habitants de ce département et à ceux qui y travaillent. Les participants doivent raconter des histoires fictives ou inspirées par un fait réel mais sans caractère historique, situées dans le Val-de-Marne. D'une durée de dix minutes au maximum, il faut qu'elles soient enregistrées à voix nue sur cassette. Chacun peut envoyer autant d'histoires qu'il le désire.

Jean-Pierre Chabrol présidera le jury et le premier prix sera un voyage pour deux personnes à Marrakech... la cité des conteurs. (Tél. : 48-99-94-00, postes 2694 et 2324).

La ligne de Sceaux en cartes. — Jean-Marie Jacquemin, passionné de cartes postales anciennes, a déjà publié deux volumes illustrés des meilleurs documents issus de ses collections sur « Massy hier » avec Emilienne Béjot-Montaufier, et « Palaiseau de 1880 à 1939 ». Toujours fidèle à l'Essonne — jadis, dans cette partie, la Seine-et-Oise, — il donne aujourd'hui un nouvel album dans lequel il raconte l'histoire en images — émouvantes ou cocasses — de la ligne de Sceaux.

La Ligne de Sceaux au fil du temps, 207 p., 120 F, édité par Palaiseau culturel.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Culture en « chambre »

A la manière des professionnels du commerce et de l'industrie, de l'artisanat, de l'agriculture ou plus récemment du tourisme, les professionnels de la culture et de la communication ont décidé de se regrouper au sein d'une « chambre professionnelle pour la culture et la communication ».

A Montpellier, une première réunion d'une trentaine de personnes (architecte, ethnologue, astronome, typographes, écrivains, éditeurs, journalistes, hommes de théâtre ou animateurs culturels) a donné vie à cette idée originale.

Sans empiéter dans le champ traditionnel des autres structures existantes (syndicats, associations, clubs...), cette chambre professionnelle veut *« créer des liens entre des activités professionnelles voisines mais souvent distantes, défendre des positions communes pour traiter directement avec les pouvoirs publics et contribuer à valoriser l'exercice permanent d'un métier afin d'affirmer collectivement savoir-faire, aptitudes et responsabilités ».*

C'est sous la forme de la cooptation que les membres de cette chambre professionnelle sont admis en son plein.

LIMOUSIN

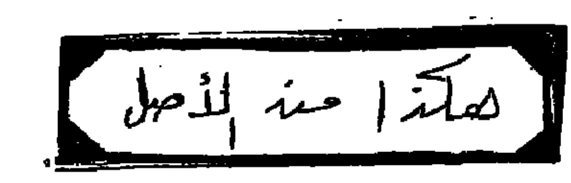
« Papy sitting »

Expérience originale à Bessines-sur-Gartempe, en Haute-Vienne, la capitale française de l'uranium (c'est le centre de la division minière de La Crouzille, qui produit près de la moitié de l'uranium français) : un service de « papy sitting » à l'intention du troisième âge.

Il ne s'agit pas d'une forme nouvelle de l'aide à domicile aux personnes âgées mais de la réponse à un besoin très particulier. Le Limousin, explique Yvonne Geay, l'une des initiatrices et des animatrices de l'opération, est une région rurale et une région âgée. Il est fréquent que plusieurs générations y cohabitent. La présence sous le même toit familial d'une personne très âgée peut poser des problèmes de « gardiennage » aussi cruciaux que ceux d'enfants, en cas d'urgence ou de nécessité de s'absenter.

L'association cantonale d'aide aux retraités et aux personnes âgées du canton de Bessines a donc eu l'idée de ce service complémentaire à l'aide traditionnelle à domicile. Six « papy sitters » bénévoles sont mobilisables sur simple coup de téléphone pour tenir compagnie à un ancêtre qu'il faut momentanément laisser seul.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Roger Bécriaux ; Georges Chatain ; Jean-Pierre Feron ; Francis Gouge ; Régis Guyotat et Christian Tual.
Coordination : Jacques-François Simon.



Economie

REPÈRES

Activité au second trimestre

Croissance nulle au Japon...

La croissance du PNB du Japon a été nulle au deuxième trimestre 1987 par rapport aux trois premiers mois de cette année, en raison de la forte appréciation du yen, a indiqué vendredi 18 septembre l'agence gouvernementale de planification économique à Tokyo.

La demande intérieure a entraîné une croissance de 1,15 % de l'économie japonaise alors que la demande extérieure avait un effet récessif sur l'activité. Le haut niveau du yen a entraîné une réduction des exportations (de 1,6 % par rapport au trimestre précédent) et une augmentation des importations (de 5,9 %).

La croissance devrait reprendre au second semestre de cette année — pour atteindre, sur l'ensemble de l'année fiscale 1987 (se terminant en mars 1988), un rythme de 3,5 %, estime l'agence de planification.

... et revisée en hausse aux Etats-Unis

La croissance économique aux Etats-Unis pour le deuxième trimestre a été révisée en hausse à 2,5 % en rythme annuel, selon les chiffres publiés vendredi 18 septembre par le département du commerce à Washington. Les estimations, en août, étaient de 2,3 %. Pour les six premiers mois de l'année, le PNB américain a progressé à un rythme annuel de 3,5 %, un taux supérieur aux 3,2 % projetés par la Maison Blanche. En 1986, le PNB avait augmenté de 2,9 %.

Cette accélération de l'activité est attribuée par le département du commerce à la relance des investissements (plus 11,7 % en rythme annuel) et à une nette reprise des exportations (plus 17,9 % en rythme annuel au second trimestre).

AFFAIRES

La polémique sur les noyaux durs et la suite des privatisations

M. Chirac : « des attaques indignes »

La polémique sur les privatisations se poursuit. M. Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a déclaré, le vendredi 18 septembre sur RTL, que le Parti socialiste publiera, le 30 septembre à Strasbourg, lors de ses journées parlementaires des *« documents »* sur la conduite des privatisations par le gouvernement. Par ailleurs, M. Henri Emmanuelli, ancien ministre socialiste du budget, qui s'exprimait sur RMC, a accusé M. Balladur d'avoir *« bradé les entreprises françaises pour les donner à ses amis »* et d'avoir *« traité la France comme une république bananière »*.

Aux journées parlementaires du RPR, M. Chirac a pris la défense du ministre de l'économie, soulignant le *« très grand succès des privatisations »* conduites par M. Balladur. *« Quitte à compromettre l'image de la France à l'extérieur, ils* [les dirigeants du PS] *ont lancé contre M. Balladur et le gouvernement une campagne d'insinuations calomnieuses et d'allégations mensongères (...) Nous accueillons ces attaques indignes avec un mépris de fer »*, a déclaré le premier ministre.

Ces accusations n'empêchent pas les privatisations de se poursuivre. L'Etat a lancé le vendredi 18 septembre l'appel d'offres pour la constitution du noyau dur de Matra (*le Monde* du 19 septembre).

Par ailleurs, Pechiney, le producteur français d'aluminium, s'est mis sur les rangs pour faire partie des privatisables du premier trimestre 1988.

Pechiney : sur la ligne de départ

On l'attendait pour la fin de 1988 : M. Gandois se dit prêt à mener Pechiney à la privatisation dès le premier trimestre de l'année prochaine. M. Balladur n'a en effet pas caché que parmi les privatisables de l'an neuf, prendrait place un groupe industriel. Jusque-là, s'étaient mis sur les rangs, avec quelque insistance, le chimiste Rhône-Poulenc et la compagnie pétrolière Elf dont 51 % sont encore entre les mains de l'Etat. Un nouveau concurrent vient donc d'entrer en lice.

Le PDG du producteur français d'aluminium a fait savoir la semaine dernière à M. Balladur que rendre Pechiney au privé à la fin du premier trimestre 1988 pourrait être une bonne opération, juste avant d'entrer dans la période de six mois (mars à septembre) pendant laquelle — élection présidentielle oblige — le ministre d'Etat n'envisage pas de privatisation.

Pourquoi M. Gandois a-t-il accéléré les choses ? Parce que Pechiney remonte la pente plus vite que prévu. Après un exercice 1986 qui l'avait vu replonger dans le rouge (moins 451 millions de francs) compte tenu d'une provision, il est vrai, conséquente (540 millions), le groupe dépassera les 500 millions de bénéfices cette année. Certaines des restructurations, prévues pour s'achever fin 1988, sont en avance sur le calendrier : ainsi, du désengagement dans le cuivre, grâce à l'accord passé avec l'italien LMI (*le Monde* du 30 avril) qui devrait se boucler d'ici à la fin novembre et réduire la participation de Pechiney dans Tréfimétaux, encore déficitaire, à quelque 20 %.

Mais surtout, la conjoncture est très favorable dans l'aluminium. Les cours atteignent actuellement 1 600 à 1 700 dollars la tonne contre 1 100 dollars au début de l'année et cette tendance devrait se poursuivre jusqu'à mi-88.

12 milliards de francs

Pechiney a donc le vent en poupe comme le manifeste la hausse du cours de son certificat d'investissement depuis le début de l'année, qui en fait une des plus fortes croissances de la Bourse de Paris. Autant en profiter pour réussir sa privatisation, estime-t-on rue Balzac. *D'autant que le groupe va présenter* à la fin de l'année un bilan nettement amélioré (augmentation des fonds propres et réduction de l'endettement de plus de 2 milliards). Et ce, grâce à la cession de la moitié de la participation de Pechiney dans l'aluminerie québécoise de Becancour qui rapporte 230 millions de dollars et grâce à l'apport de fonds propres (930 millions de francs) qui devrait résulter de l'exercice des bons attachés au certificat d'investissement.

La privatisation de Pechiney ne représenterait pas, en outre, une ponction importante sur le marché si sa valeur globale est estimée à une douzaine de milliards de francs, en fait, moins du tiers du capital serait mis en vente. En effet, 25 % du capital sont constitués par des certificats d'investissements, 6 % sont détenus par les banques héritières de la Société française de participations industrielles (holding créé lors de la nationalisation à parité entre les banques et l'Etat pour détenir des *participations* dans les groupes industriels publics), 20 % seraient placés à l'étranger et 10 % réservés au personnel. Sans compter la *constitution d'un noyau dur auquel* M. Gandois se déclare favorable, en raison de l'attrait que peuvent susciter pour des « raiders » certaines activités de Pechiney (sa filiale américaine à Howmet, l'emballage...).

Reste maintenant à M. Gandois à convaincre M. Balladur du bien-fondé de ses arguments, alors que les candidats à la privatisation se bousculent au portillon et que le temps est désormais compté. Parti plus tard que les autres, et notamment que Rhône-Poulenc, son ancienne *maison, M. Gandois bénéficie peut*-être d'un avantage : ses relations privilégiées avec MM. Chirac et Balladur, qui avaient soutenu sa candidature pour *la présidence* de Renault, contre M. Levy, défendu par MM. Giraud et Madelin.

CLAIRE BLANDIN.

Matra : une « petite » opération

Comme attendu, le ministre de l'économie, M. Balladur a décidé de doter Matra d'un noyau dur de 22 % sur les 51 % du capital *détenus par l'Etat, qu'il* mettra en vente le 5 octobre (*le Monde* du 19 septembre). Comme d'habitude, cette session, pour 10 %, sera réservée au personnel. En revanche, il n'y aura pas de placement à l'étranger.

Au regard de sa capitalisation actuelle (environ 4 milliards de francs), le retour au privé de Matra ne constituera pas une ponction importante sur le marché, même si l'on y ajoute une augmentation de capital qui pourrait se situer entre 600 et 800 millions de francs.

Cette augmentation de capital permettra aux actionnaires actuels de maintenir leurs positions puisqu'il est prévu (l'assemblée *générale du 19 octobre devra* l'entériner) d'attribuer un bon de souscription d'action à tout détenteur d'une action. L'Etat, pour sa part, vendra ses bons de souscription en même temps que ses actions.

Déjà protégé par l'institution d'une action spécifique, Matra verra, grâce à la constitution du noyau dur, son actionnariat stable se renforcer. La part du capital restée dans le privé (49 %) lors de l'accord passé en 1982 entre M. Mauroy et M. Lagardère, président *du groupe, est déjà bien* contrôlée. Le groupe est extrême*ment discret sur cet actionnariat* qui se répartirait, selon des sources bancaires, de la façon suivante : 11,1 % pour les fondateurs *MM. Chassagny, Floirat, Lagardère*) ; 11,4 % pour d'autres personnes physiques, 6,2 % pour des institutionnels français ; 7,8 % pour des investisseurs étrangers (dont des Saoudiens et des Koweïtiens) ; 6,2 % pour le personnel et 6,3 % pour Matra Affectation Participation.

M. Lagardère a déjà fait connaître son intention de renforcer sa *position* par le biais de sa holding communication Multi-Media Beaujon (Europe 1, Hachette), qui a collecté 750 millions de francs au printemps dans cette perspective. Mais d'autres candidats intéressés par une participation au noyau dur sont possibles, en particulier les industriels étrangers qui coopèrent avec Matra dans ses différents secteurs d'activité : le suédois Ericsson, l'italien Fiat ou l'allemand Daimler-Benz. Ce dernier est d'ailleurs le seul à avoir exprimé officiellement son intérêt pour une participation de 5 % dans Matra (*le Monde* du 11 septembre). Les actionnaires étrangers, qu'ils soient déjà présents au capital ou qu'ils *postulent au noyau dur, ne pour*ront de toute façon détenir au total plus de 20 % de la future privatisée.

C. B.

ÉTRANGER

Le congrès du Parti social-démocrate suédois

L'impôt sur le revenu pourrait être réduit

Les questions économiques et fiscales occuperont une large place dans les débats du trentième congrès du Parti social-démocrate suédois, qui s'ouvre le samedi 19 septembre à Stockholm.

STOCKHOLM
de notre correspondante

L'économie de la Suède se porte plutôt bien : le déséquilibre des échanges *extérieurs a été réduit*, ainsi que le déficit budgétaire, et le chômage est maintenant inférieur à 2 % de la population active. Seul point noir au tableau : l'inflation qui atteindra 5 % à la fin de l'année contre 4 % prévus initialement. La *Suède n'échappe* pas aux conséquences de la bonne santé économique ; les revendications des salariés qui veulent une augmentation de leur pouvoir d'achat. Compte tenu des deux grandes échéances de 1988 — renouvellement des conventions collectives et élections législatives à l'automne — la centrale syndicale ouvrière LO a jugé bon, dès avant l'ouverture du congrès, d'ouvrir *quelques portes* à *la conciliation*.

La première ouverture touche au principe de la démocratisation de l'économie. Il s'agit des « fonds salariaux » entrés en vigueur le 1er janvier 1984 au milieu d'une tempête de protestations. L'un de leurs principaux artisans, M. Rune Molin, numéro deux de LO, déclarait récemment que, sans abandonner le principe des solutions collectives, il envisageait *pour l'avenir — c'est*-à-dire après 1990, une sorte d'actionnariat individuel donnant plus de poids au salarié actionnaire. Il s'agirait, à terme, de réduire la concentration du pouvoir économique entre des *mains privées*. Mais M. Molin n'a pas exactement défini les modalités de ce passage du collectif à l'individuel.

Les fonds sont-ils un échec ? Les économistes de LO estiment leurs résultats *« assez brillants »*. Leurs détracteurs affirment que c'est un fiasco total et qu'aucun des objectifs fixés n'a été atteint. Cela dit, ces fonds ne détiennent aujourd'hui que 1,5 % des actions en Suède, ce qui est peu pour exercer un contrôle efficace sur le capital. Trop diffuse encore ou trop *délicate, cette question* ne devrait pas être directement abordée lors du congrès.

Prélèvement punitif

Celle des impôts, en revanche, le sera largement. La pression fiscale reste très forte — 53 % du produit national, — et le pouvoir d'achat des salariés a fortement baissé. Cette baisse correspondrait, selon les *experts de LO à la perte d'un* salaire mensuel depuis 1976. Pour éviter d'avoir à livrer une bataille épuisante sur le relèvement des salaires lors des prochaines négociations, le responsable de LO, M. Stig Malm, a proposé une réduction de l'impôt sur le revenu qui devrait entraîner une augmentation de quelque 5 % du revenu disponible en 1988. Le financement de cette mesure serait assuré *par* les employeurs, auxquels on demanderait de verser 3 % de taxe additionnels. Cette mesure assurerait des recettes supplémentaires de 12 à 15 milliards de couronnes à l'Etat. Le ministre des finances, M. Kjell-Olof Feldt trouve maintenant la proposition intéressante à condition qu'elle soit bien formulée et qu'elle soit également acceptée par les autres partenaires sociaux.

Le patronat estime pour sa part qu'une telle opération peut s'autofi*nancer et qu'il n'est pas nécessaire* d'accroître la pression sur les employeurs. Il reste que, pour concrétiser cette option, il faut passer par des négociations. Là surgit un problème : celui du glissement de certains salaires (jusqu'à 15 % supérieurs *aux précédents accords*). Pour enrayer une évolution jugée dangereuse, Lo prévoit un prélèvement fiscal *« punitif »* à l'adresse des entreprises fautives. Il n'est pas question que les travailleurs de certaines branches plus prospères que d'autres soient favorisés.

La réduction des impôts serait une innovation appréciable, mais ira-t-elle jusqu'à la réduction du taux d'impôt marginal qui peut prendre jusqu'aux trois quarts d'une augmentation du revenu ? Le ministre des finances l'a proposée. Mais les éléments plus radicaux du parti y sont résolument opposés. Ce serait, disent-ils, favoriser ceux qui le sont *déjà et se rapprocher encore* davantage d'une politique économique *« bourgeoise »*.

A ces éléments-là se joignent les « révoltés de Dalécarlie » qui exigent une augmentation de 20 % des bas salaires (inférieurs à 9 000 couronnes par mois selon les normes de LO). A la fin de l'année 1985, au moment où ils avaient déterré la hache de ce que l'on a appelé la *« guerre des deux roses »*, ils réclamaient 15 % d'augmentation. Retombée à cause de l'assassinat, quelques semaines plus tard du premier ministre Olof Palme, cette révolte contre la politique économique du gouvernement social-démocrate reprend aujourd'hui de plus belle. Les revendications des rebelles de LO ont déjà été rejetées par la centrale mais elles ne devraient pas manquer de se faire entendre à haute voix dans l'enceinte du Congrès.

FRANÇOISE NIETO.

(1) 1 couronne suédoise = 0,94 F.

Dénouement dans l'affaire Prouvost ?

Après deux mois de bataille boursière, l'affaire Prouvost connaîtrait-elle enfin son dénouement ? Tout porte à le croire au vue du comportement du titre, le vendredi 18 septembre. L'action a en effet reculé de plus de 16 % par rapport à son cours de la veille (*voir page 14*), et une chute si nette peut signifier que les achats sont terminés. Au moins qu'il ne s'agisse d'une manœuvre pour troubler les derniers petits porteurs et les pousser à vendre...

Bien qu'aucun des deux protagonistes ne veuille faire de commentaire, il semblerait que l'avantage revienne à M. Christian Derveloy, le PDG de Prouvost, au détriment de M. Jérôme Seydoux, patron des Chargeurs. Le président du groupe lainier qui affirmait mercredi 16 septembre détenir 46 % du capital aurait à présent la majorité grâce à quelques-uns de ses amis. Quand au président des Chargeurs, M. Seydoux, sa participation avoisinerait les 45 % ; la dernière estimation faisait état de 41,4 %.

Une assemblée générale extraordinaire prévue pour le 23 septembre devrait, si elle se tient, *permettre de clarifier définiti*vement la situation. M. Derveloy s'apprêterait également à dévoiler publiquement ses intentions avant *la fin du mois*.

D. G.

La réforme du « 1 % logement » devant le Parlement cet automne

La réforme de la gestion du « 1 % logement » va faire l'objet d'un projet de loi qui devrait être discuté au Parlement au cours de la session d'automne, a annoncé M. Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, après avoir présenté à la presse, le vendredi 18 septembre le budget de son ministère.

Il s'agit, pour assurer une gestion plus rigoureuse de cette contribution des entreprises à l'effort de construction (1 % de la masse des salaires ramené à 0,77 %), de créer un établissement public industriel et commercial (EPIC), géré paritairement par le patronat, les syndicats, les organismes collecteurs et l'Etat.

L'objectif est d'inciter au retour vers le logement des sommes (le *« hors 1 % »*) qui jusqu'ici n'y sont pas destinées directement (placements financiers, *investissements divers*) : *en* contrepartie, les entreprises pourraient voir le taux de leur contribution baisser au prorata de cette réintégration.

EN BREF

● **Manifestations communes de fédérations de fonctionnaires le 15 octobre.** — Quatre fédérations de fonctionnaires, la CFDT, la FEN, la CGFTC et la Fédération autonome des *fonctionnaires (FGAF), ont* appelé, au cours d'une conférence de presse commune, le 18 septembre, à des manifestations interégionales pour la journée de grève du 15 octobre sur le pouvoir d'achat et l'emploi. Ces manifestations se dérouleront à *Paris, Bordeaux*, Lyon, *Marseille*, Nancy, Nantes, Toulouse et en Corse.

● **Baisse des réserves de change en France.** — Les réserves de change de la France s'élevaient, fin août, à 415 milliards de francs contre 417,6 *milliards* de francs le mois précédent, soit une diminution de 2,6 milliards de francs. En un an (*août 1987 comparé à août 1986*), les réserves de change ont baissé de 20 milliards de francs.

● **Austin Rover sera privatisé d'ici 1992.** — Le ministre britannique du commerce et de l'industrie lord Young a annoncé, le vendredi *18 septembre, que Austin Rover*, la division des voitures de tourisme du groupe nationalisé Rover (ex-British Leyland) serait privatisée avant la fin de la législature *actuelle*, qui s'achèvera en 1992. Au premier semestre 1987, le groupe Rover a réduit ses pertes à 42 millions de livres, contre 204,5 millions de livres au semestre correspondant de 1986. Quant à Austin Rover, elle a perdu 19,8 millions de livres à l'issue des six premiers mois de 1987.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 14 au 18 septembre

Brumes de chaleur

L'ÉTÉ indien semble avoir laissé de glace la Bourse de Paris durant une bonne moitié de la semaine. Au terme des cinq séances, l'indice CAC de la Compagnie des agents de change a perdu 0,6 %, stabilisant la progression depuis le début de l'année à 11,6 %. Pour les professionnels, cette dernière ligne droite avant la liquidation prévue pour le 22 septembre aura été terne, le volume d'affaires étant peu élevé. Si la place parisienne est repartie de l'avant le lundi, elle amorçait un repli mardi et surtout mercredi, troublée particulièrement par la perspective de hausse des taux américains et par la rechute de Wall Street, la Bourse américaine enregistrant une des plus fortes baisses de son histoire. Néanmoins, après une grande irrégularité dans la matinée, l'activité repartait de l'avant dès jeudi, certes doucement. Elle confirmait cette tendance le lendemain dans un marché nerveux. Les valeurs françaises ont finalement bien résisté aux fluctuations négatives de la Bourse américaine qui ont continué jusqu'à vendredi. Un intervenant faisait alors remarquer que cette bonne tenue traduisait finalement la volonté du marché d'aller à nouveau de l'avant. D'autant que l'indice des prix du mois d'août a relativement atténué dans les esprits le montant du déficit du commerce extérieur français. Les opérateurs ont peu réagi à la présentation du budget. Mais aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'annonce par M. Edouard Balladur d'un arrêt des privatisations entre les mois de mars et septembre a réconforté les investisseurs. Car il ne faut pas oublier que le retour sur le marché de dix firmes au premier semestre a pesé sur l'évolution des cours. D'ailleurs, le sondage réalisé par la SOFRES à la demande du ministère de l'économie et des finances sur le profil des nouveaux actionnaires va dans ce sens. Si les porteurs de titres anciens ou nouveaux plébiscitent les privatisations (92 % trouvant qu'il s'agit d'un succès), ils émettent toutefois une réserve quant au rythme ; 51 % des six cents personnes sondées entre le 11 et le 15 juin trouvent que la cadence est trop rapide. Les pouvoirs publics semblent en tenir compte pour leur deuxième vague. A Suez succédera vraisemblablement au début du mois de novembre Matra dont la constitution du noyau dur va débuter.

Viendra ensuite une compagnie d'assurances. Jusqu'alors, les investisseurs misaient sur les AGF. Les pronostics ont changé en début de semaine et ils se portent dorénavant sur l'UAP. Conséquence, le titre déjà coté sur le marché au comptant s'est apprécié de plus 10 % en une semaine, avec un volume de transactions élevé. Plus de neuf mille titres ont été échangés durant la seule séance de vendredi, ce qui est important pour une action qui atteint son plus haut niveau de l'année en cotant 3 350 francs. Du côté des « vieilles privatisées », Saint-Gobain annonçait son intention de procéder au lancement sur le marché international d'une facilité de crédit à options multiples d'un montant de 600 millions de dollars sous la direction de la BNP. Quant à la CGE, elle se prépare à être cotée à la Bourse de Bruxelles à partir du 29 septembre. Enfin, le Crédit commercial de France annonçait une hausse de 19 % de son bénéfice consolidé au premier semestre 1987.

Mais, une fois de plus, la semaine aura été dominée par la bataille que se livrent MM. Christian Derveloy et Jérôme Seydoux pour le contrôle du groupe lainier Prouvost. Un duel dans lequel ont interféré de nombreux vendeurs à découvert. Ces derniers, qui n'ont pu racheter leurs titres à la fin du mois boursier d'août, ont dû payer un déport de 60 francs par titre. Ne voulant pas renouveler ces frais une deuxième fois, ils se sont rachetés cette semaine. Mais devant l'afflux de demandes, la chambre syndicale a suspendu pendant quarante-huit heures la cotation du titre en préconisant de nouvelles règles pour limiter la spéculation. Ainsi, les ordres d'achats ont dû être garantis par une couverture de 100 % en espèces à partir de mercredi, contre 20 % normalement. Quant aux ordres de vente, ils ont dû être garantis par un dépôt préalable de titres correspondants.

Cependant, le titre a encore été extrêmement travaillé. M. Derveloy déclarait même détenir avec ses amis 46 % du total contre 42,1 %. Selon certaines hypothèses, on pouvait penser que M. Seydoux détenait en fait 45 %. Toutefois, vendredi, le titre perdait plus de 16 % en une seule séance. L'un des protagonistes, M. Derveloy notamment, aurait-il pris le contrôle ? Ou était-ce une baisse factice pour déclencher une certaine panique chez les derniers petits porteurs ? Cette affaire cependant masqua d'autres mouvements importants sur des titres comme Maisons Phénix, Navigation mixte, ou Compagnie du Midi ou Peugeot.

Il est vrai que la firme de Sochaux sert de valeur support sur le marché des options négociables sur actions (MONEP) aux côtés de Paribas et Lafarge. Après une semaine d'existence, le volume de transactions quotidien a fortement diminué revenant de quatre mille lors des deux premières séances à une moyenne oscillant autour de deux mille lots. Selon les spécialistes de la charge Ferri, le total quotidien moyen des échanges ressort à 23 ou 24 millions de francs avec une dominante pour Peugeot (14 millions) suivi par Paribas (7 millions) et Lafarge (2,5 millions). Le marché poursuit donc son rodage et n'a pas encore attiré les institutionnels et les banques. Ces établissements observent le déroulement des opérations et surtout règlent tous les problèmes de « back office » qui en découlent pour satisfaire leurs clientèles.

Les opérateurs sur le MONEP attendent néanmoins avec impatience l'arrivée d'autres valeurs supports. Thomson CSF pourrait être coté avant la fin du mois, suivi rapidement par Elf-Aquitaine et la Compagnie du Midi. Viendra ensuite la cotation d'options sur indice au début de l'année 1988. Ce nouvel indice doit cependant être bien défini, il portera sur quarante valeurs. Mais cette cotation, demandée par les opérateurs du MONEP, serait également souhaitée par ceux du MATIF qui aimeraient le coter sur leur marché. Peut-être pour retrouver un peu de dynamisme. Car cette semaine encore le MATIF est demeuré morose, surtout après les déclarations de M. Balladur sur l'absence de baisse des taux dans l'immédiat.

Enfin, la surprise est venue pour une fois du second marché. Alors que de nombreux investisseurs estimaient que le flot d'introductions prévues jusqu'à la fin de l'année risquait de déconcerter de nombreux actionnaires, l'effet contraire s'est produit sur Conforama. Son entrée n'a pu se réaliser le 16 septembre en raison du déséquilibre constaté sur le nombre de demandes. Cinquante-neuf millions de demandes ont été enregistrées pour trois cent soixante-dix-sept mille titres proposés au prix unitaire de 650 francs. Un record quasi absolu. L'introduction a donc été reportée au 21 septembre et elle se réalisera sous la forme d'une offre publique de vente. Sur ce marché également, la société Dito-Sama indiquait qu'elle venait de prendre le contrôle des Machines Bertrand. Hormis une panne, jeudi en fin de matinée, sur le marché en continu, la Compagnie des agents de change a tout lieu d'être satisfaite de son programme de modernisation en cours. Dans cet esprit, elle organisera les premières rencontres internationales de la Bourse de Paris les 6, 7 et 8 janvier 1988. Une façon de présenter et d'expliquer le *« big bang »* à la française tant aux investisseurs nationaux qu'internationaux. En quelque sorte, des entretiens de Bichat sur la Bourse. Sans toutefois la considérer, espérons-le, comme une malade.

DOMINIQUE GALLOIS.

Alimentation

	18-9-87	Diff.
Béghin-Say	558	+ 17
Bongrain	2 945	+ 5
BSN	5 380	+ 70
Carrefour	3 455	– 5
Casino	176,50	– 2,50
Euromarché	4 160	+ 195
Guyenne et Gasc.	725	– 22
Lesieur	1 950	inch.
Martell	1 883	– 18
Moët-Hennessy	2 935	+ 67
Nestlé	44 800	– 100
Occidentale (Gle)	1 181	– 14
Olida-Caby (1)	212	+ 12,10
Pernod-Ricard	992	– 23
Promodès	2 255	+ 4
St-Louis-Bouchon	1 374	– 44
C.S. Saupiquet	1 550	+ 10
Source Perrier	890	+ 8

(1) Droit de souscription de 27,10 F.

Matériel électrique services publics

	18-9-87	Diff.
Alcatel	2 440	+ 125
Alsthom-Atlantique	372	– 9
Crouzet	232	– 15
Générale des Eaux	1 302	– 32
IBM	955	– 2
Intertechnique	1 466	– 54
ITT	371	– 12
Legrand	3 340	+ 10
Leroy-Somer	821	– 13
Lyonnaise des Eaux	1 460	– 31
Matra	2 130	– 150
Merlin-Gérin	2 559	+ 9
Moulinex	83	– 1,85
PM Labinal	736	– 8
Radiotechnique	1 776	+ 51
Schlumberger	274	– 0,50
SEB	1 005	+ 43
Siemens	2 165	+ 5
Signaux	559	– 2
Téléméc. Electrique	3 530	+ 30
Thomson-CSF	1 350	+ 5

Bâtiment, travaux publics

	18-9-87	Diff.
Auxil. d'entrepr.	1 374	– 17
Bouygues	1 195	– 50
Ciments Français	1 225	+ 65
Dumez	1 171	– 9
GTM	764	+ 67
J. Lefebvre	839	+ 1
Lafarge	1 737	+ 42
Maisons Phénix	70,70	+ 7,05
Poliet et Chausson	2 440	+ 6
SCREG	852	+ 9
SGE-SB	65,20	– 1,80

Filatures, textiles, magasins

	18-9-87	Diff.
André Roudière	210	– 15
Agache (Fin.)	2 580	+ 30
BHV	521	– 4
CFAO	2 112	+ 13
Damart-Serviposte	3 090	– 155
Darty	468	– 2,20
DMC	601	– 3
Galeries Lafayette	1 417	+ 27
La Redoute	3 420	+ 45
Nouvelles Galeries	684	+ 14
Printemps	736	inch.
Prouvost	575	+ 15
SCOA	123,40	– 1,40

Pétroles

	18-9-87	Diff.
Elf-Aquitaine	359,10	– 3,20
Esso	445	– 20
Exxon	548	– 35
Petrofina	2 050	– 30
Pétroles B.P.	98,50	– 4,50
Primagaz	791	– 34
Raffinage fr.	101,90	– 5,10
Royal Dutch (1)	770	– 7
SOGERAP	426	– 9
Total	430	– 4,80

(1) Coupon de 11 F.

Valeurs diverses

	18-9-87	Diff.
Accor	470	– 4
Agence Havas	542	– 14
Arjomari	2 710	+ 45
Bic	803	– 7
Bis	1 380	– 29
CGIP	1 350	– 21
Club Méditerranée	635	– 17
Essilor	3 960	– 90
Europe 1	718	+ 73
Hachette	2 875	– 5
L'Air liquide	695	+ 23
L'Oréal	3 962	– 18
Navigation mixte	1 180	– 24
Nord-Est	159,10	– 2,90
Presses Cité	3 750	– 5
Saint-Gobain	518	+ 13,10
SANOFI	776	– 7
Skis Rossignol	1 280	+ 60

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	18-9-87	Diff.
4 1/2 % 1973	1 868	+ 3
7 % 1973	9 025	inch.
10,30 % 1975	100,76	inch.
PME 10,6 % 1976	101,80	+ 0,10
8,80 % 1977	125,50	– 0,60
10 % 1978	100,60	+ 0,45
9,80 % 1978	100,40	+ 0,40
9 % 1979	98,60	+ 0,20
10,80 % 1979	102,60	– 0,05
13,80 % 1980	100,46	– 0,09
16,20 % 1982	114,10	+ 0,48
16 % 1982	115,60	– 0,30
15,75 % 1982	112,10	+ 0,20
CNE 3 %	4 240	– 30
CNB bq. 5 000 F.	102,10	inch.
CNB Paribas 5 000 F	102,05	– 0,15
CNB Suez 5 000 F	102,10	inch.
CNI 5 000 F	102,05	– 0,05

Mines, caoutchouc, outre-mer

	18-9-87	Diff.
Géophysique	585	– 10
Imétal	188,50	+ 6
Michelin	342,50	– 2,60
Min. Penarroya	53,20	+ 2,90
RTZ	137,50	+ 5,30
ZCI	2,62	+ 0,01

Produits chimiques

	18-9-87	Diff.
Inst. Mérieux	5 200	– 30
Labo. Bell.	1 669	– 30
Roussel UC	1 510	– 40
BASF	1 120	+ 5
Bayer	1 175	– 3
Hoechst	1 058	– 38
Imp. Chemic.	157,90	+ 3,20
Norsk Hydro	228,70	– 3,20

Banques, assurances sociétés d'investissement

	18-9-87	Diff.
Bail Équipement	390	+ 6
Bancaire (Cie)	735	– 38
Cetelem	900	– 31
Chargeurs SA	1 285	– 59
CFF	1 275	– 1
CFI	520	+ 1
Eurafrance	2 398	– 12
Hénin (La)	770	inch.
Imm. Pl.-Monceau	392	– 20
Locafrance	687	+ 3
Locindus	875	+ 15
Midi	1 381	– 4
Midland Bank	308	– 5
OFP	1 610	– 50
Paris. de résc	666	+ 6
Prétabail	1 155	– 16
Schneider	451,10	– 4,90
UCB	295,60	– 15,90

Métallurgie construction mécanique

	18-9-87	Diff.
Alspi	475	– 15
Avions Dassault-B.	930	– 21
Chiers-Châtillon	73	– 1,50
De Dietrich	2 251	– 14
FACOM	755	– 10
Fives Li	161,50	– 7
Marine Wendel	450	– 10,10
Penhoët	1 280	– 40
Peugeot SA	1 641	+ 21
Poclain	18	+ 2,30
Sagem	1 835	– 35
Strafor	620	+ 8
Valéo	695	+ 6
Vallourec	71	– 1,50

Mines d'or, diamants

	18-9-87	Diff.
Anglo-American	163,50	+ 2,90
Amgold	738	+ 8
Buf. Gold M.	133	– 4
De Beers	94,70	– 1,10
Drief. Cons.	164,20	– 0,30
Gencor	132,30	+ 7,30
Gold Field	148	+ 1,50
Harmony	98	inch.
Randfontein	777	– 21
Saint-Helena	108,60	– 4,90
Western Deep	380	– 7

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 11 sept.	Cours 18 sept.
Or fin (kilo en barre)	89 900	89 500
– (kilo en lingot)	89 650	89 760
● Pièce française (20 fr.)	521	521
Pièce française (10 fr.)	340	352
Pièce suisse (20 fr.)	597	601
Pièce latine (20 fr.)	517	517
● Pièce tunisienne (20 fr.)	517	518
Souverain	646	650
● Souverain Elizabeth II	646	660
● Demi-souverain	395	390
Pièce de 20 dollars	2 980	2 965
– 10 dollars	1 452	1 470
● – 5 dollars	877	925
– 50 pesos	3 355	
● – 20 marks	690	639
– 10 florins	536	
● – 5 roubles	349	349

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Saint-Gobain	731 304	368 208 319
Peugeot	223 112	364 407 614
Navig. Mixte	276 695	329 528 524
Thomson CSF	175 694	236 223 727
Midi	160 367	224 003 545
Paribas	513 800	223 239 300
Soc. Générale	475 831	201 774 473
Michelin B	546 637	188 309 649
BSN	35 578	181 083 260
Moët Hennessy	57 745	168 159 570
Epéda-B-Faure	175 066	166 274 376
Prouvost	245 814	156 467 180
Génér. Occid.	117 804	138 613 726
Laf. Coppée	79 563	135 590 325

(*) Du 11 au 17 septembre 1987.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Poclain	+ 14,6	Synthélabo	– 12,5
GMT Entreprise	+ 10,6	TRT	– 12
Maisons Phénix	+ 8,8	Avions Dassault	– 11,5
D. R. Pas-de-C.	+ 8,3	SFIM	– 9,2
Robur	+ 6,1	Crouzet	– 7,4
Alcatel	+ 5,4	CCMC	– 7,4
Carnaud	+ 5,1	Gascogne	– 7,3
Euromarché	+ 4,9	Matra	– 6,6
Skis Rossignol	+ 4,9	Sogénal	– 6,4
Saint-Gobain	+ 4,7	UFB	– 5,4
Ciments Français	+ 4,6	Esso	– 5,2
Europe	+ 3,8	M. M. Penarroya	– 5,2
Air Liquide	+ 3,4	SADE	– 5,2

Réforme de la Bourse

La charge Ferri choisit l'indépendance

Après avoir longuement hésité et même failli se rapprocher d'un courtier étranger, la charge d'agents de change Ferri-Ferri-Germe vient de choisir de rester indépendante. Cette décision s'inscrit dans le cadre du projet de réforme de la Bourse qui prévoit d'ouvrir le capital des charges d'agents de change à des banques ou à d'autres établissements financiers tant français qu'étrangers. Ferri est donc la deuxième charge à arrêter cette stratégie. La première étant Tuffier-Ravier-Py, qui s'est associée à la société Nicol, agent du marché interbancaire, afin d'opérer sur l'ensemble des marchés financiers.

Pour affronter la concurrence, pour accéder aux activités du marché primaire et également pour assumer pleinement ses fonctions de teneur de marché (market maker) sur le MATIF et le MONEP, la charge Ferri devra renforcer ses fonds propres. D'où la réflexion des dirigeants sur la constitution d'un tour de table, d'une association éventuelle et, pourquoi pas, sur une introduction au second marché.

Sur les quarante-cinq charges parisiennes, six ont donc d'ores et déjà fait connaître leurs décisions. Aux côtés de ces deux indépendantes, ont été publiés jusqu'à présent quatre bans de mariage. Il s'agit de l'acquisition totale de Dufour-Koller-Lacarrière par le courtier anglais James Capel and Co. ; de l'entrée à hauteur de 51 % du Crédit national dans Dupont-Denant, la charge de M. Xavier Dupont, le syndic de la Compagnie des agents de change ; de l'arrivée à 53,5 % de la BNP chez Du Bouzet, et de la prise de contrôle à 66 %, puis à 75 %, de la Société générale dans la charge Delahaye-Ripault. L'ensemble des intentions des autres charges devrait être connu d'ici à la fin du mois de décembre.

Toutefois, dans le cadre de la suppression du monopole de négociation des titres des agents de change au 1er janvier 1992, l'entrée dans le capital des nouveaux participants se fera de façon progressive. En trois étapes : jusqu'à hauteur de 30 % au 1er janvier 1988, de 49 % le 1er janvier 1989 et de 100 % au 1er janvier 1990.

D. G.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	14 septembre	15 septembre	16 septembre	17 septembre	18 septembre
RM	1 666 239	1 468 303	1 580 733	1 482 873	2 245 957
Comptant					
R. et obl.	7 883 728	10 913 475	10 053 624	10 221 543	8 412 174
Actions	298 048	341 479	313 170	332 542	320 775
Total	9 848 015	12 723 257	11 947 527	12 036 958	10 978 906
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)					
Françaises	107,4	106,8	106	106,5	–
Étrangères	135	135,4	134,4	133,3	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)					
Tendance	111,9	111,1	110,3	111	111,6
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	431,6	429,7	426	425,8	429,2

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 18 septembre 1987

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Premier	–	–	–	–	–
+ haut	98,35	97,85	97,50	97,30	97,25
+ bas	98,05	97,50	97,20	97,15	97,25
Dernier	98,25	97,75	97,40	97,30	97,25
Compensation	98,25	97,75	97,40	97,20	97,25

Nombre de contrats : 82 573.

BONS DU TRÉSOR

Séance du 18 septembre 1987

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Déc. 87	91,85	91,80	91,85	+ 0,05
Mars 88	91,64	91,56	91,64	+ 0,02
Juin 88	91,30	91,30	91,30	+ 0,23
Sept. 88	–	–	–	–

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Fortes baisses

Wall Street a subi des pertes sévères durant la semaine qui vient de s'écouler. Les opérations de liquidation trimestrielles ont freiné des tentatives de reprises, dans un marché nerveux mais relativement peu actif. L'indice Dow-Jones des valeurs industrielles est repassé au dessous de la barre des 2600 et a terminé la semaine à 2524,64. Cela représente une baisse de 84,09 points par rapport à la clôture du vendredi 11 septembre, ce qui en fait la deuxième baisse hebdomadaire record de la place new-yorkaise. La reprise amorcée la semaine précédente s'est effritée lundi. Elle a été suivie de corrections sensibles mardi et mercredi en raison d'une remontée substantielle des taux d'intérêt obligataires. Les analystes ont également attribué la prudence des intervenants à l'approche de l'expiration, vendredi 18 septembre, d'une série d'options d'indices à terme et d'indices à prime reliés aux valeurs boursières. En fait, ces opérations se sont déroulées sans perturber le marché. Bien que la tendance soit demeurée nerveuse, la baisse a été modérée vendredi.

	Cours 11 sept.	Cours 18 sept.
Alcoa	61 1/4	60 3/8
Allegis (ex-UAL)	97	97 1/2
ATT	32 7/8	31 7/8
Boeing	50 5/8	49 7/8
Chase Man. Bank	38 1/8	37 1/8
Du Pont de Nemours	118 1/4	122 1/4
Eastman Kodak	101 3/4	99 1/4
Exxon	95 5/8	46
Ford	103 5/8	103 1/4
General Electric	61 1/4	59 3/4
General Motors	86 1/8	85 1/2
Goodyear	71 7/8	69 7/8
IBM	161 1/8	155 3/8
ITT	63 1/8	60
Mobil Oil	48 1/2	45 3/4
Pfizer	69 5/8	68 1/4
Schlumberger	46	45 7/8
Texaco	40 3/8	40
Union Carbide	28 1/2	27 7/8
USX	35 7/8	35 5/8
Westinghouse	69 1/2	67 5/8
Xerox Corp	76 7/8	78 3/4

LONDRES

Hausse appréciable

La morosité qui a prévalu sur les places financières d'outre-Atlantique n'aura pas affecté la City. Les statistiques meilleures que prévues des prêts bancaires et de la masse monétaire en août ont accentué la fermeté des valeurs et des fonds d'Etat au Stock Exchange, ayant soulagé les craintes de pressions inflationnistes sur l'économie britannique. Vendredi 18, la Bourse a progressé en début de séance à la suite des déclarations du chancelier Nigel Lawson qui a répété que l'économie britannique ne risquait pas de surchauffe et que la hausse des taux du mois d'août était suffisante. Indices FT du 18 septembre : 1 833,2 (contre 1,763,8) ; mines d'or, 439,2 (contre 453) ; fonds d'Etat 86,65 (contre 85,43).

	Cours 11 sept.	Cours 18 sept.
Beecham	547	569
Bowater	515	515
Brit. Petroleum	361 1/2	377
Charter	448	452
Courtaulds	488	508
De Beers (*)	15 13/16	15 7/8
Free Gold	17	16 3/8
Glaxo	16 27/32	17 45/44
Gt. Univ. Stores	22 1/2	22 1/2
Imp. Chemical	15 17/64	15 37/64
Shell	13 19/32	13 5/16
Unilever	633	640
Vickers	213	225
War Loan	36 1/32	36 11/16

(*) En dollars.

FRANCFORT

Stagnation

La reprise du début de la semaine, où l'indice de la Commerzbank avait repassé la barre des 2 000 points n'a pas duré. Les hésitations du dollar, les prises de bénéfices et la tendance à la remontée des taux d'intérêt en ont eu raison. Les investisseurs se sont montrés très prudents, le volume des transactions s'est rétréci et le marché a stagné.

L'indice de la Commerzbank du 18 septembre : 1973,1 (contre 1974,2).

	Cours 11 sept.	Cours 18 sept.
AEG	342	338,50
BASF	333	334,70
Bayer	353	355,50
Commerzbank	299,50	299,50
Deutschebank	686,20	690,30
Hoechst	324,40	319,40
Karstadt	563	576
Mannesman	174	176,60
Siemens	645,50	651,70
Volkswagen	399,50	398,50

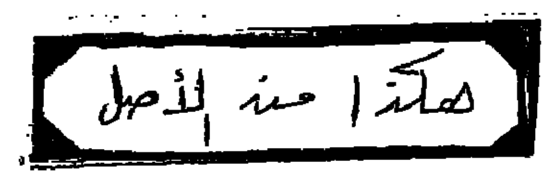
TOKYO

Marché actif

Les cours des actions de la Bourse de Tokyo ont été irréguliers dans un marché actif au cours de cette semaine écourtée par deux jours fériés (samedi et mardi), les achats se concentrant sur l'électronique. Le volume moyen quotidien des transactions a été élevé : 1,09 milliard d'actions contre 560 millions la semaine précédente. L'indice Nikkéi a terminé à 24 844,84 (contre 24 828,27). L'indice général en revanche a perdu 6,55 points sur la semaine à 2 044,67.

	Cours 11 sept.	Cours 18 sept.
Akaï	525	507
Bridgestone	1 180	1 200
Canon	1 120	1 100
Fuli Bank	3 060	3 000
Honda Motors	1 560	1 560
Matsushita Electric	2 490	2 540
Mitsubishi Heavy	632	676
Sony Corp.	4 970	5 050
Toyota Motors	1 960	2 000





BOURSES ÉTRANGÈRES

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Vif succès prévisible pour Suez

Quelle que soit l'évaluation du groupe de la Compagnie financière de Suez, un point est d'ores et déjà certain : la tranche réservée au public étranger sera très *réduite*. Cela tient, paradoxalement, à la vocation internationale de cette « *manufacture de produits financiers* » qu'est l'illustre compagnie. L'ampleur d'un noyau dur (30 %), et dans son sein l'importance réservée aux étrangers (quelque 10 %), dont l'arrivée représentera autant de partenaires nouveaux, conjugué à l'actionnariat non français déjà existant au travers des Certificats d'investissement privilégiés (CIP), va fortement réduire le montant de la tranche internationale publique. Celle-ci, qui est limitée à un maximum de 20 %, sera en fin de compte inférieure à 10 % du total lorsqu'auront été imputés la demande étrangère du noyau dur, les 4 % de détenteurs étrangers de CIP, et qu'aura joué la clause de « claw-back » . Cet effet de rareté, combiné avec le prix intéressant auquel s'attend la communauté internationale, c'est-à-dire dans la fourchette des 325-340 francs français l'action, fait que la tranche internationale est assurée d'être bien des *fois sursouscrite. Elle est* d'autant plus certaine de l'être que, pour la première fois, elle comporte *une tranche japonaise qui sera* placée sous la direction de Daiwa. Les autres placements hors de l'Hexagone seront assurés par la crème de la crème du beau monde eurobancaire : Salomon Brothers *aux* Etats-Unis, Warburg en Grande-Bretagne, le Crédit Suisse en Helvétie, la *Deutsche Bank* en Allemagne. La Banque Indosuez, qui supervise l'ensemble, dirigera le placement dans le reste du monde en association avec la BNP Capital Markets.

Afin d'expliquer la *nature* complexe du groupe Suez, une succession de *roadshows* (représentations) vont avoir lieu à travers le monde : aux Etats-Unis, puis à Francfort, Bruxelles, Stockholm, Milan, Londres, Edimbourg, Zurich et Genève. L'objectif est double : d'une part, s'assurer d'un placement étranger stable et important par suite de la nature internationale de la Compagnie ; d'autre part, souligner que la valeur offerte n'est pas seulement bancaire, mais est également dotée d'autres *composantes dans* l'assurance, l'immobilier, l'industrie et le secteur des services.

L'aspect proprement bancaire de la Compagnie financière de Suez ne représente qu'un tiers de son activité globale. A un moment où le monde de la banque est remis sur la sellette par suite des mésaventures que l'on sait, il est indispensable de présenter aux investisseurs les facettes multi*ples et chatoyantes d'un ensemble* dont la nature est quasi unique et qui est présent dans quatre-ving-cinq pays.

Les quatre mousquetaires

Pas plus banquier traditionnel – *l'aspect commercial de cette indus*trie n'étant certainement pas celui de la banque Indosuez – qu'industriel, pourvoyeur de services, assureur ou marchand de biens, la Compagnie financière de Suez est un animal insaisissable. Elle n'appartient à aucune espèce reconnue par les Darwin de l'économie contemporaine. Cela fait à la fois son charme et son mystère. Cette pluralité de la Compagnie *financière de Suez* s'exprime dans sa direction. Sous la houlette visionnaire de son président, Renaud de la Genière, qui entrevoit allègrement que la dimension de son groupe pourrait doubler au cours des cinq prochaines années, l'ensemble est animé par une équipe de trois mousquetaires. Mais, comme chez Dumas père, cette triplette s'adorne d'un quatrième comparse. *Antoine* Jeancourt-Galignani, le patron de la banque Indosuez, est le charismatique d'Artagnan d'un quartette harmonieux, aux côtés d'Athos-Bernard Egloff, Porthos-Patrick Ponsolle et Aramis-Gérard Worms, les trois directeurs généraux adjoints de l'illustrissime Compagnie.

La haute qualité des collaborateurs ne s'arrête pas là. Quel que soit l'échelon où l'on se trouve, la compétence est exceptionnellement élevée, qu'il s'agisse de Jean-François Lepetit, de Bernard Simon-Barboux ou du jeune Patrice *Mignon*, l'une des étoiles montantes du groupe. La diversité de ces per*sonnalités reflète à elle seule* la mosaïque d'intérêts du groupe Suez, selon qu'il s'intéresse à la banque, aux services financiers ou aux investissements industriels et de tous autres poils. Pour ces raisons, les dirigeants préfèrent s'intituler « industriels de l'argent », « nouveaux banquiers », « professionnels de l'argent » ou « producteurs de produits financiers » et autres « ingénieurs financiers ».

L'ubiquité du groupe Suez, combinée avec une histoire tissée *d'orientalisme, qu'il s'agisse du* canal reliant la mer Rouge à la Méditerranée ou de la banque de *l'Indochine, explique l'intérêt sou*levé par la privatisation dans cette partie du monde. La seule demande, en provenance d'Arabie saoudite, où le groupe Suez a bénéficié d'une prospérité sans précédent par le truchement de la banque Al Saudi Al Fransi, excède déjà les 2,5 milliards de francs, soit plus que le montant vraisemblable de la tranche internationale ! La solide implantation de la Compagnie dans l'empire du Soleil-Levant, renforcée par l'acquisition d'I.W. Carr, l'une des principales *firmes de courtage en actions* japonaises, est gage d'un très vif intérêt de la part des investisseurs nippons et explique l'existence d'une tranche spécifiquement réservée à ce pays. Pour sa part, la demande européenne va sans dire. Les Britanniques attachés dès le début à la construction d'un canal de Suez, indispensable à l'époque à la survie de l'Empire, qu'il fût des Indes, de Hongkong, d'Australie, de Nouvelle-Zélande et autres exotismes australs, ne seront pas les derniers à rechercher l'action d'un groupe dont le nom est dorénavant attaché au financement de l'Eurotunnel sous la Manche. On ne peut que rêver en imaginant ce que serait aujourd'hui le groupe Suez si Ferdinand avait également réussi à percer l'isthme de Panama !... Malheureusement pour lui, il ne disposait pas à l'époque de l'ingénierie financière du groupe actuel. Il lui aurait évité un beau scandale !

L'environnement boursier, en *France et dans le monde, n'est plus* aussi euphorisant qu'il l'était aux beaux temps des privatisations de *Saint-Gobain et de Paribas*. Néanmoins, l'opération Suez sera une réussite. Premièrement, le nom est de toute première qualité, bénéficie d'une virginité incontestée et a une résonance internationale. Ces critères, dans la conjoncture actuelle, sont les seuls qui continuent d'attirer les euro-investisseurs. Deuxièmement, le prix, qui va être fixé par le vendeur qu'est l'Etat français, se doit d'être raisonnablement alléchant compte tenu à la fois de la difficulté du climat actuel, de *l'ampleur du montant et du style* classique choisi pour cette propositon. Celle-ci ne devrait être assortie *d'aucune facilité de paiement dif*féré ou de système d'enchères pour certaines catégories d'investisseurs, ainsi qu'il en va, par exemple, en Grande-Bretagne. De tels gadgets sont apparemment réservés aux privatisations ultérieures.

Les estimations concernant la valeur de la Compagnie financière de Suez oscillent entre 22 et 25 milliards de francs français. Ce sera donc la privatisation la plus grande en volume jamais réalisée à ce jour en France, encore qu'il faille ajouter *l'augmentation de capital* parallèle, qui devrait être de l'ordre de 2 à 2,5 milliards de francs. Sur la base *de 64 millions de titres après la divi*sion par quatre de l'action originelle et d'une valeur, avant augmentation de capital, de 22 milliards de francs, le prix unitaire est légèrement supérieur à 340 francs.

Une décote mineure d'environ 5 %, minimum indispensable pour assurer le placement d'un aussi grand montant, ramène le prix aux environs de 325 francs. Si l'on prend pour point de départ le cours de 1 500 francs du CIP lorsque sa cotation a été suspendue le mois précédent, qu'on *le divise par quatre et* qu'on lui applique une décote de 10 %, mieux appropriée à un prix de référence plus élevé, le point de chute se situe en dessous de la barre des 340 francs tricolores sur une évaluation qui équivaudrait alors à 24 milliards de francs hexagonaux.

Ces différents exercices de style expliquent l'estimation généralement anticipée dans la fourchette des *325-340 francs par le marché* international des capitaux.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

Sans grande passion

Les ministres des finances des sept grandes puissances occidentales, qui doivent se retrouver « en formation » G-7 samedi 26 septembre à Washington, à la veille de l'assemblée générale du FMI, décideront-ils de modifier la « bande de fluctuations » dans laquelle le dollar est autorisé à varier par rapport au yen ? La « fourchette », tenue secrète par les grands argentiers, aurait été fixée lors des accords du Louvre de février dernier et d'après les opérateurs sur les marchés à 140-160 yens. Elle pourrait être dorénavant de 130-150 yens. La rumeur, venue de Tokyo vendredi, a provoqué alors une baisse du dollar. *Le billet vert, stable autour de* 1,81 mark et de 144 yens, avait connu un début de semaine très calme.

Largement anticipé, le déficit commercial américain de juillet, annoncé vendredi 11 septembre, bien que catastrophique (16,5 milliards de dollars, le plus mauvais résultat depuis quarante ans), n'a provoqué aucune panique sur la devise américaine. Celle-ci a même poursuivi, en début de semaine, le redressement amorcé dès le vendredi de la semaine précédente. Plusieurs informations sont en fait venues doper le dollar : la stabilité des prix de gros en août aux Etats-Unis, la contraction du déficit commercial américain par rapport au Japon en août (*statistiques livrées à* Tokyo), l'analyse des responsables américains, qui soulignent que la *hausse du déficit commercial* en valeur masque une réduction en volume.

L'annonce, mercredi 16, par le département du commerce d'un déficit des paiements courants record pour le deuxième trimestre (41,1 milliards de dollars contre 36,8 milliards au premier trimestre) a bien provoqué quelques frémissements à la baisse sur le dollar, mais de faible ampleur. La révision à la hausse de la croissance américaine pour le deuxième trimestre (2,5 % *au lieu de 2,3 % annoncés en août*), publiée vendredi, n'a pas non plus perturbé les marchés. Il aura donc fallu une rumeur, venue du pays du Soleil-Levant, pour que ceux-ci s'animent enfin. A moins que ce ne soit l'annonce par M. Beryl W. Sprinkel de sa démission du poste de principal conseiller économique auprès de M. Reagan. On peut en douter. Le dollar a, en tout cas, reculé vendredi par rapport à toutes les devises, passant à New-York de 143,40 yens jeudi à 142,55 vendredi, de 1,8170 mark à 1,8060, *de 6,0555 francs français à 6,0225*.

Les grands argentiers avaient pourtant indiqué, au cours de la semaine, leur intention de reconduire tels quels les accords du Louvre. Après le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, dans un entretien avec des journalistes japonais, M. Nigel Lawson, le chancelier de l'Echiquier britannique, s'était déclaré, à Londres, satisfait de ces accords et de leur bon fonctionnement. *« Je ne vois aucune raison pour modifier les bandes de fluctuations »* fixées alors, avait-il même indiqué. A Paris, on développait officieusement la même analyse.

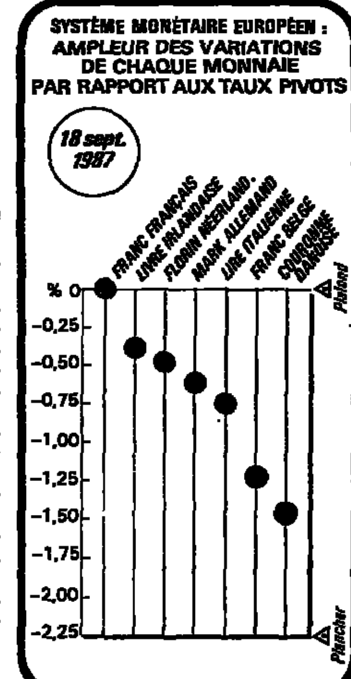
L'accord de Nyborg : un « détail » ?

En Europe, l'union monétaire reste une marche difficile : deux pas en avant, un pas en arrière. L'accord signé par les ministres des finances des douze pays de la CEE, dimanche 13 septembre à Nyborg (Danemark), *doit favoriser un renforce*ment du SME. *« Nous avons amélioré le système de solidarité en mettant l'accent sur les interventions intra-marginales à titre préventif »*, a expliqué M. Mark Eyskens, le ministre belge des finances. La banque centrale d'un pays à monnaie forte sera désormais appelée à intervenir elle aussi pour défendre une monnaie faible, avant que celle-ci n'ait atteint son cours plancher. A l'issue de cette réunion au Danemark, M. Nigel Lawson indi*quait que son gouvernement « étudiait de près »* l'entrée de la livre sterling dans le mécanisme de change du SME, ajoutant *« nous allons devoir un jour ou l'autre participer pleinement au SME »*, sans préciser toutefois d'échéance.

Après cet accord, considéré à Paris comme *« un pas important »*, deux fausses notes sont venues modérer les enthousiasmes. Le président de la Bundesbank, s'il n'a pas qualifié l'accord du terme de *« détail historique »*, n'en a pas moins cherché à en minimiser l'impact, déclarant à Francfort qu'il *« ne comporte aucun nouveau devoir d'intervention obligatoire pour la Bundesbank »*. Et *surtout*, dans la nuit de dimanche à lundi, le gouvernement italien a annoncé des mesures « provisoires » d'encadrement du crédit et de contrôle des changes destinées à défendre la lire contre les spéculations à *la* baisse dont elle a fait l'objet au cours des dernières semaines. L'union – même monétaire – reste un combat difficile.

Les marchés des changes européens ont réagi sans grande passion à ces différentes péripéties. La lire italienne s'est légèrement redressée en début de semaine. La livre sterling a retrouvé, après une série de statistiques favorables sur l'économie anglaise (baisse du chômage, ralentissement de la croissance de la masse *monétaire*...), *quelque tonus*, cotant 2,99 marks en fin de semaine à Londres. Le franc français s'est lui *aussi raffermi par rapport* à la devise allemande. Vendredi, le mark valait 3,3335 F à Paris. L'annonce d'une *inflation* modérée en août (0,2 %), l'accord de Nyborg, et les déclarations du ministre français de l'économie, M. Edouard Balladur, selon lesquelles il n'y aurait pas, dans l'immédiat, de baisse des taux d'intérêt à court terme (*voir le marché monétaire et obligataire*), ont contribué à ce raffermissement du franc vis-à-vis du mark.

ERIK IZRAELEWICZ



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 14 AU 18 SEPTEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,6550	–	16,6085	66,8449	55,5709	2,6673	49,2126	0,0766
	1,6575	–	16,6639	67,4082	55,7724	2,6810	49,5295	0,0769
Paris	9,9647	6,0210	–	402,47	333,39	16,0602	296,30	4,6173
	9,9467	6,0010	–	404,52	334,69	16,0885	297,23	4,6162
Zurich	2,4758	1,4960	24,8465	–	82,8349	3,9904	73,6220	1,1472
	2,4589	1,4835	24,7209	–	82,6462	3,9772	73,4770	1,1411
Francfort ...	2,9889	1,8060	29,9949	120,72	–	4,8172	88,8779	1,3849
	2,9719	1,7930	29,8784	120,86	–	4,8070	88,8063	1,3792
Bruxelles ...	62,0459	37,49	6,2258	25,0601	207,58	–	18,4498	2,8750
	61,8247	37,30	6,2156	25,1432	208,03	–	18,4745	2,8692
Amsterdam ..	3,3629	2,0320	33,7495	135,82	112,51	5,4201	–	1,5582
	3,3465	2,0190	33,6444	136,10	112,60	5,4129	–	1,5531
Milan	2158,12	1304	216,57	871,65	722,03	34,7826	641,73	–
	2154,75	1300	216,63	876,31	725,04	34,8525	643,88	–
Tokyo	236	142,60	23,6838	95,3288	78,9590	3,8036	70,1771	0,1093
	235,37	142	23,6627	95,7196	79,1969	3,8070	70,3318	0,1092

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 18 septembre, 4,2223 F, contre 4,2261 F le vendredi 11 septembre.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Une accalmie indispensable

On ne peut pas broyer du noir tous les jours, ni se taper sur la tête sans discontinuer. Un peu de raison finit par revenir, et une accalmie se produit enfin, sans que l'on puisse en inférer pour autant que la dépression est terminée.

C'est ce qui s'est passé cette semaine, où, après une première période de pessimisme accru, une timide amélioration a été enregistrée, au terme d'une remontée des cours « larvés » sur le MATIF. Les trois premiers jours, toutefois, furent purement et simplement « épouvantables ». La Banque de France donnait le ton dès le lundi 14 septembre, en annonçant qu'elle offrait de reprendre les liquidités au taux de 7 1/8 %. Cette offre était lancée *« en raison de l'excédent de liquidités existant actuellement sur le marché interbancaire »*, selon un communiqué de la Banque.

En fait, il s'agissait, pour elle, de ne pas laisser tomber le loyer de l'argent au jour le jour en dessous de 7 1/2, comme cela aurait pu être le cas lundi, tant l'argent à court terme était abondant, surtout en fin de période de constitution des réserves obligatoires des banques. Cette procédure avait déjà été utilisée, mais assez rarement depuis le 1er décembre 1986, date de la mise en vigueur de la réforme du marché monétaire.

Sachant que la Banque de France continue à alimenter le marché à 7,5 %, les opérateurs en ont conclu immédiatement que l'Institut d'émission ne voulait pas voir baisser les taux de l'argent à court terme, afin, sans doute, de poursuivre sa politique de défense du franc. Résultat : le MATIF s'engageait à nouveau sur le chemin de la baisse des cours.

Le lendemain matin, M. Balladur enfonçait un nouveau clou dans le cercueil en déclarant au colloque du *Figaro : « Dans l'immédiat, je n'aperçois pas de perspective de baisse de taux d'intérêt à court terme. En termes réels, nos taux courts sont un peu supérieurs de 1 % aux taux allemands »*. Ce qui est exact (3 1/2 % outre-Rhin contre 7 à 7,5 % en France avec un écart d'inflation de 2,5 % à 2,7 %). *« Mais*, ajoutait le ministre, *les Allemands ont un excédent commercial de 30 milliards de dollars, ce qui n'est pas le cas de la France »*, constat non moins exact.

En revanche, les taux français à long terme sont supérieurs de 2 points aux taux allemands en termes réels. *« Nous n'y pouvons rien »*, a indiqué M. Balladur. Il n'y avait pas de quoi réjouir le marché *français, et, le lendemain, le* MATIF descendait derechef aux enfers avec un cours historique de 96,70 sur l'échéance de décembre, ce qui correspondait à plus de 10,60 % pour le rendement de l'emprunt d'Etat notionnel de 10 % dix ans.

Soupçon de réalisme

Le même jour, de l'autre côté de l'Atlantique, l'annonce d'un déficit record de la balance des paiements secouait le dollar et le marché obligataire, où l'emprunt 2017 à trente ans voyait son rendement s'élever à 9,75 % et même à 9,90 % sur *l'échéance de décembre du marché* à terme de Chicago. De quoi déprimer encore un peu plus la place de Paris où on a les yeux fixés sur l'Amérique.

Les deux jours suivants toutefois, le pessimisme cédait un peu de terrain, un soupçon de réalisme commençant à revenir sur le marché.

Le grand emprunt de la Banque *française* pour le commerce extérieur (BFCE), 6 milliards de francs dont 4 milliards de francs placés par les réseaux des banques, connaissait beaucoup de succès, sans doute *parce qu'il était émis* à taux variable indexé sur celui des emprunts d'Etat, avec un battement de 0,44 %, soit 9,80 % environ de rendement actuariel. Il est doté pourtant d'une clause d'échange possible avec du papier à taux fixe de 9 % en mars 1989, ce qui n'est pas très alléchant. Mais il y a, néanmoins, pénurie de papier à taux fixe.

Même remarque pour l'emprunt *de la Banque européenne* d'investissement, 1,5 milliard à 9,90 % nominal, 10,19 % réel, ce qui est moins cher que les emprunts d'Etat. Ce papier n'en a pas moins été activement recherché.

Enfin, l'adjudication de jeudi de la Caisse de refinancement hypothécaire (CRH) – très attendue car celle de juin avait été annulée le matin même, les clients de la Caisse ne *voulant* pas de papier à *plus* de 10 % – s'est effectuée à un taux moins élevé que prévu : 10,84 %, alors *qu'on attendait plus de 11 %. Il* faut dire que les dirigeants de la Caisse ont fait preuve d'astuce en créant une petite pénurie initiale pour inquiéter un peu les opérateurs : c'est de bonne guerre mais c'est peu goûté par les victimes.

Résultat des courses, en fin de *semaine : le MATIF sur l'échéance* de décembre remontait à 97,75, un point au-dessus de l'échéance de décembre. En même temps, le dollar fléchissait à nouveau à 6,02 et 1,8070 DM, mais pour la première fois depuis plusieurs semaines, le marché des obligations semblait se désolidariser du marché des changes, car outre-Atlantique on voyait l'emprunt 2017 revenir en dessous de 9,60 %. *Une amélioration* donc, timide, mais tout de même une amélioration.

FRANÇOIS RENARD.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Cacao : les producteurs dans l'impasse

A moins de deux semaines de l'ouverture de la campagne cacaoyère 1987-1988, qui débutera le 1er octobre, le marché du cacao est de nouveau soumis à de très fortes pressions baissières. A Londres, les prix sont tombés à leur niveau le plus bas depuis le printemps 1983, à 1 224 livres la tonne le 18 septembre. A New-York, une tonne de fèves valait le même jour *1 912 dollars, contre* 1 935 dollars début 1987. Mais dans l'intervalle, le billet vert a cédé 10 % de sa valeur.

Une fois encore, c'est la surproduction qui va dominer le marché mondial pendant la prochaine saison. L'organisation internationale du *cacao* (ICCO) *estime que pour* la quatrième année consécutive, l'offre sera excédentaire. Un surplus de 80 000 tonnes devrait s'ajouter à celui de 20 000 tonnes dégagé au cours de l'actuelle campagne. La récolte 1987-1988 est globalement évaluée à 1,934 millions de tonnes, en progrès de 65 000 tonnes sur la précédente.

Ces prévisions d'abondance ajoutent à la morosité des producteurs traditionnels (Côte-d'Ivoire, Brésil), qui décèlent derrière ces chiffres la montée en puissance de trouble-fête. La Malaisie, dont le cacao est de *qualité très inférieure aux fèves ivoi*riennes, ne s'est pas privée de développer une production supérieure à *100 000* tonnes, contre *rien ou pres*que au début des années 70. Prêts à « casser les prix » et hostiles à toute idée de « contrôle de l'offre », les Malais sont devenus la hantise de l'Afrique.

Au moment où la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le *développement*) souligne, dans un récent document, que les recettes d'exportation tirées des matières premières ont accusé une baisse annuelle de 15 milliards de dollars entre 1980 et 1984, le marasme du cacao laisse penser que le bilan est encore plus lourd pour les années *1985-1987*

La chute continue des cours montre surtout que les systèmes de stabilisation mis en place pour soutenir les prix dans une fourchette accepta*ble par les producteurs* et les consommateurs sont inadaptés. Signé le 26 juillet 1986, l'accord international sur le cacao est déjà hors d'état de remplir son office. Entre janvier et juin, le directeur de stock régulateur a acheté 75 000 tonnes de fèves (le maximum autorisé pour un semestre), sans réussir à maintenir les cours au plancher prévu par l'accord (1 600 droits de tirages spéciaux par tonne ; 1 DTS valant 1,2 dollar).

Réunis la semaine passée à Londres, les membres de l'ICCO sont *retombés dans leurs errements* passés, refusant de s'entendre sur les conditions d'une remise en vigueur d'un accord menacé. *Celui-ci* prévoit que, si les achats du « stock régulateur », ayant atteint 75 000 tonnes en six mois, n'ont pas eu pour effet de stabiliser les prix au-dessus de 1 600 DTS, ce plancher doit être rabaissé. Comme c'était prévisible, les consommateurs *ont voulu fixer* la barre à 1 475 DTS, soit 125 DTS en deçà du niveau initial. Les producteurs, qui auraient accepté un sacrifice de 50 DTS, ont refusé une telle coupe. Les discussions ont tourné court ; l'accord a *été* mis entre parenthèses.

Les prix du cacao ne sont plus soutenus et leur niveau est désormais inférieur au coût de production de la plupart des planteurs africains. *Si les chocolatiers, qui commencent* déjà à s'approvisionner en vue des fêtes de fin d'année, peuvent se réjouir (le groupe suisse Jacob-Suchard attend une forte progression de ses bénéfices en 1987), les producteurs ont peu de raisons d'espérer un sort meilleur. Seule une *stratégie commerciale concertée*, destinée à approvisionner le marché au compte-gouttes, pourrait éviter une chute plus spectaculaire des prix. Mais l'afflux de fèves venues d'Asie décourage à l'avance les producteurs africains, qui sont plus que jamais dans une impasse.

ÉRIC FOTTORINO.

PRODUITS	COURS DU 18-11
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 115,5 (+ 3) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 036 (+ 60) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	3 275 (+ 70) Livres/tonne
Sucre (Paris) Décembre	1 139 (+ 4) Francs/tonne
Café (Londres) Novembre	1 320 (– 1) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 912 (+ 33) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	29?,2 (+ 3,2) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	180,4 (+ 6,2) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	179,6 (+ 2,7) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Le Monde

M. Barre au contact des Français

La cohabitation est une « joyeuse fantaisie »

RODEZ
de notre envoyé spécial

Il n'est pas en pré-campagne, en campagne encore moins ! Non, M. Barre va *« au contact direct de ses compatriotes »*. Il ne va pas à la pêche aux voix, l'horrible mot ! Non, M. Barre nourrit *« un dialogue constant avec les acteurs de la vie sociale »*. C'est dit : aujourd'hui, pas plus que demain, M. Barre n'entend sombrer *« dans l'agitation de campagne »* ou se laisser *« étouffer par les rites et les artifices de la vie officielle »*. Vivons heureux, vivons caché. M. Barre cultive un goût inaltérable de la sobriété. Mais que l'on se rassure tout de même ! Candidat en 1988, il sera. *« Ce n'est pas vraiment le problème*, a-t-il concédé. *J'allais vous dire qu'il était résolu... »*.

Entre M. Mitterrand, candidat-président de la République, et M. Chirac, candidat-premier ministre, son chemin électoral semble tout trouvé : voici le candidat-citoyen au-dessus de tout soupçon. Le professeur Barre, qui apprend la France avec ses pieds et ses oreilles.

Jeudi 17 et vendredi 18 septembre, trois départements étaient au programme. Le Cantal, ex-fief pompidolien, le Lot, terre radicale, l'Aveyron enfin, marqué par le voisinage ancien et délicat du MRP et du vieux Centre des indépendants et paysans. Trois terres de contrastes.

Le système est désormais bien rodé. Le principe est de ne point s'embarrasser des étiquettes. Une seule affiche : *« Barre confiance. »* Dans le Cantal et le Lot, des associations ont été spécialement créées pour éviter des frictions : Cantal Avenir et Lot 88. Malgré ces précautions, hormis l'étape de Saint-Flour pour rendre un furtif hommage à la mémoire de Georges Pompidou, les élus RPR de ces deux départements seront peu nombreux à répondre présent. Dans l'Aveyron, le ciel de la majorité s'est montré plus clément. Pour une fois, le sénateur PR et président du conseil général, M. Jean Puech, et le député du CDS, M. Jean Briane, avaient conjugué leurs efforts et leurs moyens. M. Jacques Godfrain, chef de file du RPR dans ce département, était présent au début et à la fin de la visite de M. Barre.

Ces deux journées auront surtout permis au futur candidat à l'élection présidentielle d'ajuster son discours sur l'agriculture. Sur ce terrain, M. Barre sait qu'il continue d'accuser quelques sérieuses longueurs de retard sur M. Chirac et traîne toujours, comme un boulet, un ancien titre de commissaire européen, qui, dans les campagnes, n'est pas forcément un titre de gloire.

Dans un long discours sur « la France rurale », prononcé le vendredi soir à la dernière étape de Rodez, l'ancien premier ministre a notamment plaidé *« pour un effort de clarification »* de l'action de décentralisation, afin de résoudre *« le problème d'équilibre interne entre la France urbaine et la France rurale »*. A chacune de ses interventions sur ce sujet, M. Barre n'a jamais manqué non plus de stigmatiser *« le rôle électoral dans l'agriculture »*. *« Les problèmes*, a-t-il rappelé, *ne peuvent être traités ni par l'ajournement ni par des promesses illusoires, mais par une véritable politique. »*

Les bouchées doubles

Comme M. Jourdain faisait de la prose, M. Barre a cependant aussi fait de la politique durant ces deux jours. Effort, patience, rassemblement : il pourrait faire sien le fameux slogan de Maurice Thorez : *« Retroussons nos manches ! »* Pour l'heure, il va partout répétant que les Français vont devoir, dans les mois à venir, *« mettre les bouchées doubles »*. Pour plus de promesses, il promet de ne pas en faire, persuadé que les Français, depuis dix ans, ont eu le temps *« de ruminer »*.

Avait-on promis la suppression de la taxe professionnelle ? *« On vous a raconté des histoires. »* Avait-on dit, en 1986, *« juré, craché »*, que le monopole syndical serait supprimé ? *« Il ne faut jamais faire de provocation sociale. »* Les Français ont compris, selon M. Barre, *« que la joyeuse fantaisie, inaugurée en 1986, qui consiste à mettre au sommet de l'Etat deux hommes dont la politique est diamétralement opposée, ne peut conduire à des résultats satisfaisants »*.

A M. Mitterrand, il dispute ses capacités de rassembleur. M. Chirac va-t-il mettre en avant son bilan gouvernemental ? *« Il est toujours possible*, note M. Barre, *de travailler, mais il est toujours possible, sous d'autres conditions, de travailler mieux. »* Certes, il se félicite du retour à la liberté des prix, de la politique des privatisations. Mais il émet quelques réserves sur *« l'ordre et les conditions un peu trop discrétionnaires »* de ces privatisations.

Et surtout, M. Barre regrette que la Sécurité sociale n'ait pu bénéficier d'une véritable *« politique de fond »*. *« Lorsque la France*, a-t-il conclu, *disposera d'un gouvernement assuré de la durée, soutenu par une majorité, couvert par un président de la République décidant les grandes orientations et ne se bornant pas seulement à publier des communiqués critiques sur les décisions du gouvernement, alors il sera possible de mener une politique à la mesure de la France. »*

Plus qu'une promesse, un pari !

DANIEL CARTON.

La fin du voyage du pape en Amérique

La capitale de l'automobile américaine, Detroit, était, le samedi 19 septembre, la dernière étape du voyage de Jean-Paul II aux Etats-Unis. Il devait se rendre pour quelques heures, dimanche, à Fort-Simpson, dans le Nord-Ouest canadien.

Jean-Paul II « messie des Indiens canadiens »

MONTRÉAL
de notre correspondante

Le pape Jean-Paul II est attendu à Fort-Simpson dans le Grand Nord canadien un peu comme un messie. Sa venue, dimanche 20 septembre, dans cet ancien poste de traite de fourrure,où vivent aujourd'hui environ 1 400 personnes — des Indiens Déné,en majorité,— intervient à un moment où le dialogue est totalement rompu entre le pouvoir blanc et les quelque 570 000 Indiens Inuits (les Esquimaux).

La troisième et dernière conférence constitutionnelle sur les « droits des aborigènes » s'est terminée en mars dernier sur un échec, le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, n'ayant pas réussi à obtenir le consensus nécessaire (l'accord de sept des dix provinces canadiennes) pour enchâsser dans la Constitution *« le droit explicite des peuples autochtones à l'autonomie gouvernementale »*, ainsi que la possibilité de négocier la gestion de leur territoire.

« Sortir de notre isolement »

Dispersés dans deux mille deux cents réserves où ils subissent une forme d'apartheid qui n'ose pas dire son nom, les Indiens du Canada constituent le véritable quart-monde de ce pays riche. Le nombre de chômeurs et d'assistés sociaux représente la moitié de leur population, le pourcentage de morts violentes est trois fois plus élevé que pour le reste du Canada et leur espérance de vie, souvent hypothéquée par l'alcool et la drogue, ne dépasse guère cinquante ans. Le sort des quelque vingt-huit mille Inuits du Grand-Nord n'est guère plus enviable.

Pour ces descendants des premiers habitants du continent, l'autonomie gouvernementale apparaît comme la seule chance de briser le cercle vicieux de la passivité et de la tutelle des Blancs. A cet égard, plusieurs expériences se sont déjà révélées probantes. A la faveur d'un accord pour permettre la réalisation du gigantesque complexe hydroélectrique de la baie James sur leur territoire, les Indiens Cris, du Québec, qui ont reçu en 1975 des indemnisations de 225 millions de dollars canadiens, ont ainsi développé leurs propres entreprises. *« Nous avons besoin de sortir de notre isolement et de pouvoir compter sur nos ressources sans être obligés de choisir entre l'émigration vers les villes et l'assistance de l'Etat »*, ont écrit les chefs de la nation Déné dans un document remis au pape.

Autrefois fortement divisées, les cinq cent quatre-vingt-neuf bandes indiennes officiellement recensées au Canada accentuent depuis quelques années leurs efforts de concertation. Et, faute d'avoir convaincu les gouvernements canadiens de la justesse de leurs revendications, elles comptent sur la voix du Saint Père pour donner un écho international à leur cause.

Elles ne devraient pas être déçus. Le pape a promis de délivrer un message de soutien à leur lutte pour l'autonomie gouvernementale. Il avait déjà tenu expressément à ce que trois rencontres avec les Amérindiens figurent au programme de sa visite au Canada, en septembre 1984. Il s'agissait ainsi de tenter une véritable réconciliation, car, reconnaît la conférence des évêques catholiques du Canada, *« jusqu'à tout récemment, l'Eglise catholique pensait devoir tout simplement assimiler les autochtones à la majorité blanche »*.

Elle défend aujourd'hui leur identité culturelle et milite en faveur de leur droit à l'autodétermination sur leur territoire.

MARTINE JACOT.

A San-Francisco, le dialogue avec une adulte responsable

DÉTROIT
de notre envoyé spécial

Arrivé de San Francisco après plus de quatre heures de voyage, le pape s'est aussitôt rendu à la cathédrale de Détroit pour un premier contact avec les fidèles qui a duré jusque vers 23 heures.

Après les turbulences sauvages de jeudi à San Francisco, où il fut brièvement conspué par deux milliers de jeunes sympathisants de diverses causes, Jean-Paul II avait dû affronter, vendredi matin, une contestation plus profonde : l'adresse courtoise mais précise de Mme Donna Hanson, présidente du Comité national laïc de conseil aux évêques, qui s'exprimait à l'occasion d'une rencontre du pape avec les représentants des laïcs des Etats-Unis. Il s'agissait d'un coup d'envoi pour le prochain synode consacré à la place des *« non-ecclésiastiques »* dans l'Eglise et qui s'ouvre le 1er octobre à Rome. Mme Hanson a demandé à être traitée, ainsi que tous les laïcs, comme une *« adulte mûre, instruite et responsable »*. Cette intervention a été follement applaudie par trois milliers de participants, debouts et apparemment très sensibles aux propos de cette enseignante de quarante-six ans.

« Nous nous languissons à attendre des structures où les responsabilités seraient vraiment partagées », a-t-elle notamment dit avant de conclure : *« Sainteté, dites-moi que vous aussi vous voulez cheminer avec moi. Habituée comme je le suis au dialogue, à la consultation, à la collaboration, je ne me sens pas toujours entendue. Dans ma culture, le fait de poser des questions n'est généralement pas le signe d'une rébellion ou d'une dissension. C'est plutôt un désir de participation, un signe d'amour et de maturité... »*

La réponse fut un rappel des positions générales : *« le ministère hiérarchique par rapport aux fidèles »* est un don du ciel; la diversité des missions n'exclut en aucune façon *« l'égalité de dignité »*; le rôle spécifique des laïcs est de *« s'engager dans les affaires temporelles, de les ordonner selon le plan divin »*; la première étant le mariage, intimement lié au *« service de la vie »*.

Sur la situation des femmes, Jean-Paul II, après avoir rappelé l'importance prioritaire de leur rôle de mères, ajouta : *« l'Eglise est convaincue qu'elle a de plus en plus besoin dans sa vie des dons spéciaux des femmes et de ce fait souhaite leur plus pleine participation à ses activités »*. Attention, admoneste cependant le pape, à ne pas confondre les rôles des uns et des autres au risque de *« cléricaliser les laïcs et de laïciser les clercs »*.

JEAN-PIERRE CLERC.

Le numéro du « Monde » daté 19 septembre 1987 a été tiré à 507 708 exemplaires

Les économies sur l'assurance-maladie

Mieux que prévu ?

Faut-il être optimiste sur l'évolution des dépenses d'assurance-maladie en 1987 ? Au ministère de affaires sociales comme à la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés (CNAM), on retient son souffle. Au vu des résultats de juillet (ceux d'août ne sont pas encore connus et ne sont généralement pas significatifs), les économies obtenues par rapport à la tendance antérieure dépasseraient 4,4 milliards de francs. Sauf inflexion notable, le gain fin 1987 serait donc largement supérieur aux prévisions d'économies tant de la CNAM (5,5 milliards de francs) que des derniers comptes de la Sécurité sociale (4,5 milliards).

A cette évolution favorable, trois raisons. L'effet mécanique du « plan Séguin », d'abord. Sur les 360000 personnes auparavant remboursées en totalité parce qu'elles dépensaient plus de 80 F par mois pendant six mois au moins, 300000 environ ont perdu ce remboursement (1). La suppression de la possibilité de rembourser en totalité les médicaments à vignette bleue, destinés en principe au traitement de troubles sans gravité (selon la formule usuelle) a fait gagner 1,3 milliard de francs. Enfin, chez les malades atteints de maladies graves, longues et coûteuses, 37 % des prescriptions, ne concernant que des troubles sans rapport avec ces maladies, ne sont plus remboursées à 100 %.

Mais, à la CNAM, on attache plus d'importance à l'évolution du comportement, tant des assurés, que des praticiens : l'activité des généralistes stagne, voire baisse (de 0,6 % en juillet); les prescriptions (médicaments, analyses, massages) sont restées stables par ordonnance (192 F en juillet), alors qu'elles augmentaient chaque année de quelque 10 %. Enfin, de nombreuses caisses primaires ont lancé des campagnes de « modération » sur les diverses prescriptions.

Reste à savoir si le changement sera durable ou s'il tient à une conjoncture favorable, notamment l'absence d'épidémie de grippe (celle de l'hiver 1985 a coûté, estime-t-on, 1 milliard de francs).

Sureffectifs

A la CNAM, on juge aussi que la nouvelle distinction entre les soins liés aux maladies graves et longues et les autres affections est correctement appliquée par 85 % des médecins. Les caisses suivront les « réfractaires » et éventuellement, après les avoir prévenus, engageront des procédures de sanction. Toutefois, à la CNAM, on se défend d'avoir donné des consignes de sévérité : *« Pas question de jouer les flics, de toute façon, le doute doit profiter au malade. »*

D'autres économies sont attendues pour les prochaines années sur les dépenses de fonctionnement, par réduction du nombre des salariés. La CNAM chiffre à huit mille le « sureffectif » entraîné par la nouvelle informatisation des caisses primaires (*le Monde* des 10 janvier et 24 février), pratiquement achevée fin 1987. L'accord signé en juin sur les départs volontaires (notamment de salariés de plus de cinquante-six ans) doit permettre de gagner deux mille postes dès 1988.

La Caisse nationale souhaite opérer en douceur, en facilitant les mutations, *« sans provocation à l'égard des syndicats du personnel, en maintenant le service aux assurés, en répondant aux besoins techniques de la gestion et des relations avec les professionnels de santé »*.

G. H.

(1) Le cas des enfants sourds (six mille) et celui des alcooliques en désintoxication sont actuellement en discussion avec le ministère.

RECTIFICATIF. — La vente moyenne à Paris du quotidien *le Matin de Paris* ces deux dernières semaines n'est pas inférieure à 9 000 exemplaires, comme nous l'indiquions dans *le Monde* du 16 septembre. En prenant en compte la vente des bibliothèques de gare, la diffusion moyenne du titre, du 1er au 10 septembre, s'établit en effet à 11 832 exemplaires (chiffres NMPP).

A Paris, la part de marché des quotidiens nationaux détenue par *le Matin* représente donc désormais 4 %. En août, le journal vendait aux alentours de 9 000 exemplaires par jour.

L'affaire des « Irlandais de Vincennes »

Le garde des sceaux répond au président de la République

En réponse aux déclarations de M. Mitterrand jeudi sur TF 1 à propos de l'affaire des Irlandais de Vincennes, M. Albin Chalandon, garde des sceaux, a publié le communiqué suivant :

« Après avoir entendu, hier soir à la télévision, les déclarations du président de la République, relatives aux suites de l'affaire dite des « Irlandais de Vincennes », le garde des sceaux tient à rappeler la règle républicaine selon laquelle il convient, pour tout responsable politique, de s'exprimer avec la plus grande réserve sur une affaire soumise à la justice. Cette règle s'impose avec encore plus de force au président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature et garant, à ce titre, de l'indépendance des magistrats.

Le garde des sceaux souhaite que l'éloge appuyé de M. Prouteau, qui risque d'être prochainement inculpé pour subornation de témoin ou complicité de ce délit, ainsi que la version suggérée des circonstances de l'affaire n'apparaissent pas comme une pression de nature à influer sur l'appréciation des magistrats qui auront à en connaître.

Pour sa part, le ministre de la justice s'en tient au strict respect de la règle évoquée. »

HAITI

Nouveaux affrontements

De nombreuses arrestations — plus de cinquante selon certaines informations — ont été effectuées vendredi 18 septembre par des militaires dans le quartier populaire de Raboteau aux Gonaïves, à 150 kilomètres au nord-ouest de la capitale. En outre, deux civils ont été blessés par balles par des soldats, qui affirment avoir riposté alors qu'ils venaient d'être assaillis à coups de pierres. Un échange de coups de feu avait déjà eu lieu jeudi soir dans ce quartier investi, le 9 septembre dernier, par l'armée.

Par ailleurs, selon une radio privée haïtienne, Radio-Haïti-Inter, une dizaine de personnes ont été blessées par balles, vendredi, par un détachement militaire dans la zone de Tabar, au nord-est de la capitale. Selon la radio, les soldats sont intervenus après le meurtre, dans la nuit de jeudi à vendredi, de trois soldats en permission que la foule avait pris pour des malfaiteurs. Trois autres soldats et une femme qui les accompagnait ont pu s'enfuir. — *(AFP, Reuter.)*

Le Père Pierre Raffin est nommé évêque de Metz

Le Père dominicain Pierre Raffin, secrétaire général de la province de France, a été nommé, le samedi 19 septembre, évêque de Metz. Il remplace Mgr Paul-Joseph Schmitt, décédé le 9 septembre (*le Monde* du 11 septembre).

[Né le 13 février 1938 à Nancy, Mgr Raffin est ordonné prêtre en 1964, après des études philosophiques et théologiques aux facultés dominicaines du Saulchoir, près de Paris, où il occupe la fonction de père maître des étudiants de 1968 à 1971. Secrétaire général de la province dominicaine de 1972 à 1978, il est également chargé, à partir de 1975, des maisons de la province établies à l'étranger et est nommé secrétaire général du chapitre général de l'ordre dominicain à Manille en 1977. Prieur du couvent de l'Annonciation, à Paris, de 1978 à 1984, il est nommé secrétaire de la province de France en 1984.]

Le rendez-vous manqué de deux diplomates iraniens

Pour des raisons de protocole, le chargé d'affaires iranien en France, M. Haddadi, n'a pu rencontrer, le vendredi 18 septembre, son homologue en poste à Londres et de passage à Paris, comme il l'avait souhaité. Les autorités françaises avaient pourtant accédé à la requête de M. Haddadi, a-t-on indiqué de sources informées. Mais la rencontre n'a pas eu lieu, car M. Haddadi n'a pas voulu du salon mis à sa disposition à l'aéroport d'Orly.

Le salon d'honneur de l'aéroport étant occupé par Mme Danièle Mitterrand, M. Haddadi refusa un autre salon qu'on lui proposait et demanda à se rendre dans sa voiture sur la piste pour y rencontrer son collègue. Les autorités françaises s'y refusèrent, faisant valoir que la circulation automobile est interdite sur la piste de l'aéroport.

L'avion d'Iran Air décolla finalement pour Téhéran sans que M. Haddadi ait pu s'entretenir avec le chargé d'affaires à Londres.

A B C E F G H